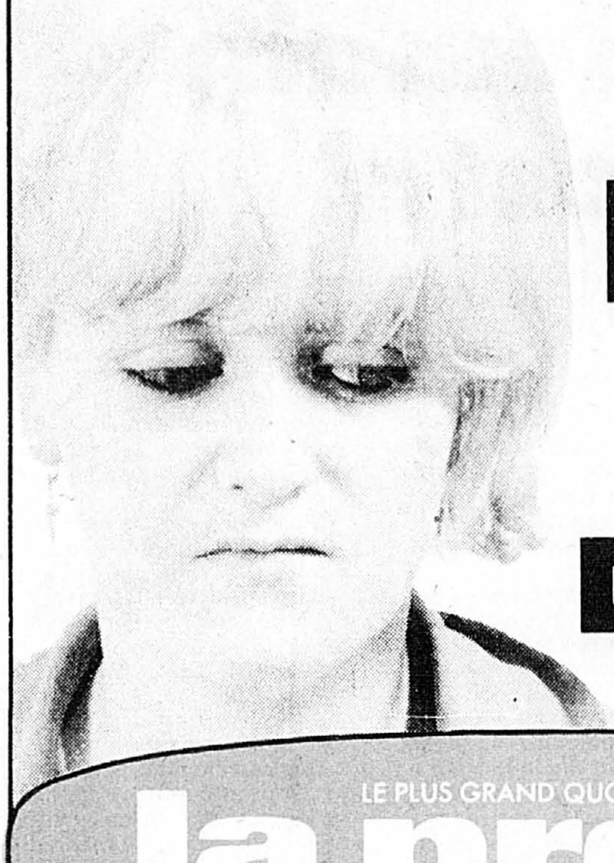
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE
la presse
25 cents
MONTRÉAL, JEUDI 16 JUILLET 1981, 97e ANNÉE, no 168, 66 PAGES, 4 CAHIERS

$1.3 MILLION D'HÉROÏNE

QUÉBÉCOISE EN PRISON EN INDE DEPUIS UN AN



Micheline Marcoux doit connaître sa sentence aujourd'hui

page A 3

TABLOÏD SPORTS

UNE AUTRE VICTOIRE À DOMICILE POUR LE MANIC: 4-0

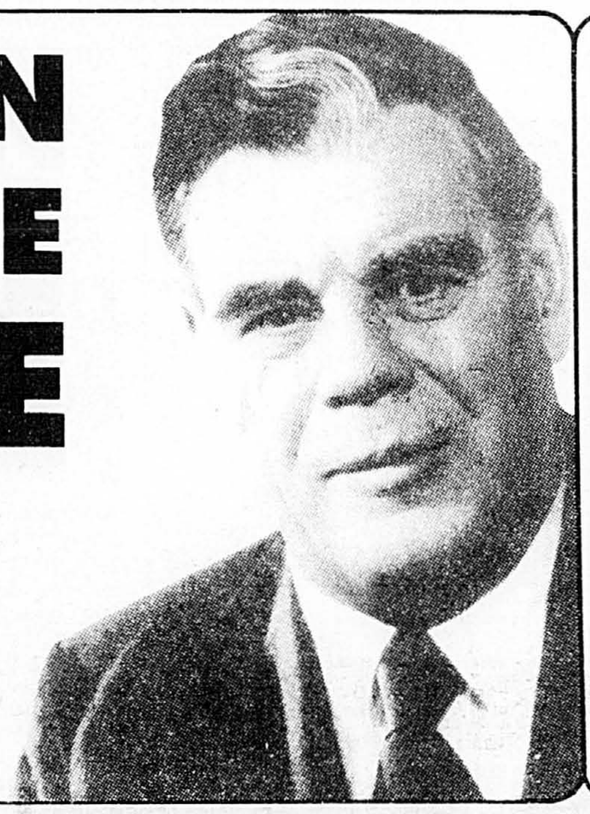
page 3



photo Robert Nadon, LA PRESSE

JEAN COUTU
PHARMACIEN
1370 est,
Mont-Royal.
Ouvert jour et nuit

CANADIEN PACIFIQUE ACHÈTE LA CIP



■ À la veille de prendre sa retraite, le président du groupe Canadien Pacifique, Ian Sinclair, réussit à mettre la main sur une des plus importantes compagnies papetières du Canada.

page B 1

LE SOMMET ÉCONOMIQUE DES «SEPT»

TRUDEAU : PAS DE MESURES CONCRÈTES À ATTENDRE



■ À quelques jours du Sommet, le premier ministre s'emploie à diminuer les espoirs qu'il pourrait susciter.

pages A 12 et C 11

photo Robert Mailloux, LA PRESSE

ÉDITO

LA MÉDIATION DU JUGE GOLD AUX POSTES

PAR VINCENT PRINCE

page A 6

LE MONDE

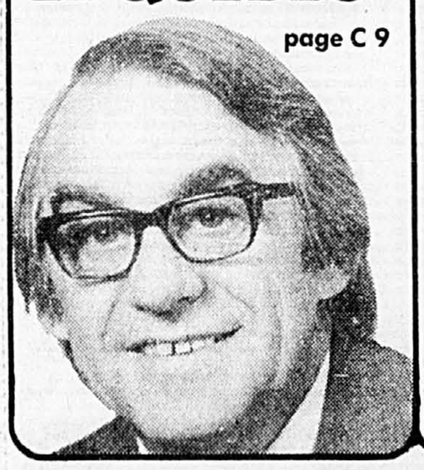
La violence reprend à Londres

page A 10

ERIC GOURDEAU

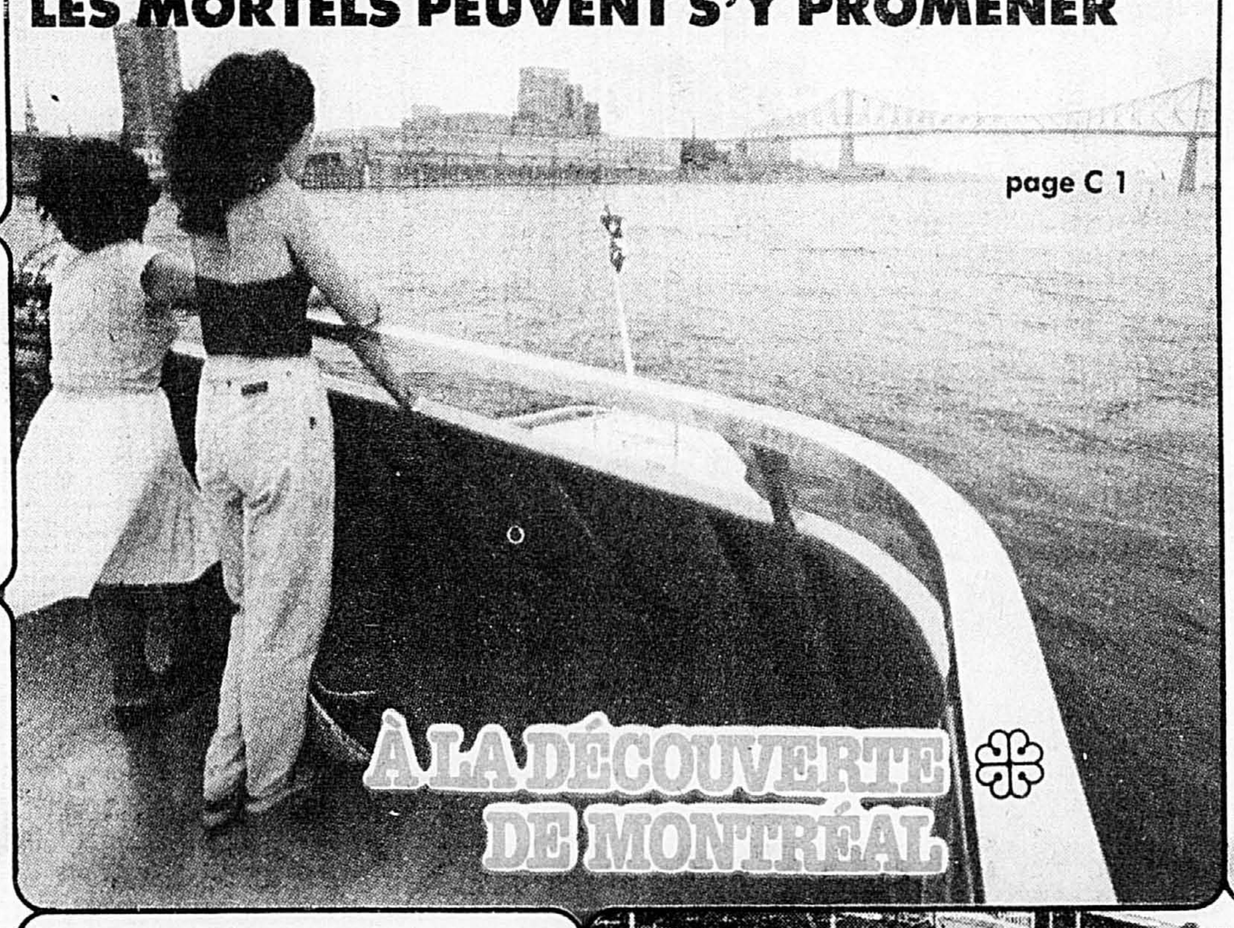
LA GUERRE DU SAUMON: EFFETS POSITIFS POUR LE QUÉBEC

page C 9



LES POÈTES ONT CHANTÉ LE FLEUVE, LES MORTELS PEUVENT S'Y PROMENER

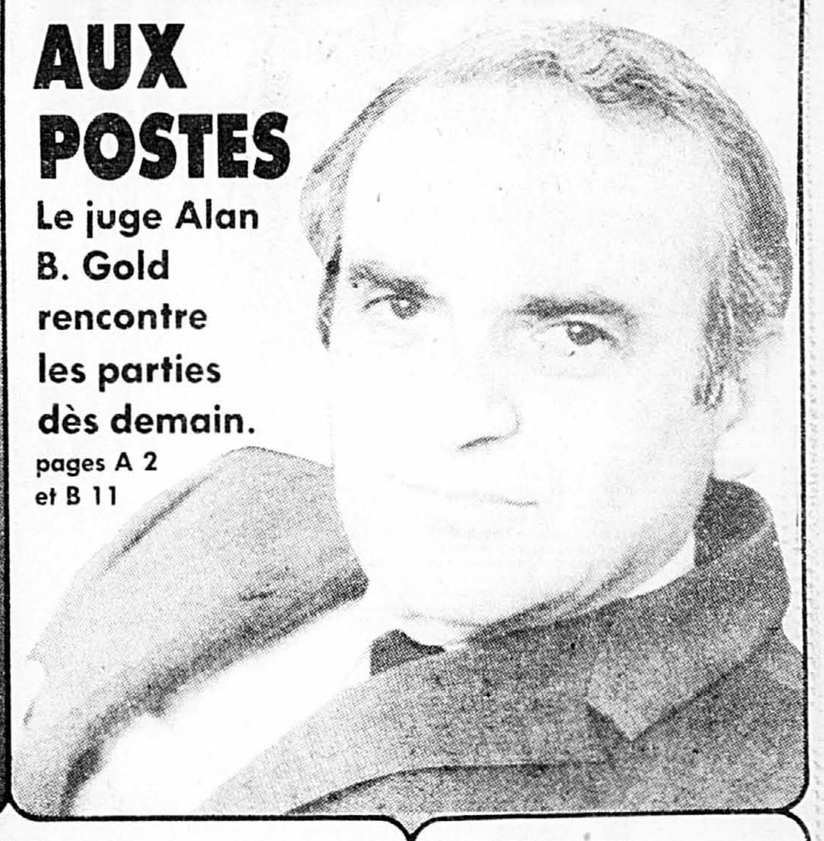
page C 1



MÉDIATEUR AUX POSTES

Le juge Alan B. Gold rencontre les parties dès demain.

pages A 2 et B 11



L'ÉCONOMIE

ENTREVUE EXCLUSIVE AVEC MULHOLLAND

LA B de M N'EST PAS ATTACHÉE À MONTRÉAL

page B 1



photo Michel Gravel, LA PRESSE

Les ruelles ensoleillées par la Ville

■ La ruelle Sheppard n'aura jamais été aussi attrayante depuis que les hangars ont été démolis et les cours arrière aménagées, gratuitement. Et quand le propriétaire désire conserver un espace de stationnement, le module «Parcs et Jardin botanique» de la Ville modifie les plans en conséquence.

page A 4

SOMMAIRE

Annonces classées: B 8 à B 10, C 4 à C 7
Arts et spectacles
— Informations: A 14
Carrières et professions: B 7
Décès, naissances, etc.: C 8
Économie: B 1 à B 7
Êtes-vous observateur? B 10
FEUILLETON Shogun: B 9
Horoscope: C 5
Météo: A 2
Mots croisés: B 10
Pleins Feux: A 8
Tribune libre: A 7
Vivre aujourd'hui: C 1 à C 3
TABLOÏD SPORTS
Arts et spectacles
— Horaires: 14
— Télévision: 15
Bandes dessinées: 16
Mot mystère: 16
Mots croisés: 16
Quoi faire aujourd'hui: 14

Pour vendre ou acheter une maison,
IL Y A 1000 BONNES RAISONS D'APPELER LE TRUST ROYAL
IMMEUBLE
Trust Royal
L'ENSEIGNE QUI FAIT VENDRE
Le Trust Royal vous ouvre des portes.

IMPARTI DE TOUTE L'AUTORITÉ POUR TROUVER DES TERRAINS D'ENTENTE

Le juge Gold rencontre dès demain les deux parties au conflit postal

OTTAWA (PC) — C'est finalement au juge en chef de la Cour provinciale du Québec, M. Alan B. Gold, de Montréal, qu'incombera la tâche ardue de rétablir entre le gouvernement fédéral et ses 23,000 postiers un dialogue rompu depuis le 26 juin dernier.

Annonçant hier en conférence de presse la nomination du juge Gold comme médiateur dans ce conflit qui dure depuis 17 jours, le président intérimaire de la Commission des relations de travail dans la fonction publique, M. Maurice Cantin, a par ailleurs précisé que la première rencontre des deux parties en présence du médiateur avait été prévue pour demain à 14 heures.

Le juge Gold, qui doit revenir aujourd'hui du Vermont où il passait ses vacances, avait été approché le jour précédant le déclenchement de la grève par M. Cantin, désireux de savoir s'il accepterait d'intervenir au cas où le besoin s'en présenterait.

C'est toutefois après de longues négociations que les deux parties se sont finalement entendues sur le choix du juge Gold, a indiqué M. Cantin, révélant par ailleurs qu'il avait dû lui-même suggérer cette candidature hier matin après que les parties aient épuisé leurs listes de candidats acceptables lors de leur première rencontre, mardi soir.

«Ils ont accepté cette offre après réflexion», a ajouté M. Cantin, soulignant qu'aucun des noms évoqués jusqu'à ce moment n'avait pu trouver l'assentiment des deux parties.

«Dans les précédents conflits aux Postes, l'intervention du juge Gold comme médiateur avait été envisagée tant par le gouvernement que par les postiers, a déclaré M. Cantin, ajoutant qu'à l'époque toutefois celui-ci n'était pas disponible.»

«Si cette médiation devait achopper, je crois que le gouvernement serait forcé de légiférer», a déclaré M. Cantin, non sans ajouter que le juge Gold constituait «l'homme par excellence pour rapprocher les parties.»

De plus, a-t-il précisé, le mandat du médiateur ne s'arrêtera pas avec la reprise des négociations et M. Gold aura toute l'autorité pour «discuter avec les parties afin de trouver des terrains d'entente».

Selon M. Cantin, l'intervention du juge dans le conflit pourrait bien constituer le signal de départ de sessions intensives de négociations, «à moins que M. Gold n'en décide autrement.»

«M. Gold m'a indiqué au téléphone qu'il demanderait aux parties de s'exempter de faire des déclarations sur le processus des négociations et qu'il n'en ferait pas non plus», a ajouté M. Cantin.

Agé d'une soixantaine d'années, le juge Gold est par ailleurs arbitre en chef pour les conventions collectives conclues entre le gouvernement du Québec et les fonctionnaires provinciaux. Il assume aussi la présidence du conseil de la magistrature pour la province de Québec.

Les deux parties ont admis l'impartialité du juge, a affirmé M. Cantin, selon lequel le médiateur choisi en raison surtout de son expérience et de son pouvoir de persuasion est «le seul homme qui pouvait nous aider avec des chances raisonnables de succès.»

Surveiller les progrès

De son côté le chef du Parti conservateur, Joe Clark, devait affirmer à sa sortie des Communes qu'il serait «prématuré» pour son parti de permettre aux Communes d'ajourner pour l'été avant que l'opposition n'ait pu «surveiller les progrès réalisés par la médiation.»

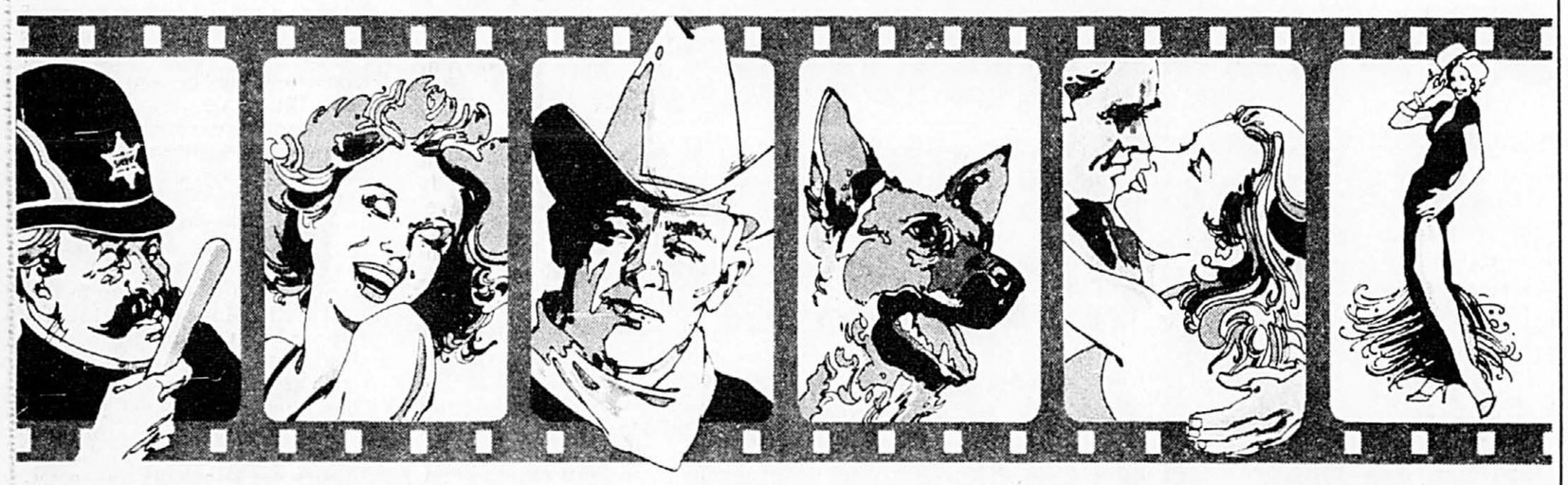
«Nous avons le devoir de nous assurer que si la médiation devait achopper, le service postal des Canadiens sera protégé», a-t-il déclaré.

«L'accord sur un médiateur est un pas important dans la bonne direction, mais nous attendrons les résultats avant de prendre notre décision», a dit M. Clark.

Selon M. Clark il demeure «improbable» que le Parlement puisse ajourner pour la durée du Sommet économique puisque les conservateurs n'auront guère eu le temps alors de prendre connaissance des progrès d'une médiation entreprise vendredi.

«Nous n'effectuons pas de «filibuster», a affirmé M. Clark, rappelant que depuis vendredi dernier, date où devaient normalement débuter les vacances des parlementaires, les Communes avaient pu travailler sur des projets de loi émanant du gouvernement. Selon lui, il sera du devoir des députés de demeurer à Ottawa pour travailler «tant que des assurances raisonnables de la reprise du service postal n'auront pu être obtenues.»

À VOTRE TOUR DE JOUER LES VEDETTES À LOS ANGELES!



Prise deux: on coupe les prix pour toute la famille.



Air Canada et votre agent de voyage vous proposent ces plans vedettes à Los Angeles.

5 jours de Fiesta
à compter de
159$ par personne
du 12 septembre au 11 décembre
4 nuits à l'hôtel Sandman Inn
occupation double
179$ par personne
du 29 juillet au 5 septembre

8 jours de Fiesta
à compter de
209$ par personne
du 12 septembre au 11 décembre
7 nuits à l'hôtel Sandman Inn
occupation double
249$ par personne
du 29 juillet au 5 septembre

La Fiesta comprend la correspondance entre l'aéroport et l'hôtel, la navette complémentaire entre l'hôtel et Disneyland avec entrée gratuite pour 2 jours et un livret donnant droit à 15 attractions. Aussi, un livre d'escomptes et le guide "The What, Where and When guide in California". Taxes comprises.

6 jours Sans Souci
à compter de
419$ US
par personne tout compris
du 1er octobre au 11 décembre
5 nuits à l'hôtel Figueroa
occupation double
439$ US par personne tout compris
du 29 juillet au 30 septembre

8 jours Sans Souci
à compter de
529$ US
par personne tout compris
du 1er octobre au 11 décembre
7 nuits à l'hôtel Figueroa
occupation double
549$ US par personne tout compris
du 29 juillet au 30 septembre

Le séjour **Sans Souci** comprend logement, repas, excursions, divertissements, frais de service et taxe d'hôtel ainsi qu'une voiture de location sans limite de kilométrage. Tout cela, sans frais additionnels.

Les réservations doivent être faites 14 jours à l'avance, le paiement final effectué 7 jours après la réservation et pas moins de 14 jours avant le départ. Les sièges sont limités et le tarif est en vigueur sur certains vols seulement. Séjour minimum: retour dès le premier dimanche suivant le départ, séjour maximum de 30 jours (dernier retour le 11 décembre). Frais de 30$ pour annulation ou changement de réservation. Le tarif pour enfants s'applique aux enfants de 2 à 11 ans accompagnés par un adulte.

Détenteur d'un permis du Québec

AIR CANADA
Toute notre équipe vous souhaite de bonnes vacances!

LES POSTIERS ACCUSENT

Des cadres du public dans la poste privée

Des cadres du ministère des Postes dans la région de Montréal sont actuellement au travail dans certaines messageries privées pour y assurer le service de «poste prioritaire» dont bénéficient les grandes et moyennes entreprises, et reçoivent toujours leur salaire du ministère des Postes, a déclaré hier le président de la section de Montréal du Syndicat des postiers, Marcel Perreault.

L'existence d'un service des postes parallèle fonctionnant même durant la grève aux Postes est devenue publique en début de semaine, lorsque le chef de l'opposition conservatrice à la Chambre des Communes, Joe Clark, a fait état d'une lettre d'un cadre supérieur du ministère à ses clients, expliquant les dispositions prises pour assurer la livraison du courrier durant un possible conflit.

M. Perreault a identifié une compagnie de Dorval, GM Patry, où selon lui des employés non syndiqués du ministère font le chargement et le déchargement de sacs de courrier, sous la garde d'agents de la Gendarmerie royale du Canada. Du matériel servant normalement au ministère serait également utilisé par ces entreprises privées.

La section montréalaise du syndicat n'a cependant pas l'intention pour le moment, a déclaré par ailleurs M. Perreault, de dresser des lignes de piquetage devant les messageries privées qui assurent la livraison de la poste prioritaire, comme la chose s'est faite en certaines régions du pays.

Médiateur

Le président des postiers montréalais, qui est également membre du comité de négociations de son syndicat, s'est montré par ailleurs craintif devant l'entrée dans le dossier d'un médiateur. Selon lui, le président du Conseil du Trésor Donald Johnston a déjà fait la preuve, en rejetant certaines recommandations du rapport du comité tripartite de conciliation, qu'il disposait comme bon lui semble des recommandations d'une tierce partie.

C'est ce précédent qui fait craindre à M. Perreault que le gouvernement ne se serve de la médiation que comme mesure dilatoire.

On sait que les postiers vivent depuis l'an dernier sous le régime de la semaine de 37 heures et demie, cette réduction ayant été obtenue en retour de l'engagement des syndiqués que la productivité ne subirait pas une baisse du même ordre, engagement qui a été plus que rempli, estime le Syndicat puisque la productivité a même légèrement augmenté.

Vendetta

M. Perreault a par ailleurs confié sa conviction que l'actuel conflit aux Postes est le résultat de manoeuvres des cadres supérieurs du ministère des Postes, et constitue une véritable «vendetta» contre le syndicat des postiers, dans le but évident de le casser avant la transformation du service des Postes en compagnie de la Couronne, prévue pour septembre.

La mise à l'écart du ministre des Postes André Ouellet, artisan l'an dernier d'un règlement qui n'a pas plu au gouvernement — ce qui expliquerait que cette année c'est le président du Conseil du trésor qui mène les négociations, ce qui constitue un précédent —, s'ajoutant à la mise en place avant le conflit d'un service postal parallèle avec l'aide des messageries privées, ainsi qu'au refus de la partie patronale de considérer le rapport de conciliation comme base de règlement — et les demandes patronales dans les acquis du syndicat —, sont autant d'indices qui incitent à penser, selon M. Perreault, que la grève des Postes a été provoquée et planifiée.

LA MÉTÉO

à Montréal

AUJOURD'HUI
Minimum: 14 Maximum: 25
Ensoleillé avec quelques passages nuageux

DEMAIN
Beau

au Québec

RÉGIONS	Min.	Max.	AUJOURD'HUI	DEMAIN
Abitibi		24	Ensol., pass. nuageux	Beau
Outaouais		26	Ensol., pass. nuageux	Beau
Laurentides		24	Ensol., pass. nuageux	Beau
Cantons de l'Est		24	Ensol., pass. nuageux	Beau
Mauricie		24	Ensol., pass. nuageux	Beau
Québec		24	Ensol., pass. nuageux	Beau
Lac-Saint-Jean		24	Ensol., pass. nuageux	Beau
Rimouski		18	Ciel variable	Beau
Gaspésie		15	Quelques averses	Ciel variable
Baie-Comeau		18	Ciel variable	Beau
Sept-Iles		18	Nuageux avec éclaircies	Beau

au Canada

	Aujourd'hui	Capitales	Min.	Max.
Colombie-Britannique	Ensoleillé	Victoria	13	21
Alberta	Pass. nuageux	Edmonton	11	23
Saskatchewan	Averses	Regina	10	25
Manitoba	Averses	Winnipeg	15	25
Ontario	Ensoleillé	Toronto	16	24
Nouveau-Brunswick	Pass. nuageux	Fredericton	13	22
Nouvelle-Écosse	Pass. nuageux	Halifax	13	22
Ile-du-Prince-Edouard	Nuageux	Charlottetown	14	19
Terre-Neuve	Nuageux	Saint-Jean	12	22

La Quotidienne

Tirage d'hier
9 - 4 - 5
LOTO SELECT 2097

si vous partez...

aux États-Unis

	Min.	Max.		Min.	Max.		Min.	Max.
Boston	17	26	Miami	26	34	Pittsburgh	14	26
Buffalo	15	23	New York	19	27	San Francisco	10	32
Chicago	22	28	Nlle-Orléans	26	35	Washington	20	33

vers les capitales

Amsterdam	12	20	Hong Kong	21	31	Oslo	12	18
Athènes	22	32	Le Caire	—	—	Paris	15	23
Berlin	15	21	Lisbonne	25	40	Rome	19	30
Bruxelles	14	20	Londres	16	23	Séoul	21	30
Buenos Aires	14	18	Madrid	18	34	Stockholm	12	18
Copenhague	13	18	Moscou	18	30	Tokyo	24	32
Genève	11	23	Mexico	13	18	Vienne	16	22

vers les plages

Acapulco	24	31	Bermudes	24	27	San Juan	22	32
Barbade	24	30	Nassau	22	32	Trinidad	22	33

la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LTEE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de « LA PRESSE » et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. « Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400 ». Port de retour garanti.

***TARIFS D'ABONNEMENTS ÉDITION NATIONALE**
LIVRAISON À DOMICILE: Lundi au samedi $2.10
Lundi au vendredi $1.50
Samedi seulement 0.85

***TARIFS D'ABONNEMENTS**
LIVRAISON À DOMICILE: Lundi au samedi $1.75
Lundi au vendredi $1.25
Samedi seulement 0.75
* Tarifs différents pour les routes motorisées

TARIFS D'ABONNEMENTS PAR COURRIER (Surface)

	Nombre de semaines 13	26	52
CANADA			
Lundi au samedi	$37.00	$74.00	$148.00
Lundi au vendredi	$24.00	$48.00	$96.00
Samedi seulement	$13.00	$26.00	$52.00
ÉTATS-UNIS ET PAYS ÉTRANGERS			
	Nombre de semaines 13	26	52
Lundi au samedi	$72.80	$145.60	$291.20
Lundi au vendredi	$52.00	$104.00	$208.00
Samedi seulement	$20.80	$41.60	$83.20

INFORMATION GÉNÉRALE	285-7272
RÉDACTION	285-7070
PROMOTION	285-7100
RELATIONS DE TRAVAIL	285-7383
ANNONCES CLASSÉES	
Commandes (du lundi au vendredi 9h à 17h)	285-7111
Pour changer (du lundi au vendredi 9h à 16h30)	285-7205
GRANDES ANNONCES	
Détaillants	285-7202
National, Télé-Presse	285-7306
Vacances, voyages	285-7265
Carrières et professions, nominations	285-7320
COMPTABILITÉ	
Grandes annonces	285-6892
Annonces classées	285-6901

Pour vous abonner, nos bureaux sont ouverts de 7h à 18h (samedi : 7h à 15h) 285-6913

la presse



Richard Rodriguez poursuit toujours son inlassable voyage à bord du supermanège de la Ronde. Ce matin il aura accompli plus de 2,500 tours depuis les quelque 138 heures que dure son expérience. On rapporte que son moral est excellent, ainsi que sa santé physique. Par ailleurs il dort «comme un bébé» maintenant et n'éprouve plus de difficulté à trouver le sommeil comme au cours des premières nuits. Un porte-parole de l'AMARC a de plus tenu à préciser que Richard Rodriguez n'est pas rémunéré pour son exploit. «Tout au plus nous lui payons son voyage et ses frais de subsistance». Enfin, il est possible qu'un défilé soit organisé dans les rues de Montréal, lundi prochain, avec Rodriguez en tête, pour fêter son exploit. Au cours de la journée d'hier, le président du comité exécutif de la ville de Montréal, M. Yvon Lamarre et son épouse se sont rendus à la Ronde pour féliciter le marathonien du supermanège. Rappelons que Richard Rodriguez a 23 ans et fréquente l'université Columbia dans l'État de New York.

photo Yves Beauchamp, LA PRESSE

POSSESSION DE $1,3 MILLION D'HÉROINE

Micheline Marcoux recevra sa sentence aujourd'hui en Inde

■ Arrêtée en juin 1980 à New Delhi en Inde pour possession de $1.3 million d'héroine dissimulée dans des condoms, une Québécoise de 39 ans, Micheline Marcoux, doit connaître sa sentence aujourd'hui.

ANDRÉ PEPIN

Au moment de son arrestation, il y a plus d'un an, Micheline Marcoux était en compagnie d'un Américain, Joseph Frenna et d'un Indien, Sukan Lal Tyagi, qui ont été accusés en rapport avec cette affaire. Hier, l'agence de presse Reuter affirmait que le tribunal de New Delhi prononcerait sa sentence aujourd'hui. Au ministère canadien des Affaires extérieures, on a confirmé à LA PRESSE que Micheline Marcoux, après avoir plaidé non coupable de cette accusation, avait tout de même été jugée et attendait le prononcé de sa sentence. Le ministère ne peut intervenir directement dans ce type de dossier. «Nous pouvons, par le biais du haut commissariat, aider un Canadien en difficulté qui veut rejoindre sa famille, mais nous ne pouvons intervenir davantage. Il est clair que Micheline Marcoux devra purger sa sentence en Inde», a souligné le porte-parole à Ottawa. De tous les pays du Commonwealth, l'Inde est reconnue comme le pays où la sévérité des tribunaux est exemplaire.

Une enquête

Interrogé hier, un policier de la GRC à Montréal, chargé des enquêtes sur les stupéfiants, a indiqué que le dossier Marcoux était suivi de très près. On sait que la GRC s'intéresse particulièrement au marché de l'héroïne, le plus lucratif qui soit. La GRC a des agents postés partout dans le monde; dans les pays où les trafiquants peuvent s'approvisionner, les agents canadiens sont nombreux, notamment en Inde. Jusqu'à maintenant, il a été impossible de déterminer à quel marché était destinée l'héroïne, mais les policiers canadiens enquêtent sur ce point.

La méthode

Au moment de leur arrestation, le groupe de Micheline Marcoux dissimulait la drogue dans des condoms et un bandage que portait l'Américain Frenna au genou. Il y en avait pour $1.3 million.

Un lourd dossier

Micheline Marcoux, originaire de Trois-Rivières, a déjà un lourd casier judiciaire pour des offenses commises au Québec, dans d'autres provinces canadiennes et aux Etats-Unis.

En 1959, elle était arrêtée une première fois à Montréal et accusée d'indécence. En 1962, elle était expulsée des Etats-Unis en vertu de la loi de l'immigration pour avoir séjourné illégalement en Floride, à Miami. Par la suite, elle fut souvent arrêtée pour avoir tenu des maisons closes, avoir apporté son aide pour permettre des avortements illégaux, pour avoir vagabondé, vécu des fruits de la prostitution, etc. Plus récemment, en 1978, elle fut trouvée coupable de fraude, de complot dans le but de commettre un vol à main armée, de port d'arme illégal. Au total, 26 accusations diverses apparaissaient à son dossier avant son arrestation à New Delhi. Il faut noter toutefois que Micheline Marcoux n'a jamais été condamnée à des peines sévères, les tribunaux lui imposant surtout des amendes à payer ou des peines de quelques jours de prison à purger. Elle a profité à plusieurs occasions de la clémence des tribunaux qui remettaient ses peines.

Depuis 1959, elle a souvent changé d'identité: Micheline Marcoux, Michelle Marcoux, Marie Roy, Micheline Cooper.

10 travailleurs lésés lors des Jeux obtiennent $180,000

■ Expulsés par les policiers de leur lieu de travail, le chantier olympique, entre juin et septembre 1975, 10 monteurs d'acier de structures viennent d'obtenir, via la Cour supérieu-

JEAN-PAUL SOULIE

re, des indemnisations totalisant $180,000.

Sans doute pour éviter que les équipements olympiques ne coûtent trop cher, les entrepreneurs avaient demandé à la ville de Montréal et à la police de la CUM de filtrer les travailleurs devant avoir accès au chantier olympique. La Sûreté du Québec et la Gendarmerie Royale du Canada allaient également participer à cette opération ayant pour but de mettre un terme aux illégalités relevées sur le chantier: vols, sabotages, grèves illégales, et autres incidents qui avaient amené la fermeture du chantier en mai 1975.

Tout le monde vivait alors dans l'anxiété. Les Jeux pourraient-ils avoir lieu ou non? Pour parer à toute éventualité, une «carte» était alors attribuée aux travailleurs. N'y avaient droit que les ouvriers qui n'avaient ni casier judiciaire, ni maladie mentale, ni autre problème car, advenant le cas d'un «doute raisonnable», les policiers pouvaient expulser tout individu considéré comme quelque peu inquiétant.

Même si la ville de Montréal et la police de la CUM ont fait valoir que l'époque n'était pas aux demi-mesures, et que le sort des Jeux en dépendait, le juge Jean Provost, de la Cour supérieure accorde $180,000 aux 10 ouvriers lésés, qui réclamaient $432,000. Ces travailleurs font partie de l'Union internationale des travailleurs en acier de structures, local 711, affiliés à la FTQ.

Pirès s'adresse à la Cour d'appel

■ Le président de la Ligue du Taxi de Montréal, M. Léo Pirès, a déposé hier en Cour d'Appel une requête visant à rendre exécutoire le verdict prononcé vendredi dernier en sa faveur par le juge Denis Lévesque, de la Cour Supérieure.

DENIS MASSE

Celui-ci, on s'en souviendra, a rétabli M. Pirès dans ses fonctions de président en dépit d'une résolution du Conseil d'administration le privant de l'exercice de ses fonctions. Le Tribunal a jugé qu'il n'appartenait pas au Conseil de démettre le président mais que c'était là une prérogative que seule pouvait exercer l'assemblée générale des membres.

Mais, lundi dernier, les six administrateurs de la Ligue en appelaient de ce jugement, ce qui avait pour effet de suspendre la sentence jusqu'à ce que la cause soit à nouveau entendue.

La nouvelle démarche judiciaire entreprise hier par M. Pirès pourrait lui redonner le libre exercice de la présidence si la Cour d'Appel rendait la première sentence exécutoire. L'instruction a été fixée au 22 juillet.

Semblable recours avait été utilisé en 1976 par l'ex-président de la Ligue, M. Paul Pronovost, qui avait également été limogé par un groupe du Conseil d'administration et qui avait par la suite été maintenu dans ses fonctions par le tribunal. Cette fois, l'appel de la première décision avait été rejeté par les juges Owen et Dubé.

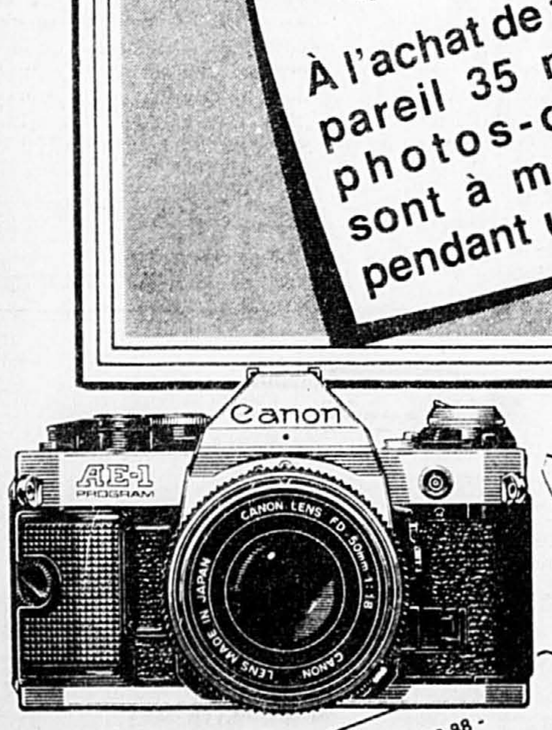
Miracle Mart



À l'achat de tout appareil 35 mm vos photos-couleur sont à moitié prix pendant un an!*

Épargnez jusqu'à $80.00!

* Jusqu'à 50% de rabais sur le développement et l'impression de vos films pour une année complète (maximum 12 films) à l'achat de tout appareil 35 mm ou tout appareil 110 Vivitar (procédé C-41 seulement).

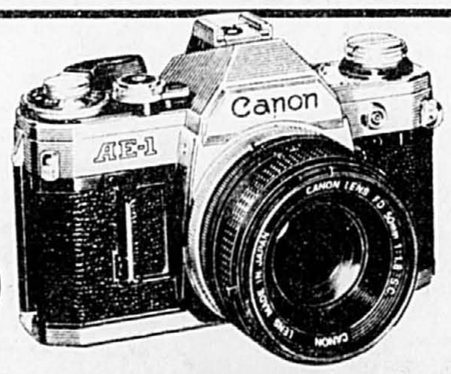


CANON AE-1 PROGRAM AVEC OBJECTIF 50 mm F/1.8

- Le Canon le plus facile à utiliser jamais conçu!
- Exposition entièrement automatique en mode "Programme".

(prix antérieur $428.88 - épargnez $80.00) $348.88

Plus ½ prix sur vos photos-couleur pendant un an!



Canon AE-1

Canon AE-1 avec objectif 50mm F/1.8

$298.88

avec vos photos couleur à ½ prix pendant un an.

Canon AF35M SURE SHOT

Canon Sure Shot avec étui

$188.88

avec vos photos couleur à ½ prix pendant un an.



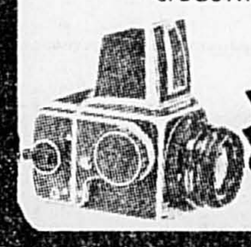
En vente dans tous les magasins Miracle Mart

MasterCard VISA

Grande VENTE chez photogramme

SUPER SPÉCIAUX sur nos appareils format 120. Au magasin rue Saint-Denis seulement

HASSELBLAD 500 cm avec 80 mm F2.8 et DOS A12



$1950

Mamiya M645 avec 80 mm F2.8 et viseur prisme



$795

seulement 1 en magasin

BRONICA ETRS avec 75 mm F2.8 et viseur AE



$1499

ENFIN DE RETOUR le papier photo AGFA

PORTRIGA — BROVIRA

SPÉCIAL D'INTRODUCTION

photogramme

2039, rue Saint-Denis Métro Berri 284-2694

3968, rue Ontario Metro Pie IX 523-8114

Syndicaliste trouvé coupable de voies de fait

■ LA TUQUE (PC) — Accusé de s'être illégalement livré à des voies de fait, sur la personne d'un agent de la Sûreté du Québec, M. Jean Hallé, lors d'une manifestation syndicale qui s'est déroulée à La Tuque, le 21 août 1980, le président du Syndicat des travailleurs de la forêt de la Mauricie (CSN), M. Mario Lafontaine, a été trouvé coupable, hier. Le jugement a été prononcé par le juge Pierre Trudel de la Cour provincial du district de Saint-Maurice.

Le magistrat n'a pu toutefois rendre sa sentence, à cause de l'absence de l'avocat du prévenu, et de l'impossibilité pour ce dernier de faire ses représentations sur le jugement. Le juge Trudel ne fera pas connaître sa sentence avant le 20 octobre, date de sa prochaine présence à La Tuque.

L'incident est survenu, lors d'un rassemblement ouvrier, à la suite de l'échec des négociations qui avait entrainé une grève légale des 1,500 travailleurs forestiers de la Compagnie internationale de papier du Canada, depuis le 1er juillet 1980.

Le jour de l'incident, 350 à 400 grévistes s'étaient donné rendez-vous, depuis huit heures le matin, pour occuper la propriété de la division forestière de la CIP.

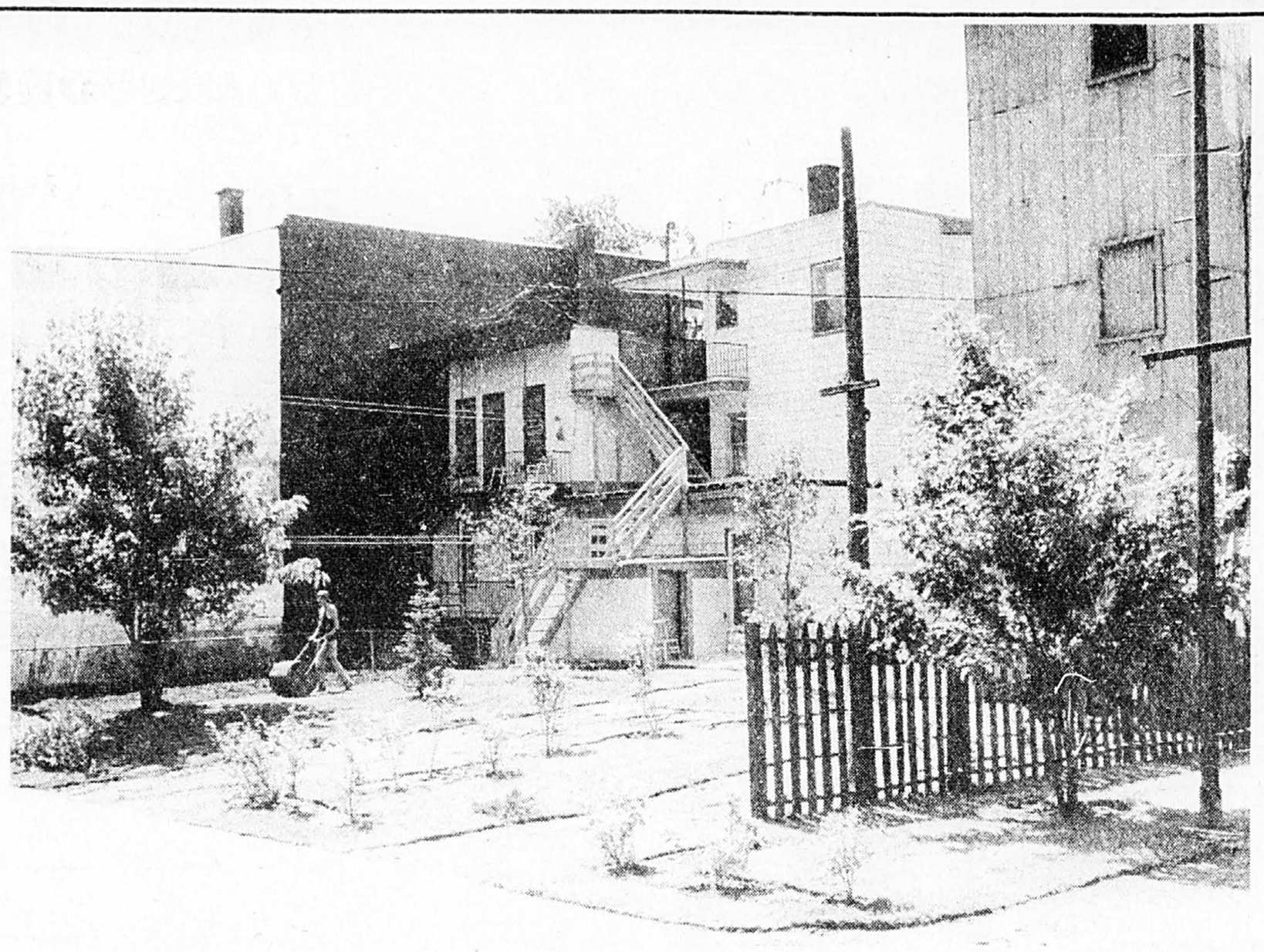


photo Michel Gravel

Un exemple d'aménagement des cours arrière réalisé par le module Parcs et Jardin botanique du service des Travaux publics de la ville de Montréal dans la ruelle Winnipeg, dans l'est de la métropole. On a procédé à la plantation d'arbres et d'arbustes et à la pose de gazon. L'entretien en revient maintenant aux propriétaires.

Place au soleil dans les ruelles!

■ Place au Soleil, vous connaissez?

Non! Alors dites-vous que la ville de Montréal aurait pu baptiser ce programme du nom de Place aux ruelles.

Place au Soleil, c'est la suite logique du travail entrepris l'année dernière par l'administration montréalaise avec son Opération Tournesol visant la démolition des hangars.

YVON LABERGE

Le programme Place au Soleil touche 16 ruelles, 400 cours arrière, 654 bâtiments, 2,000 logements et quelque 7,000 résidants riverains et s'inscrit dans la politique d'amélioration de la qualité de vie dans les quartiers montréalais où le Code du logement a été appliqué.

Donc, Place au Soleil c'est 16 ruelles typiques où la ville de Montréal aménage les terrains privés avec la permission des propriétaires sans que cela ne coûte un sou aux bénéficiaires. Le budget alloué à ce programme prévoit une dépense maximale de $700 par terrain aménagé.

Dans un premier temps, un plan d'aménagement est proposé par le module Parcs et Jardin botanique du service des Travaux publics aux propriétaires riverains. Si ces derniers n'acceptent pas la proposition qui leur est faite, aucune pression n'est exercée. Mais jusqu'à maintenant, selon M. Ulric Couture, architecte-paysagiste, les quelques propriétaires qui n'avaient pas accepté l'offre de la ville de Montréal reviennent sur leur décision en voyant le travail exécuté dans les quatre ruelles mises en chantier: Jolicoeur, Milton, Winnipeg et Sheppard, les travaux d'aménagement des 12 autres ruelles devant être entrepris et terminés avant la fin de la présente année.

Le programme Place au Soleil prévoit le nivellement des terrains, la plantation d'arbres, d'arbustes et de fleurs, ainsi que la pose de gazon. Quand l'état de la ruelle l'oblige, le module Voirie du service des Travaux publics exécute les travaux de réfection ou de construction de pavage.

L'opération finale consiste ensuite à la pose de lampadaires distinctifs pour chaque quartier de la métropole touché par le programme Place au Soleil.

Par ailleurs, précise M. Ulric Couture, si une ruelle n'est pas utilisée pour la circulation automobile, on procède à la fermeture des accès et on y installe un mobilier urbain plus élaboré pour en faire un parc de verdure. C'est le cas de la ruelle Milton et il en sera ainsi de la ruelle Lousignan-Versailles.

Une dizaine d'autres ruelles seront aménagées l'an prochain dans le cadre du programme Place au Soleil.

LES RUES DE MONTRÉAL

SAINT-PIERRE-CLAVER, parc (1952)

Ainsi nommé parce qu'il se trouve dans la paroisse Saint-Pierre-Claver, ce parc de voisinage de 1,43 acre est situé à l'est de Fullum, entre Saint-Joseph et Gilford.

***

SAINTE-YVETTE, parc (1969)

Tenant son nom du fait qu'il se trouve dans la paroisse Sainte-Yvette, ce parc de 1,48 acre est situé en bordure nord d'Emile-Journault, entre les 9e et 10e Avenues dans le quartier Saint-Michel-Nord. Il a préalablement porté le nom de parc Larivière.

***

SAINT-ZOTIQUE, rue (1898)

Vraisemblablement nommée ainsi par l'ex-municipalité de Saint-Louis-du-Mile-End en l'honneur du saint patron de Zotique Racicot, responsable pendant 18 ans des finances de l'archevêché de Montréal. La voie avait préalablement porté le nom de rue Père-Labelle, tandis qu'un tronçon fut jadis appelé avenue Atlantique. Axe est-ouest croisant Saint-Denis au nord de Beaubien.

***

TAILLON, rue (1914)

Jadis connue sous les noms de Deuxième avenue ou Deuxième rue, cette voie honore Sir Louis-Olivier Taillon (1840-1923), avocat et premier ministre du Québec en 1887, puis de 1892 à 1896. Axe sud-nord à partir de Sherbrooke, à l'ouest de George V.

"Nous utilisons une technologie à la fois économique et révolutionnaire pour chauffer notre édifice de Calgary."

Keith McWalter, *président, Ressources Gulf Canada Inc.*

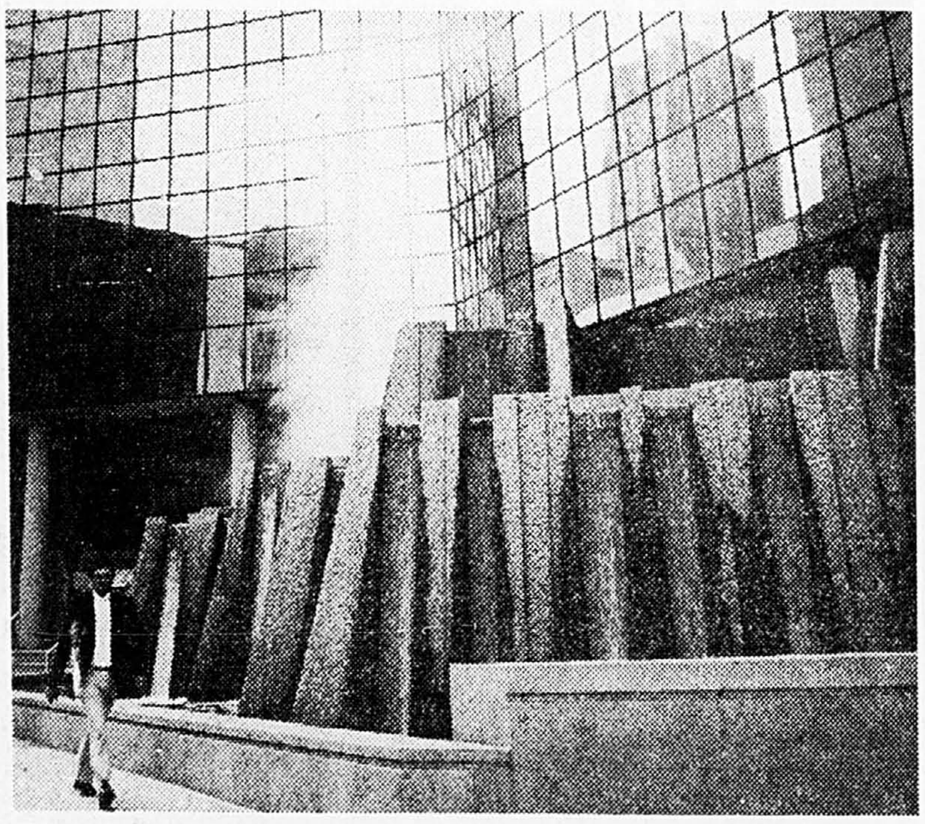
Vous ne trouverez aucune chaudière dans l'imposant édifice de Gulf Canada à Calgary. Pour le chauffer, nous recyclons la chaleur émise par les ordinateurs, le système électrique de l'édifice et même par les employés qui y travaillent! Cette méthode permet d'économiser 75% de la facture normale d'huile de chauffage.

Consciente du fait que l'économie d'énergie est le premier pas en direction de l'autosuffisance énergétique. Gulf Canada la pratique dans toutes ses usines et raffineries. Malgré des mesures de ce genre, les provisions canadiennes de pétrole brut ordinaire diminuent rapidement et la découverte de nouveaux gisements s'avère indispensable. Forts de leurs succès, les prospecteurs de Gulf Canada ne cessent de chercher de nouvelles sources de cet "or noir" si important pour notre avenir.

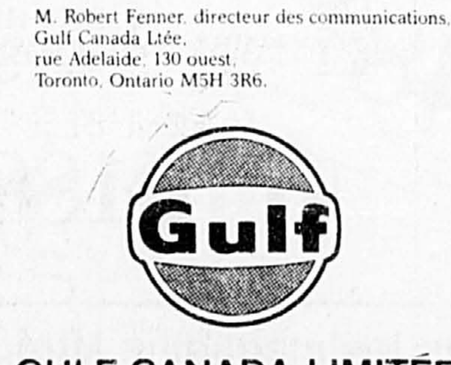
En entendant dire que la "chaleur humaine" pouvait contribuer à chauffer l'édifice de Gulf Canada, plusieurs résidents de Calgary ont apporté des suggestions dans ce sens, dont celle de faire du jogging à travers l'édifice!

Fait étonnant, le seul problème de ce remarquable édifice est d'évacuer l'*excès* de chaleur. Même au plus froid de l'hiver, les ordinateurs, l'éclairage, la machinerie et la "température humaine" créent tant de chaleur qu'on en évide au moyen d'une fontaine qui coule hiver comme été devant l'édifice.

Un des plus efficaces du monde au point de vue de l'économie énergétique, l'édifice Gulf Canada de Calgary ne consomme qu'un quart des produits de chauffage nécessaires à des édifices similaires. Le gouvernement fédéral et un groupe écologique ont décerné des prix spéciaux à Gulf pour cette brillante réussite.



Même s'il est entièrement recouvert de verre, l'édifice Gulf Canada de Calgary ne dépend pas de l'énergie solaire pour son chauffage. En fait, la surface vitrée de l'édifice réfléchit entre 75 et 80% de la chaleur du soleil. L'éclairage, les ordinateurs, la machinerie et les employés eux-mêmes fournissent la chaleur nécessaire. L'édifice est ainsi tellement bien chauffé qu'on doit évacuer une certaine quantité de chaleur: elle permet à la fontaine située à l'entrée de couler même en hiver.



Dans le sous-sol de l'édifice Gulf de Calgary, des réservoirs contenant un million de gallons d'eau recueillent la chaleur produite par les ordinateurs, l'éclairage, la machinerie et même les employés! Cette chaleur est ensuite distribuée partout. Gulf Canada pratique l'économie d'énergie à chaque phase de ses opérations. Cette économie peut faire durer plus longtemps nos réserves actuelles de pétrole qui diminuent avec les années.



***Keith McWalter**, président de Ressources Gulf Canada Inc., a quitté Moose Jaw à 18 ans pour entrer à l'Université de Saskatchewan. Collectionneur chevronné, il a acquis cette armoire orientale alors qu'il dirigeait la compagnie Gulf en Corée.*

L'équipe des spécialistes de Gulf: tous à l'oeuvre sous un même toit!

Le nouvel édifice de Calgary abrite les bureaux, laboratoires et salles de réunion des 1 950 membres de la division ouest de Gulf Canada qui se trouvaient autrefois dispersés à travers la ville.

Voilà donc rassemblée l'équipe Gulf, ses centaines de scientifiques, géologues, ingénieurs et autres professionnels. Ils dirigent les opérations de prospection pétrolière et de recherche de gaz naturel. Ils "raffinent" les techniques d'extraction du pétrole des sables bitumineux, des dépots de pétrole lourd et d'anciens puits qui ne donnent plus leur pleine mesure.

L'équipe Gulf a donné la mesure de son efficacité en trouvant du pétrole là où personne n'avait pensé en chercher. Ainsi a-t-elle joué un rôle capital dans la découverte des gisements de la mer de Beaufort, des îles de l'océan Arctique et de Hibernia, au large de Terre-Neuve, qui pourrait être une des plus importantes sources de pétrole du pays. Ces réussites ouvrent aux Canadiens la perspective de l'autosuffisance pétrolière. Mais, pour mettre fin à notre dépendance face au pétrole étranger, il faut continuer à chercher...et à découvrir!

"L'autosuffisance pétrolière est à notre portée"

Gulf Canada envisage l'économie d'énergie comme le principe de base de l'autosuffisance et applique ce principe à toutes les phases de ses opérations. L'édifice de Calgary se veut un exemple de ce qu'on peut faire dans ce domaine.

Plus de 11 000 Canadiens travaillent chez Gulf. Le président du conseil d'administration, le président et les vice-présidents responsables des opérations de Gulf ont tous leurs racines ici. Ils croient profondément, comme beaucoup d'entre nous, en l'autosuffisance pétrolière du Canada et savent fort bien que l'économie d'énergie constitue le premier pas dans cette direction. Ils croient aussi que jusqu'à ce que de nouvelles sources de production d'énergie soient mises au point - et cela peut prendre plusieurs années - Gulf Canada ainsi que les autres compagnies pétrolières doivent être encouragées dans leurs efforts. Ils croient enfin à l'immensité de nos ressources.

Pour obtenir plus d'information au sujet de l'édifice Gulf de Calgary, veuillez écrire à:

M. Robert Fenner, directeur des communications,
Gulf Canada Ltée,
rue Adelaide, 130 ouest,
Toronto, Ontario M5H 3R6.

Gulf

GULF CANADA LIMITÉE

Tremblay et Gauthier à leur procès pour meurtre

■ Michel Tremblay et Gérald Gauthier, tous deux dans la trentaine et tous deux portant des chemises jaunes et de beaux sourires pour leurs familles et amis présents dans la salle d'audience, ont comparu hier devant le juge G. J. Ryan, pour meurtre au premier degré, c'est-à-dire avec préméditation, sur la personne de M. Michel Roy, alors directeur de la prison à sécurité maximum d'Archambault, à Sainte - Anne - des - Plaines.

JEAN-PAUL SOULIE

L'ex-directeur de prison avait été abattu le 7 avril 78 en face de sa demeure de Pointe - aux - Trembles, alors qu'il débarrassait son entrée de garage de la neige qu'une récente tempête y avait accumulée. Les deux hommes ne subiront pas d'enquête préliminaire: c'est la procédure «privilégiée» que le ministère de la Justice a décidé d'utiliser, et les deux accusés seront de nouveau en cour le 31 août prochain, à l'ouverture de la session des assises criminelles, pour savoir quand leur procès aura lieu.

Tremblay et Gauthier sont par ailleurs détenus présentement pour avoir joué un rôle très actif dans une affaire d'enlèvement, de séquestration, d'extorsion, le tout aboutissant à un vol de plus d'un million de dollars commis en 1979 à la compagnie Wells Fargo. Gauthier et Tremblay ont alors écopé de 14 ans de pénitencier. Lors du meurtre dont ils sont maintenant accusés, il semble que les deux détenus bénéficiaient de «vacances» pour le moins illégales des institutions pénitenciaires qui les hébergeaient. Tremblay sera défendu par Me Gary Martin, tandis que Gauthier a remis son sort entre les mains de Me Jean Sirois.

Le Québec compterait neuf millions de francophones sans l'émigration aux USA

■ Le Québec compterait jusqu'à neuf millions de francophones aujourd'hui, s'il n'y avait eu cette énorme hémorragie qui a amené un million des siens vers l'Ouest canadien et surtout vers le nord-est des Etas-Unis au siècle dernier. Une perte sèche d'ailleurs, puisque la quasi-totalité des émigrants se sont depuis assimilés.

MARIO FONTAINE

Cette thèse, c'est un professeur de l'Université de Montréal, Mme Yolande Lavoie, qui la soutient dans un ouvrage publié récemment par le Conseil de la langue française. Prudente, Mme Lavoie se refuse toutefois à extrapoler sur ce qu'auraient pu être les résultats du référendum sur la souveraineté - association sans cet exode massif.

Elle n'est pas certaine, en effet, que la revanche des berceaux aurait pu se poursuivre à un rythme aussi effréné. «C'est supposer que le Québec pouvait absorber ses excédents démographiques, écrit-elle. Il est fort douteux que les francophones du milieu du XIXe siècle, confinés qu'ils étaient à l'activité agricole et tenus à l'écart du pouvoir, aient pu maintenir la prolificité qui les caractérisait.»

Selon la démographe, une certaine agitation politique et peut-être même de sanglantes rébellions comme celles de 1837 et 1838 seraient devenues presque inévitables. En serait-il résulté de nécessaires réformes économiques et sociales ou une cruelle répression?

«Il faut aussi se rappeler que l'immigration des anglophones du Québec a elle aussi été très importante, surtout au début du processus», soit vers le milieu du siècle dernier, de déclarer hier Mme Lavoie. Celle-ci a cependant frappé de plein fouet la population francophone, celle de Montréal et des comtés de Bellechasse, l'Islet et Kamouraska en premier lieu.

Et pas n'importe quelle population: des centaines de milliers de jeunes gens à l'aube de leur vie active, des légions de jeunes filles qui se sont engouffrées dans les usines de textile des états limitrophes.

«Les Canadiens français avaient la réputation d'être de bons travailleurs, dociles et peu enclins à la syndicalisation. Comme plusieurs ne comprenaient pas la langue de leurs compagnons de travail, ils perdaient moins de temps à parler», dit l'auteur de «L'émigration des Québécois aux Etats-Unis de 1840 à 1930» pour expliquer l'engouement des agents recruteurs des grandes filatures américaines.

Ils connurent un succès tel qu'aujourd'hui, 15 p. c. de la population du New Hampshire et du Maine et 10 p.c. de celle du Rhode Island et du Vermont se compose de Franco-américains issus de cette vague. Mme Lavoie ne se berce cependant pas d'illusions quant à leur survie en tant qu'entité. L'assimilation fait ses ravages, déclare-t-elle, et on peut considérer que la nouvelle génération ne parlera qu'anglais. Le français a été relégué à un rôle folklorique.

Bien peu de chances, par conséquent, que cette diaspora reflue vers ses origines. Le mouvement de retour (environ 100,000 individus) est terminé depuis longtemps, semble-t-il, ayant connu une pointe après 1929.

Une question de l'auteur: pourquoi le gouvernement fédéral a-t-il autant aidé les émigrants européens à s'établir dans l'Ouest canadien alors qu'il n'a rien fait pour les Québécois désireux d'améliorer leur sort par l'émigration, lesquels se sont alors tournés vers les États-Unis parce que le billet de train coûtait moins cher?



GOLF ST-FRANÇOIS LTÉE

TOURNOIS quelques dates disponibles au mois d'août, septembre et octobre sur notre magnifique parcours de 18 trous.

Salle de réception pouvant recevoir de 400 à 500 personnes, idéal pour réunion, banquet, noce, etc...

Prix spéciaux réduits mi-saison pour fin d'après-midi.

Nos spécialités:
Entrecôte sur charbon de bois et rôti de boeuf

3000, boul. des Mille-Iles
St-François, Laval, P.Q.

départ: 666-1062 *Informations:* 666-4958



Domtar fait nettoyer les rives de deux rivières

■ La compagnie Domtar, usine de Lebel-sur-Quévillon, est actuellement engagée dans une vaste opération de nettoyage des berges des rivières Quévillon et Bell, dans le Nord-Ouest.

Une quarantaine d'employés d'une compagnie «sanitaire», sous la surveillance des fonctionnaires de la région 8 du ministère de l'Environnement, râclent les rives de ces cours d'eau, sur «plusieurs kilomètres de distance» pour éviter le pire. Les opérations ont pour but de récupérer quelque 10,000 gallons de mazout qui se sont échappés des réservoirs de cette papeterie il y a quatre jours.

La masse d'huile, dit le fonctionnaire Raymond Barrette, d'Urgence-Environnement, atteint maintenant l'aval de Rapide-des-Cèdres et menace la vie des animaux dont l'abondante réserve d'esturgeons, de brochets et de dorés. A certains moments, on a craint que les réserves d'eau de la région de Matagami ne soient atteintes.

La situation est par ailleurs corrigée à Sainte-Anne-de-la-Pérade, où une entreprise de fabrication de la margarine a laissé s'échapper, il y a trois jours, 15,000 gallons d'huile végétale dans les cours d'eau. Dès le lendemain, apprend-on, une compagnie spécialisée avait recueilli la majeure partie des liquides dont la toxicité est de loin inférieure à celle du mazout.

Les Mohawks font fi de l'injonction

■ (d'après CP) — Les travailleurs de la construction de la réserve de Caughnawaga ont décidé de faire fi de l'injonction leur enjoignant de cesser le travail sur le pont Honoré-Mercier jusqu'à ce qu'ils aient satisfait aux règlements provinciaux relatifs à la sécurité.

L'injonction a été émise lundi par la Cour supérieure du Québec, après que des inspecteurs de la Commission sur la santé et la sécurité professionnelles eurent fait savoir que les échafaudages et l'équipement de sécurité utilisés par les Indiens ne satisfaisaient pas aux normes.

Une trentaine de Mohawks sont occupés à repeindre la superstructure et à renforcer les piliers de béton du pont, qui relie l'île de Montréal à la réserve, sur la rive sud du fleuve.

Les Indiens ont déclaré qu'ils défiaient l'injonction parce que la province n'avait aucune juridiction sur ce pont, qui dépend du gouvernement fédéral.

Joe Norton, sous-chef de la réserve, a précisé que les Indiens avaient cessé le travail mardi, mais qu'ils l'avaient repris hier. Il a ajouté qu'ils avaient établi leurs propres normes de sécurité, et que, en huit années de travail sur ce pont, aucun accident grave imputable à des précautions insuffisantes ne s'était jamais produit.

Selon lui, les travailleurs ne prennent aucun risque, et souvent même, leurs précautions excèdent celles du code provincial.

M. Norton a souligné à ce propos que les Mohawks considéraient cette dernière querelle avec les autorités provinciales comme une question de juridiction, «tout comme dans le cas de Restigouche».

Pour sa part, M. Pierre Trudel, porte-parole de la commission, a affirmé que l'autorité de la province en matière de sécurité sur tous les chantiers ne pouvait être mise en doute.

Voyez-vous un rapport entre votre compte en banque et l'importation des arachides?

Vous demandez-vous parfois ce que la banque fait avec vos dépôts?

On sait que la majorité des Canadiens déposent leurs économies dans une banque. Mais qu'arrive-t-il à cet argent? En fait, les banques à charte canadiennes le font fructifier. La banque verse un intérêt pour l'utilisation de votre argent et après avoir mis une partie de vos fonds "en réserve" elle prête le reste pour réaliser un intérêt à son tour.

Les banques agissent comme intermédiaires

En termes plus techniques, les banques servent d'intermédiaires en utilisant des sommes prêtables à des fins productives. Au Canada, les banques à charte sont les intermédiaires financiers les plus couramment utilisés et elles fournissent le mécanisme essentiel à la rentabilité des épargnes.

Combien d'argent les banques peuvent-elles prêter? Les prêts dépendent des dépôts. Vos épargnes sont prêtées à d'autres déposants par l'entremise de la banque. Même si cette dernière reçoit les épargnes de plusieurs types de déposants, elle n'a pas la possibilité de prêter tout l'argent déposé chez elle. De par la loi, une partie importante des dépôts bancaires doit être conservée en réserves liquides.



Qu'arrive-t-il à l'argent que vous déposez dans votre compte d'épargne?

Qui sont les plus gros déposants?

Le monde ordinaire. En effet, les dépôts d'épargne, y compris ceux à terme fixe, constituent en nombre et en valeur la plus importante catégorie de dépôts en dollars canadiens dans les banques à charte. Les Canadiens sont reconnus pour leur sens de l'économie, ce qui explique pourquoi le nombre des comptes d'épargne et des dépôts à terme dans les banques dépasse le chiffre des habitants du pays. En 1980, le solde moyen de ces dépôts se situait entre $2,500 et $3,000. Leur somme totale dépassait $75 milliards.

Les banques financent le monde des affaires

Les banques accordent une grande variété de prêts à des entreprises de toutes sortes.

Sur une haute échelle, elles participent au financement de projets industriels et commerciaux d'envergure; citons l'exploitation des sables bitumineux de l'Alberta, le gazoduc canadien, et le projet de la Baie James.

A un niveau plus rapproché, les crédits à la petite entreprise représentent plus de 90% de tout le crédit bancaire commercial. Même si certains prêts à ce secteur peuvent atteindre $200,000, le prêt moyen est d'environ $20,000. Ces crédits sont accordés à une foule de gens: du camionneur à l'épicier, du fabricant de vêtements au constructeur de bateaux.

Les banques sont aussi largement impliquées dans les prêts hypothécaires domiciliaires. Entre 1954 et 1979, elles ont accordé plus de 30 milliards de dollars pour quelque 1,100,000 maisons d'habitation au Canada.

Enfin, les banques constituent la source première de crédit à l'agriculture. Leurs prêts aux fermiers canadiens ont quintuplé en 10 ans et atteignent actuellement entre 40 et 45 pour cent du crédit total à l'entreprise agricole.

Qui détermine les taux d'intérêt?

La différence entre le coût d'emprunt de l'argent des déposants (les intérêts versés) et le revenu de l'argent prêté (les intérêts reçus) s'appelle marge bénéficiaire. Celle-ci rapporte aux banques la plus grosse partie de leurs revenus. Quant aux taux d'intérêt, ils dépendent largement des lois du marché, qui agissent sur la demande et l'approvisionnement d'argent. Le gouvernement fédéral joue aussi un rôle majeur au niveau des taux d'intérêt puisque, par le biais de la Banque du Canada, il asseoit sa politique monétaire en fonction des besoins du pays et du contexte économique international.

Les prêts sont accordés au taux préférentiel (le taux de base des emprunteurs à bas risque) ou à des taux plus élevés fondés sur une évaluation par la banque de la solvabilité de l'emprunteur, des risques, de la durée de l'emprunt et du coût des services.

Les actifs liquides des banques

Une partie importante des fonds bancaires est investie dans des valeurs canadiennes. Celles-ci comprennent les Bons du Trésor du gouvernement canadien, de même que des titres provinciaux, municipaux et corporatifs. Au total, ces fonds représentent plus de 10% des avoirs des banques en dollars canadiens. Après avoir satisfait aux réserves prescrites par la loi, les banques peuvent les utiliser comme source additionnelle de liquide pour répondre à des demandes inattendues.

Le commerce avec l'étranger

Les exportations comptent pour plus d'un quart du produit national brut (PNB) canadien. La présence des banques canadiennes sur les marchés internationaux et leur expertise reconnue en opérations bancaires internationales sont donc un atout. Les actifs en devises étrangères des banques comptent pour plus du tiers de leur actif global. Comme les banques transigent leurs affaires à l'étranger en devises du pays, elles ne drainent pas les ressources domestiques.

Mais où est le rapport avec les arachides?

Quand vous déposerez votre argent, songez que peut-être vous aidez votre voisin à obtenir une hypothèque, ou un étranger à partir en vacances, ou un importateur à financer ses cargaisons de cacahuètes qui serviront à fabriquer le délicieux beurre d'arachides dont raffolent les jeunes. Vous pouvez donc réaliser que quel que soit votre dépôt, il est important dans l'économie canadienne.

Troisième d'une série de messages pour vous aider à mieux connaître et à mieux comprendre les banques.

Les banques à charte canadiennes.

Banque de Montréal · La Banque de Nouvelle-Ecosse · Banque Toronto-Dominion · Banque Nationale du Canada · Banque de Commerce Canadienne Impériale
La Banque Royale du Canada · La Banque Mercantile du Canada · Banque de Colombie Britannique · Banque Commerciale du Canada · Norbanque
Banque Continentale du Canada.

ÉDITORIAL

PAUL DESMARAIS
président du conseil d'administration

ROGER LEMELIN
éditeur

la presse

ROGER-D. LANDRY
président-directeur général

JEAN SISTO
éditeur adjoint

YVON DUBOIS directeur de l'information
MARCEL ADAM éditorialiste en chef

La médiation du juge Gold aux Postes

L'acceptation de la médiation par le Syndicat des postiers du Canada (SPC) et son président, Jean-Claude Parrot, autorise un certain optimisme en ce dix-septième jour de la grève des Postes.

Enfin, les parties à ce conflit, qui, depuis le 25 juin, ne se parlaient plus que par l'entremise des media, vont se rencontrer de nouveau en présence d'une tierce personne. Et la tierce personne en question, le juge en chef Alan Gold, de la Cour provinciale du Québec, est sûrement l'un des plus prestigieux médiateurs sur lequel on pouvait tomber d'accord. Il devrait faciliter grandement cette reprise de dialogue.

Si tout cela, malgré tout, n'autorise qu'un certain optimisme c'est que les interlocuteurs, en dépit de prétentions contraires, sont loin d'être sur la même longueur d'ondes. Si l'on fait exception de l'an dernier, la tradition veut qu'aux Postes un accord négocié est quelque chose d'à peu près impensable.

Les Canadiens en sont d'ailleurs venus à accepter comme une fatalité ces paralysies du courrier qui marquent invariablement chaque renouvellement de convention collective. Ils attendent avec impatience, chaque fois, que le gouvernement invite le Parlement à voter la loi d'exception qui ramènera les postiers au travail.

Le présent conflit n'a rien d'original à ce point de vue. Encore une fois, on a affaire à un syndicat extrêmement combatif pour qui la grève n'a rien de l'arme ultime. Ce syndicat a acquis, au cours des ans, une arrogance peu commune. Ayant réussi à faire chanter le gouvernement plus souvent qu'à son tour, il n'y a plus de limites à son audace. Il sait qu'il peut obtenir à peu près tout ce qu'il demande. Il sait également que les lois d'exception qui forcent ses membres à reprendre le collier ne les privent jamais de droits acquis. Il sait surtout qu'il peut défier l'autorité de la loi sans beaucoup de risque.

Dans tout cela, le gouvernement n'est pas lui non plus sans péché. Il prend souvent trop de temps à mettre toutes ses cartes sur la table. Et il contribue à gâter parfois aussi le climat de ses relations avec ses employés par sa lenteur à régler les griefs qui lui sont présentés en cours de convention.

Mais, le syndicat demeure le grand responsable de cet esprit d'affrontement qui, aux Postes, rend si difficile la recherche du compromis honorable. Dans le conflit actuel, il a, à deux reprises, posé cavalièrement ses conditions à la reprise des pourparlers. Il a commencé par demander que le gouvernement accepte, comme un minimum, le rapport du bureau de conciliation. Il a, ensuite, exigé que le président désigné de la future société des Postes vienne siéger à la table de négociation.

Malgré tout, maintenant qu'on a convenu d'accepter la médiation du juge Gold, les parties doivent oublier ce qui s'est passé jusqu'ici pour s'efforcer de trouver rapidement un terrain d'entente. Les miracles restent toujours possibles.

Mais, la période des calculs stratégiques doit être considérée comme révolue. Les échanges ne peuvent s'éterniser. Il y a une limite aux ennuis que l'on peut causer à l'économie canadienne et à la population en général. Si, après quelques jours de nouvelles propositions et contre-propositions, aucun déblocage ne s'annonce, il faudra que les élus du peuple exercent encore une fois leur autorité.

Dans cette affaire, les conservateurs n'ont probablement pas eu tort de prolonger la session en cours. En ce faisant, ils ont rendu les parties plus conscientes de l'urgence qu'il y avait de régler le conflit en faisant planer une menace plus immédiate d'intervention législative.

Par contre, on comprend mal la distinction qu'ils ont voulu faire entre le courrier ordinaire et le courrier dit prioritaire que le gouvernement a cherché à maintenir en dépit de la grève. Il n'y a rien d'immoral à ce que les Postes offrent un service plus expéditif aux grandes entreprises moyennant un tarif plus élevé, pourvu, bien sûr, que le service régulier dont bénéficie toute la population reste de bonne qualité ou n'en souffre pas. Le chef conservateur Joe Clark n'impressionne personne quand il accuse le gouvernement de mieux traiter l'élite. Celle-ci n'a pas de traitement de faveur puisqu'elle en paye le prix.

D'autre part, la prétention du gouvernement est aussi difficile à accepter quand il se réfugie derrière des contrats avec ces entreprises privées pour justifier le maintien de son service prioritaire. Il n'a peut-être pas de contrat spécifique avec l'ensemble de la population, mais il a tout de même un engagement tacite de lui assurer son service postal. Pourtant, en raison de la grève que sa législation a permise, il se sent dégagé de cet engagement. Il ne devrait pas raisonner différemment en ce qui a trait au courrier prioritaire.

VINCENT PRINCE

La Grande-Bretagne n'est pas immuable, mais où va-t-elle?

«Le royaume se flatte encore d'offrir au monde l'exemple d'une civilisation exquise.» Ce jugement est pris dans un livre sur l'Angleterre publié en 1976. L'année 1976 n'est pas si loin. Qui oserait dire aujourd'hui, après les émeutes de Londres, de Liverpool, de Manchester, que l'Angleterre peut encore offria au monde l'exemple d'une civilisation exquise?

Les explosions des derniers jours ont pris les Anglais eux-mêmes par surprise. Ce qui les surprendra peut-être encore plus que le désordre dans la rue, ce sont les moyens que le gouvernement sera contraint d'employer pour garantir la paix publique.

«Law and order». Tous les peuples réagissent de la même façon quand l'ordre apparaît menacé. S'il faut absolument choisir entre l'ordre et la justice, les peuples vont choisir l'ordre. Il n'est pas certain que Mme Thatcher soit du côté de la justice; mais elle sera du côté de l'ordre. De débonnaire qu'elle était sa police devient d'heure en heure un peu plus féroce.

Un humoriste américain a dit un jour que lorsque la maison d'un Anglais prend soudainement feu en pleine nuit son propriétaire perd son flegme et se met à parler avec l'accent du Bronx. Surpris par l'étendue et l'indéniable gravité des événements de cet été, les Anglais vont-ils multiplier les tribunaux d'exception et ériger des camps spéciaux de redressement pour les rebelles, expédients qu'ils ont tant de fois jugés sévèrement quand ils ont vu d'autres gouvernements y recourir? L'Angleterre aura-t-elle, à son tour, une loi anticasseurs, dont l'esprit tient en ces simples mots: ceux qui cassent paient? (Introduite en France après les événements de 1968, la loi anticasseurs a été abolie.)

Aujourd'hui, 16 juillet, la Chambre des communes de Londres doit examiner l'ensemble du problème posé par les excès des derniers dix jours. «Les autorités se demandent si les lois actuelles donnent à la police et aux cours de justice tous les pouvoirs qu'exigent les circonstances ou s'il en faut davantage. Le Premier ministre en a discuté avec les chefs de police à Liverpool et à Londres.» (Bulletin officiel du gouvernement britannique.) Le «Riot Act», naguère aboli, pourrait revenir sous une forme modifiée.

La situation reste insaisissable. On a surpris des pillards de 8 ans. Ce n'est pas à ceux-là, je suppose, qu'on va demander d'expliquer «l'idéologie» derrière le mouvement de protestation!

Il est certain que Mme Thatcher est personnellement très impopulaire dans beaucoup de milieux, que ses politiques le sont encore davantage. «Ditch the bitch», qui n'est certainement pas l'expression la plus parfaite du respect, est un cri qui a d'abord été lancé par les syndicats, mécontents des contraintes que le gouvernement conservateur leur a imposées. Dans une mesure difficile à évaluer les facteurs interraciaux jouent également.

Cette flambée survient à un mauvais moment. Les autorités sont d'autant plus nerveuses que le mariage du prince Charles à Lady Diana Spencer aura lieu dans une quinzaine, selon un rituel plutôt anachronique, il faut en convenir, et que la politique de Londres en Irlande est sujette à des critiques sévères à l'étranger.

Seules les sociétés mortes sont immuables. La société anglaise n'est certainement pas morte. Mais la décolonisation en a fait une société légère. Et vulnérable, comme le prouve l'enfièvrement de l'été 1981.

GUY CORMIER



REPRISE

Droits réservés

Tout va très bien à Varsovie

C'est surtout ce qu'on peut lire entre les lignes qui attire l'attention dans les discours qui ont été prononcés jusqu'ici au 9e contrès du Parti ouvrier unifié polonais (POUP).

Bien sûr, le discours du premier secrétaire Stanislaw Kanya était abondamment émaillé de serments de fidélité genre: «la Pologne est un maillon durable de la communauté socialiste», ou encore, «hors du parti communiste point de salut». Mais ces discours abondent également en passages qui attestent d'un certain courage, et cela, à tel point qu'on se demande si nous autres, observateurs étrangers, nous ne nous sommes pas un peu mépris sur la véritable nature de l'équipe dirigeante en Pologne.

Cette équipe est certes formée de communistes. On peut même croire que ce sont des communistes convaincus et qui ont à coeur le renouveau d'un système auquel ils croient. Mais ces dirigeants restent tout de même des Polonais très chatouilleux au chapitre de l'autonomie qu'ils entendent conserver à leur pays.

Autre fait significatif à signaler: le délégué de l'URSS au congrès a fait preuve d'un étonnant esprit de conciliation. Décidément, le Kremlin a changé son fusil d'épaule. Après avoir essayé les menaces et l'intimidation, on dirait qu'il cherche maintenant à intégrer et à apprivoiser le renouveau instauré par la base.

Le délégué soviétique a répété le plus tranquillement du monde qu'il appartient à la Pologne, et à la Pologne seule, de remédier aux difficultés créées par la crise en cours. Peu auparavant, M. Kanya avait insisté sur l'impossibilité d'imposer à la Pologne son avenir si, au préalable, on ne s'arrangeait pas pour qu'il y ait entente à la base, c'est-à-dire, dans le peuple.

Enfin, ce qui frappe le plus, c'est qu'aucun orateur n'a encore condamné l'organisation ouvrière de Lech Walesa. Au contraire, les délégués qui ont pris la parole jusqu'ici ont tous exprimé leur impatience devant les lenteurs des dirigeants à accélérer l'application du «renouveau socialiste» en Pologne.

Loin donc de vouloir mettre un frein au «renouveau», les Polonais entendent plutôt l'accélérer, et cela, non pour contrarier le Kremlin, mais bien plutôt par esprit de fidélité à la bonne vieille idéologie. Tout se passe comme si le «renouveau» était en train de devenir une émanation du parti lui-même et que, loin d'en condamner l'initiative, on l'encourage.

Le congrès n'est pas terminé bien sûr. Il reste sans doute de durs moments à passer. Mais il faut reconnaître que, jusqu'ici, le climat a fait mentir les prédictions.

JEAN PELLERIN

L'AVENIR ÉCONOMIQUE DES PAYS DE L'OCCIDENT (3)

«La terre devient un marché global»

Voici la troisième partie d'une conférence que M. Robert Bourassa donnait récemment à l'Université d'Oxford, devant l'Association des jeunes dirigeants des pays de l'OTAN. La dernière tranche sera publiée demain.

Le deuxième trait caractéristique de l'évolution économique de l'Occident est le rétrécissement de l'espace international. Pour paraphraser McLuhan, «la terre devient un marché global». Comme corollaire, on constate une concurrence accrue pour les entreprises des pays industrialisés. Trois aspects de la globalisation des marchés sont ici considérés:

ROBERT BOURASSA

- Le développement de l'électronique et des microprocesseurs.
- Les échanges accrus de ressources.
- La croissance des entreprises multinationales.

A) Le développement de l'électronique et des microprocesseurs

L'électronique va bouleverser plusieurs branches industrielles, l'automatisation permettant des gains de productivité importants.

Il ne s'agit pas à proprement parler d'une libération de l'homme du travail, mais du remplacement de tâches intensives en labeur physique par un nouveau travail mental intensif.

L'électronique requiert de longues périodes pour l'élaboration du logiciel (software), la collecte et la mise à jour des données et pour l'utilisation des systèmes par les usagers.

Avec 70% de la production des machines-outils à commande numérique (robots) de l'OCDE, le Japon, les Etats-Unis et l'Allemagne de l'Ouest sont à même de dominer le développement de la robotique. La robotique annonce un regain de concurrence dans les pays industrialisés. Puisque la nouvelle étape d'automation s'adresse aux entreprises dont l'échelle de production est la plus grande, elle favorisera la globalisation des marchés. A l'instar de l'industrie automobile japonaise, il est prévisible que les entreprises qui adopteront les premières les nouvelles méthodes de production prendront le leadership de leur industrie.

B) L'interdépendance des nations dans le commerce des produits de base

Nous avons déjà signalé que les pays d'Europe occidentale et le Japon sont particulièrement sensibles aux difficultés d'approvisionnement en minerais.

En matière de ressources énergétiques, on peut affirmer que l'ensemble des pays industrialisés montre une vulnérabilité aux ruptures d'approvisionnement en hydrocarbures, y compris les Etats-Unis et le Canada.

Or, l'interdépendance des nations en matière énergétique n'a pas diminué depuis la crise de 1973, mais s'est accentuée.

Aux Etats-Unis par exemple, la part du pétrole importé qui était de 29% en 1972 est passée à 43% en 1980. On prévoit qu'elle sera de 40% en l'an 2000.

Plusieurs méga-projets énergétiques internationaux sont projetés ou en voie de réalisation.

Le Japon convertit ses industries au charbon nord-américain. L'URSS désire relier la Sibérie à l'Europe de l'Ouest par un important gazoduc. Plusieurs projets internationaux de transport de gaz naturel liquifié sont en voie de préparation.

Au Canada, les exportations d'électricité vers les Etats-Unis ont augmenté de plus de 50% en 1979 par rapport au niveau de 1978. Or, les exportations canadiennes d'électricité sont susceptibles de connaître une croissance fulgurante.

A ce sujet, j'ai publié un livre en mars dernier faisant ressortir les avantages pour l'Est du Canada et les Etats américains voisins de créer des interconnexions nouvelles d'une capacité de 10,000 MW. Ce projet ferait plus que doubler les interconnexions totales actuelles du Canada avec les Etats-Unis.

L'installation de ces interconnexions nouvelles permettrait de «suréquiper» le réseau électrique québécois de 10,000 MW, par le devancement des aménagements hydroélectriques prévus 43% en 1980.

C) La croissance de la concurrence dans les pays industrialisés

Deux facettes de la croissance de la concurrence peuvent ici être signalées, pour ajouter aux commentaires précédents concernant l'effet stimulant pour la concurrence de l'introduction des robots. D'une part, les pays en voie de développement occupent une part croissante de marchés qui leur étaient auparavant inaccessibles. Par ailleurs, à l'intérieur des pays industrialisés, il apparait opportun de s'interroger sur l'avenir des entreprises multinationales.

Les pays en voie de développement étaient responsables en 1980 de 30% de la production mondiale, contre 18% en 1970. Les pays qui ont le plus contribué à cette croissance sont les pays d'Amérique latine, la Chine et les pays exportateurs de pétrole.

En l'an 2000, avec 15% de la population mondiale, les pays de l'OCDE pourront fournir plus de 50% de la production mondiale, mais leur part aura sensible-

(suite en page A 7)

Les francophones dans la Fonction publique fédérale

Le 12 mai 1981, paraissait dans votre quotidien, sous la rubrique «Economie et finance», un article de monsieur Jean Poulain sur la Fonction publique fédérale et intitulé «Plus les salaires sont bas, plus ils sont réservés aux francophones». Dans la même veine, LA PRESSE du 22 juin 1981 publiait un article de monsieur Maurice Jannard sur les cadres supérieurs francophones dans les grandes entreprises du Québec intitulé «Le fédéral pire que le secteur privé». Cet article se référait à l'article de monsieur Poulain. A titre de président du Conseil du trésor et responsable notamment du programme des langues officielles dans la Fonction publique fédérale, je me dois de rétablir les faits et de tenter de corriger l'impression inexacte qu'aurait pu laisser, dans l'opinion du public, la lecture de ces articles.

Bien que les statistiques citées dans l'article de monsieur Poulain soient exactes, on en donne une interprétation qui pourrait laisser croire que le gouvernement fédéral ne s'est pas encore doté d'une politique claire en matière de participation équilibrée des deux communautés de langues officielles et que, conséquemment, les francophones continuent toujours d'être sous-représentés au sein de la Fonction publique fédérale et d'y occuper les postes les moins rémunérés.

Il convient de préciser, à cet égard, que la participation francophone des catégories supérieures de la Fonction publique fédérale s'est largement améliorée au cours des 10 dernières années en passant de 13.1% qu'elle était en 1971 à 23.1% en 1980. De plus, au Québec seulement, 85% des postes de la haute gestion étaient occupés par des francophones en 1980, ce qui est très différent du 13% mentionné dans l'article de monsieur Jannard, alors que ceux-ci occupaient, à l'échelle nationale, 1[illegible]% de tous ces postes. Cette [illegible], sur un total de 1,622 postes [illegible] cadres supérieurs dans [illegible] Fonction publique fédéra[illegible] près de 20% sont maintenant occupés par des francophones. Quant aux écarts salariaux soulevés dans ces articles, ils sont en grande partie explicables par la différence existant entre l'âge moyen des francophones qui, dans cette catégorie, est significativement moins élevé que celui des anglophones. A titre d'exemple, 63.1% des employés francophones dans la catégorie scientifique et professionnelle sont âgés de moins de 40 ans alors que seulement 48.6% des employés anglophones sont du même groupe d'âge. La pyramide des âges moyens de ces cadres francophones assurera une amélioration de la situation au cours des prochaines années par le seul roulement du personnel. Dans cet éclairage, la comparaison que l'article de monsieur Jannard tentait d'établir entre le gouvernement fédéral et le secteur privé au Québec ne m'apparaît pas défavorable au gouvernement fédéral, pour autant que l'on puisse comparer ces deux réalités.

J'aimerais également apporter des précisions qui, je n'en doute pas, ne manqueront pas d'éclairer vos lecteurs quant au nombre de postes bilingues occupés par des unilingues anglophones. L'article de monsieur Jannard, rapportant les propos d'un des auteurs du rapport SECOR publié en 1979, affirmait «qu'on trouva une foule de postes bidons, des emplois qui étaient censés être occupés par des gens bilingues mais qui en fait étaient occupés par des unilingues anglophones». Une telle affirmation pourrait laisser croire que la situation est désespérée. Ce qui est loin d'être le cas. Tout d'abord laissez-moi vous dire qu'il n'y a pas de postes bidons au gouvernement fédéral. Par rapport au service que nous voulons accorder au public canadien qui a le droit d'être servi dans la langue officielle de son choix, les ministères doivent identifier les exigences linguistiques de leurs postes. En 1981, en ce qui a trait aux postes déclarés bilingues, 83.6% des employés occupant ces postes (70.1% en 1978) rencontrent les exigences linguistiques. Parmi ceux qui ne rencontrent pas encore ces exigences, 3.9% étaient sur le point d'entreprendre de la formation linguistique afin de les rencontrer (2.9% en 1978) et 12.5% exerçaient leurs droits d'occuper des postes bilingues sans satisfaire aux exigences linguistiques (27% en 1978). On notera ici que, depuis 1978, la situation s'est constamment améliorée.

Je suis sensible aux préoccupations qui ont donné lieu à la rédaction de ces deux articles. Je suis également d'emblée d'accord avec l'idée que la Fonction publique devrait fonctionner dans les deux langues officielles et assurer que le débat public en cette matière, puisse se faire en tenant compte de toutes les données de base, afin justement que vos lecteurs puissent mieux juger des progrès accomplis jusqu'ici. De notre côté, comme nous le faisons depuis quelques années, nous continuerons de mettre à la disposition du public les rapports et plans en matière de langues officielles des corporations de la Couronne et des ministères fédéraux. J'ose croire que, ce faisant, le public sera à même de constater les changements institutionnels importants qui sont en train de prendre place dans la Fonction publique fédérale.

Donald J. JOHNSTON
Président du Conseil
du trésor du Canada

Dissension au sujet des subventions au Théâtre-Ballet Canadien

Dans l'édition du lundi 15 juin de LA PRESSE, le critique Jean-Paul Brousseau conclut un article consacré au Théâtre-Ballet Canadien par une affirmation totalement gratuite concernant les subventions accordées à cette compagnie: «...le Théâtre-Ballet Canadien a été lancé avec cinq fois plus de fonds publics qu'il n'en aurait fallu pour sauver Entresix de la dissolution.»

Monsieur Brousseau démontre une fois de plus, ou son ignorance ou sa mauvaise foi. Pour sa dernière année d'opération, le Conseil des Arts du Canada avait accordé à Entresix une subvention de $135,000 comparativement à $160,000 pour le Théâtre-Ballet Canadien pour sa première année d'opération, un an plus tard. Il faut imputer à d'autres qu'au Conseil des Arts la responsabilité pour la dissolution d'Entresix.

Monsieur Brousseau laisse sous-entendre également que les décisions prises à «Bytown» relèvent davantage de la politique que de la danse. Là encore, il démontre son ignorance totale du fonctionnement du Conseil et de ses méthodes d'appréciation par des spécialistes indépendants, système qui élimine au départ, toute possibilité d'ingérence politique.

Monsieur Brousseau a droit à son opinion personnelle sur l'utilité du Théâtre-Ballet Canadien. Il n'a pas le droit de fausser la réalité et surtout il a le devoir de se renseigner avant de porter un jugement sur des situations qu'il ne connaît pas à fond. Et j'ajoute, au risque de me répéter (c'est effectivement la deuxième fois en quelques mois que je dois rétablir les faits suite aux commentaires de Monsieur Brousseau sur le Conseil des Arts et les subventions accordées aux compagnies de danse), c'est le critère qui distingue le journaliste professionnel des autres.

Monique MICHAUD
Responsable du Service
de la danse

P.S. A quand cette entrevue sur la situation de la danse, promise dans ces pages il y a déjà huit mois?

RÉPONSE

Mme Michaud y va encore une fois de ses accusations outrées d'ignorance ou de mauvaise foi à mon endroit, mais elle nous cache elle-même une partie significative des faits.

Premièrement, la dernière tranche de la subvention de $135,000 à Entresix pour 1979-80 (le quart, ou $33,750) n'a jamais été versée. C'est cela, plus l'incurie du ministère des Affaires culturelles du Québec, qui a causé la dissolution d'Entresix.

Mme Michaud peut toujours arguer que cette somme n'était pas due avant février ou mars 1980 alors que la requête d'Entresix pour faire avancer ce versement datait de décembre 1979. Le reste des faits démontre qu'en s'en tenant à une interprétation toute légaliste de ses règlements (et en tenant l'oeil ouvert sur le Ballet Ys de Toronto, lui-même en perdition à l'époque), Ottawa obtenait en ne faisant rien ce qu'il n'avait pas réussi à obtenir de l'administratrice d'Entresix, feu Jacqueline Lemieux: le déménagement d'Entresix à Ottawa, où l'on souhaitait la présence d'une compagnie plus traditionnelle que le Groupe de la Place Royale. Et si Mme Michaud n'aime pas qu'on impute au refus de Jacqueline Lemieux des motifs «politiques», alors parlons de raisons... patriotiques et cessons de jouer sur les mots — ce qu'ont fait depuis longtemps ceux qui connaissaient Jacqueline Lemieux.

Une dernière remarque. Comme j'avais erronément établi à $28,000 la tranche de la subvention du Conseil encore due à Entresix au lieu de $33,750, et que des chiffres publiés par la presse anglophone d'Ottawa donnaient $140,000 de subvention initiale au Théâtre-Ballet Canadien au lieu de $160,000, il me fait plaisir de rectifier ici, sans préjudice, la phrase de mon compte rendu que relève Mme Michaud, cette fois ainsi libellée:

«...le Théâtre-Ballet Canadien a été lancé avec 4.74074 fois plus de fonds publics qu'il n'en aurait fallu pour sauver Entresix de la dissolution.» Professionnalisme oblige...

J.-P. B.

EN VRAC

Des ingénieurs «à rabais»

Monsieur Camille Laurin
Ministre de l'Education
Québec
Monsieur le Ministre,

Vous avez décidé (LA PRESSE, vendredi 3 juillet 1981) de donner aux diplômés de l'Ecole de Technologie Supérieure de l'Université du Québec (ETS) le titre d'ingénieur, en dépit de l'insuffisance de leur formation, au mépris des recommandations et de l'autorité de l'Ordre des Ingénieurs du Québec (012) et à l'encontre du but visé par les rapports de l'Opération Sciences Appliquées (commandés par le Gouvernement) d'il y a quelques années.

Il n'est certainement pas nécessaire de vous rappeler ici que la fonction de l'ETS était la formation de spécialistes en génie ayant une qualification intermédiaire entre celle des techniciens (depuis rebaptisés technologues) et celle des ingénieurs. Ce but ne sera donc pas rempli.

Il m'apparaît de plus en plus évident que l'ETS ne pouvait souffrir de remplir ce rôle peut-être moins prestigieux mais pourtant nécessaire, et que le «lobbying» de son ambitieux directeur (que j'ai eu l'occasion de rencontrer) a finalement porté fruit, malgré ses inégalités et ses omissions.

Ne croyez pas que c'est pour défendre mon salaire (moins élevé que celui d'un constable de la SQ) ou ma retraite (je n'en ai pas) que je m'élève contre votre décision: c'est parce que l'admission de n'importe quel diplômé (je vois venir la vague des diplômés «à rabais» auxquels vous ouvrez la porte) à la pratique du génie au titre d'ingénieur, n'accomplira que deux choses:

— le titre dévalorisé ne portera plus l'importance qu'il avait, surtout dans les contacts avec d'autres pays, et un doute sera jeté sur la garantie de compétence qu'il devait représenter, notamment aux yeux du public;
— les entreprises regarderont de plus en plus le nom de l'institution sur le diplôme, et non le titre, rendant ce dernier pratiquement inutile (je vous rappelle ici que c'est le cas dans de nombreux pays).

En vous attaquant à une profession respectée et pourtant bien peu élitiste en comparaison à d'autres, je crois que vous errez. J'espère au moins que, par souci de justice, vous laisserez bientôt les infirmières porter le titre de «médecin auxiliaire», par exemple. Au point où nous en sommes...

Rémi ALAURENT, ing.
Poly '77, Montréal

Action policière inopportune

(Lettre ouverte au recteur de l'Université du Québec à Trois-Rivières)

Monsieur le recteur,

Je ne connais absolument rien du «Ralliement républicain du Québec». Peut-être, ce mouvement ne fait-il que regrouper quelques illuminés doublés d'imbéciles, quelques sectaires fanatisés. Je ne sais. Mais que des membres de ce mouvement manifestant dans le plus grand calme contre la présence du président du Club de Rome, Aurelio Peccei, lors de l'ouverture du Congrès mondial des sciences de l'éducation, se fassent arrêter par la police sur le campus de l'université, il y a là quelque chose de profondément choquant.

Si la liberté de parole et d'expression ne trouve plus, dans l'université, un lieu privilégié de son épanouissement, c'est à désespérer non seulement de l'université, mais de la société qui la soutient.

Je le répète: ces gens manifestaient dans le plus grand calme, se bornant à brandir silencieusement des pancartes et à distribuer des tracts. Et, devant des personnes venues des quatre coins du monde, nous nous offrons le luxe de les «faire embarquer» par la police avec la même rapidité que s'il s'était agi d'une manifestation sur la Place rouge à Moscou. Vraiment, pour nous, il n'y a pas de quoi être fiers! D'aucuns rétorqueront: voilà bien une tempête dans un verre d'eau. Je ne le crois pas. Peu importe que les personnes arrêtées — et, probablement, très rapidement relâchées — représentent un groupuscule ou un mouvement important, il s'agit, en fait, d'une question de principe: l'université est-elle capable, sans recourir à la force policière, d'assumer la liberté de parole et d'expression? D'autre part, je voudrais savoir qui, à l'université, va décider quels sont les «bons mouvements» auxquels on accordera le droit de s'exprimer, de manifester, et quels sont les autres? (...)

Alexis KLIMOV,
professeur,
Département de philosophie
Université du Québec à
Trois-Rivières

Conférence sur le Kampuchéa

Dans la guerre actuelle qu'il est forcé de mener contre les colonialistes vietnamiens, le peuple khmer lutte, certes, pour sa propre survie et celle de sa nation, mais en même temps il contribue au prix de sa chair et de son sang à défendre la paix, la sécurité et la stabilité en Asie du Sud-Est et dans le monde.

Conscients de la préservation de la paix qui est chère pour tout le peuple de notre globe, les pays de l'ASEAN, les autres pays épris de paix, de justice et de liberté dans le monde, ainsi que le Secrétaire général de l'ONU se sont mis d'accord pour convoquer une conférence internationale sur le Kampuchéa, qui a débuté lundi à New York, conformément à la résolution pertinente 35/6 de l'ONU, en vue de faire retirer toutes les forces étrangères du Kampuchéa, suivant un calendrier déterminé, et ce, avec ou sans la participation des autorités de Hanoi et de leurs partisans.

Parallèlement aux efforts pacifiques déployés par la communauté internationale en vue de sauver sans tarder le peuple khmer du joug des colonialistes vietnamiens, les autorités de Hanoi se sont livrées à des manoeuvres perfides de toutes sortes, telle leur proposition pour une soi-disant «Conférence régionale» dans le but de contrecarrer la conférence internationale sur le Kampuchéa d'une part, et de légaliser l'administration vietnamienne à Phnom Penh de l'autre.

Selon US News World Report du 22 juin 1981, les pays industrialisés et les grands organismes internationaux ont octroyé au régime de Hanoi une aide annuelle de 500 millions pour le bien-être du peuple vietnamien, après sa grande «réunification». Mais au lieu de mobiliser les ressources nationales et ces aides importantes pour reconstruire leur pays dévasté et améliorer les conditions de vie du peuple vietnamien, les autorités de Hanoi les ont détournées pour servir leur stratégie de «Fédération indochinoise» et leur politique d'agression et d'expansion en Asie du Sud-Est. Elles ont commencé par l'annexion du Laos, à travers le soi-disant «Traité d'amitié et de coopération» de 25 ans signé le 18 juillet 1977 et aux termes duquel, sous le couvert de «l'amitié spéciale», il n'y a plus de frontières entre les deux pays.

Se trouvant dans l'impossibilité d'annexer le Kampuchéa par la force, puisque le peuple khmer et toutes ses forces de résistance nationales (le Monde du 27 juin 1981) refusent unanimement de devenir les esclaves des colonialistes vietnamiens, les autorités de Hanoi ont mené une action diplomatique subversive en vue d'induire en erreur l'opinion mondiale sur la réalité du Kampuchéa (...)

Le Vietnam est isolé complètement de l'arène internationale par suite de l'occupation au Kampuchéa. Il est de l'intérêt, dès maintenant, pour les autorités de Hanoi de renouer avec la communauté internationale en participant à la conférence internationale sur le Kampuchéa en vue d'aboutir à un accord sur le retrait total des troupes étrangères du Kampuchéa dans un délai déterminé avec vérification par l'ONU, et de laisser le peuple khmer exercer souverainement son droit inaliénable à l'autodétermination (élections libres au Kampuchéa, supervisées par l'ONU).

Sarindeth DUY
Montréal

Le Sri Chinmoy et Terry Fox

Je voudrais dénoncer certaines fausseté contenues dans votre article intitulé «La Fête du Canada à Montréal» publié dans LA PRESSE.

C'est vrai que la participation du Centre Sri Chinmoy était inattendue si l'on s'en tient au programme officiel de la Fête du Canada au Jardin des Étoiles; ce sont les organisateurs du programme qui ont eu la gentillesse de nous accorder la permission de chanter l'hommage à Terry Fox que nous avions reçu de l'auteur, Sri Chinmoy. (...) Votre article laisse entendre que notre présence sur la scène n'était pas du tout prévue ou autorisée par les organisateurs.

Vous avez mentionné aussi que nous avons chanté «en anglais et en français»: au contraire, nous avons chanté d'abord en français et ensuite en anglais.

Le groupe du Centre Sri Chinmoy est bien connu pour les cours de méditation qu'il offre sans frais dans les universités, les CEGEPS, ainsi qu'aux locaux du Centre. D'ailleurs, Sri Chinmoy lui-même est connu pour sa contribution immense dans le monde de l'art, de la musique, des sports, de la littérature et de la méditation — surtout aux Nations unies. Un peu de recherche aurait pu faire de la lumière sur le fait que les disciples de Sri Chinmoy font de la méditation la base de la vie quotidienne. Vous nous traitez de gens «qui disent s'adonner à la méditation».

Il est important de dire ici que cette même chanson fut chantée aux parents de Terry Fox par les chanteurs du groupe de méditation Sri Chinmoy aux Nations unies. La société téléphonique de la Colombie-Britannique a assuré la liaison téléphonique qui a permis de leur transmettre cet hommage, et ils en furent fort touchés.

Vous avez écrit que «plusieurs personnes ont trouvé ce numéro déplacé et de mauvais goût» et que «d'autres ont préféré en rire tandis que certains, n'ont pas réagi». Résultat: la Basilique de Notre-Dame de Québec a annulé la présentation de cette chanson après avoir lu votre article, et cinq membres de notre centre se sont rendus inutilement à Québec.

Enfin, dans le texte en bas de la photographie parue dans le cahier des sports, vous avez modifié le texte et le sens de la chanson. Vous avez écrit: «Le héros suprême, le conquérant de la mort», au lieu de: «Terry Fox, Canadien Héros Suprême». Vous n'avez donc pas mentionné le mot «Canadien», en dépit du fait que cette page-là était à propos de la Fête du Canada. Cette chanson est un hommage à Terry Foy, Canadien remarquable qui a apporté une nouvelle lumière dans nos vies.

Vidura GROULX
Centre Sri Chinmoy
Montréal

(suite de la page A6)

ment décru, à l'exception du Japon:

Etats-Unis	de 31 à 19%
CEE	de 20 à 16%
Japon	de 6 à 10%

Ces prévisions, en provenance de l'OCDE (Rapport Interfuturs, 1979), nous laissent entrevoir un monde où les nations occidentales subissent une concurrence de plus en plus forte.

Par ailleurs, depuis le début du siècle, et plus particulièrement depuis 1950, les entreprises multinationales ont connu une progression fort remarquable. (...)

La croissance de plusieurs multinationales a souvent été stimulée par d'importants contrats gouvernementaux. C'est le cas notamment de Boeing et d'IBM. C'est donc dire que l'envergure d'un marché est source de croissance. Nul doute que cette tendance sera renforcée au cours des prochaines décennies, avec l'introduction de la robotique dans l'industrie manufacturière.

Il appert que la concurrence s'avère plus forte dans les pays industrialisés qu'elle ne l'était dans les années 50, malgré la prodigieuse croissance des entreprises multinationales.

Le groupe d'étude sur les multinationales de l'Université Harvard, dirigé par Raymond Vernon, estime que le nombre de produits et de fournisseurs n'a cessé de croître depuis 30 ans. Ainsi, le contrôle des leaders industriels s'affaiblirait avec le temps au lieu de s'accroître. Raymond Vernon nomme ce phénomène «l'entropie des marchés».

Par exemple, en 1950, les sept leaders de l'industrie pétrolière avaient la responsabilité de 90% du pétrole transporté internationalement.

Or, en 1975, les mêmes sept entreprises ne contrôlaient plus que 60% du pétrole en transit. Au cours de cette période, leur contrôle du marché a donc été sensiblement réduit, malgré l'importante progression de leur chiffre d'affaires.

Les multinationales ont favorisé la globalisation des marchés, en agissant comme agent transmetteur d'information. Les entreprises ont aussi accru l'interdépendance des nations en multipliant les liens internationaux.

La globalisation des marchés et l'interdépendance des nations, notions liées, tendent à favoriser le dialogue Nord-Sud, afin d'atténuer les tensions interrégionales que l'ex-chancelier Willy Brandt a justement identifiées.

(à suivre)



PLEINS FEUX SUR L'ACTUALITÉ

LA PRESSE, MONTRÉAL, JEUDI 16 JUILLET 1981

Les émeutes en Angleterre: un sérieux avertissement



Marc Laurendeau
(collaboration spéciale)

La vague d'émeutes, de vandalisme et de pillages qui frappe l'Angleterre depuis 14 jours constitue non seulement un sujet d'inquiétude pour le gouvernement britannique mais devrait être perçue comme un avertissement pour les autres pays industrialisés dont les chefs de gouvernement se réuniront sous peu à Montebello. Les leaders syndicaux venus des sept pays industrialisés (Etats-Unis, Japon, Allemagne de l'Ouest, Grande-Bretagne, Italie et Canada), reçus par le Congrès du travail du Canada et réunis dans un sommet syndical, ont fort justement établi un lien entre le soubresaut de violence qui secoue l'Angleterre et les dangers d'une politique fiscale «monétariste» mettant surtout l'accent sur la lutte à l'inflation sans égard aux conséquences sociales.

500,000 jeunes

Depuis deux ans, le gouvernement de Mme Margaret Thatcher a réduit l'inflation de 19% à 12%. Mais le secteur de l'entreprise privée s'en est trouvé fortement ébranlé: le nombre de chômeurs a doublé et risque d'atteindre trois millions en 1982. Déjà, 500,000 jeunes gens se trouvent sans emploi. Voilà certainement une situation génératrice de bouillonnement et de violence politique (l'Allemagne d'avant Hitler était aussi en proie au chômage endémique). Parmi les principales causes de la série d'émeutes qui agitent l'Angleterre, on peut noter, en premier lieu, les facteurs économiques. Le désoeuvrement et le manque de ressources de toute une classe sociale de jeunes apparaissent en surimpression de toute la crise.

Ceci dit, l'hostilité raciale fut présente dans un certain nombre de cas. Lors de la bataille de rue dans le quartier londonien de Southall, le facteur racial était même prédominant. En effet, les «Skinheads» (jeunes gens au crâne rasé et possédant des affinités nazies), affrontaient des ressortissants asiatiques. Mais ces émeutes se distinguent nettement de celles qui ont surgi aux Etats-Unis dans les années 60. Alors que les émeutes américaines étaient d'abord raciales et teintées de connotations socio-économiques, celles qui bouleversent aujourd'hui les centres urbains de Grande-Bretagne apparaissent comme de véritables conflits de classes sur le terrain économique, bien que toute l'affaire se complique d'incidences raciales.

500 policiers blessés, 3,000 arrestations

On ne saurait imaginer l'ampleur de ces émeutes. Plus de 500 policiers ont été blessés. Au-délà de 3,000 personnes ont été arrêtées. Au cours de l'action, les jeunes lancent des briques, des bouteilles, des cocktails Molotov à la police. Ils incendient des voitures et pillent divers commerces. Les objets recueillis de cette manière contribuent à stimuler les émeutiers, à leur rendre l'aventure plus intéressante. Bristol, Brixton, Southall, Notting Hill, Liverpool, etc. La plupart des centres importants ont été frappés.

On pourrait croire, comme le gouvernement britannique semble l'affirmer, que ce vandalisme de masse est passé à une phase imitative. Cela est vrai. Mais l'on ne doit pas pour autant balayer sous le tapis certaines des causes sociales profondes sous-jacentes à cette flambée de violence. Non seulement y a-t-il un chômage massif en Angleterre mais il est possible que la famille ait subi certaines mutations et se soit même un peu désagrégée. Toute une génération d'enfants n'a pas suffisamment bénéficié de la présence, des conseils, de l'éducation familiale qu'auraient pu fournir des parents. Ceux-ci n'ont plus la disponibilité et ne sauraient peut-être pas comment s'y prendre.



Mme Thatcher, la Dame de fer, continue elle de tenir des propos énergiques et moralisateurs.

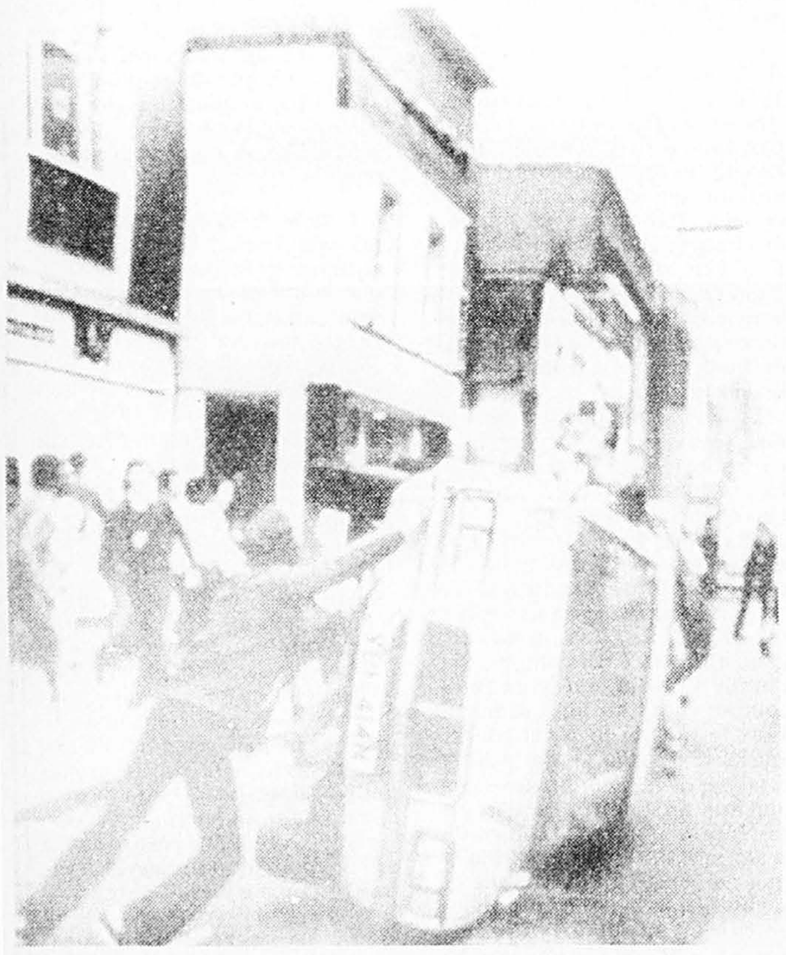
Puissant sentiment antipolicier

Soulignons aussi que les émeutes sont nourries par un puissant sentiment antipolicier. Les fameux «bobbies» (ainsi nommés à cause de leur fondateur sir Robert Peel), malgré leur réputation mondiale d'efficacité et de courtoisie, ne possèdent pas les techniques pour maîtriser des émeutes de pareilles dimensions. Chômeurs et pauvres les trouvent brutaux. Quant aux Asiatiques (Indiens Pakistanais) et aux Noirs, ils accusent les «bobbies» de partialité et de racisme. Les policiers britanniques subissent donc leur part de la crise d'autorité et devront s'adapter pour la surmonter.

Au milieu de tout cela, la Dame de fer continue de tenir des propos énergiques et moralisateurs. Pour elle, les membres de l'IRA sont des criminels de doit commun. Les jeunes qui participent aux émeutes auraient besoin de discipline familiale. En fait, cette attitude a fait son succès électoral. Elle représentait le nouveau rêve britannique: un retour aux vieilles vérités, aux valeurs anciennes et à la prospérité d'autrefois. Le malheur, toutefois, c'est qu'une telle vision ne s'accompagne pas d'une perception de la complexité sur lesquelles certaines vérités anciennes ont été érigées, ni ne s'embarrasse d'une analyse des nombreux facteurs présentement en jeu.

La répression, pas une réponse

Le Parlement de Londres est saisi aujourd'hui d'un débat sur la série d'émeutes. On peut croire que le nouvel équipement fourni aux policiers (balles de plastique, canons à eau et véhicules blindés), et les procès expéditifs ne pourront résoudre totalement le problème. L'opposition travailliste souligne à juste titre qu'il est inutile de répondre à une mauvaise situation sociale simplement par la répression. Mme Thatcher aurait avantage à s'engager dans un plan de relance de l'emploi, plus large que ses récentes promesses d'amélioration pour Noel. Car les émeutes de Grande-Bretagne nous ont peut-être montré la limite des solutions simples et des gros coups de barre à droite. Juste avant le Sommet des sept pays industrialisés, l'avertissement vient à point.



Les émeutiers renversent les voitures.



Plus de 500 policiers ont été blessés et au-delà de 3000 personnes ont été arrêtées.

CINQ ANS DÉJÀ: LES JEUX

Des retombées peu visibles

— 5 —

Les Jeux olympiques de Montréal, en 1976, devaient inciter notre jeunesse à s'intéresser davantage à la pratique du sport amateur partout au Québec et au pays.

C'était une prévision qu'avaient faite les promoteurs de la candidature de la Ville de Montréal devant les élites et les dirigeants sportifs du monde en 1970 et 1972.



PIERRE APRIL
(de la Presse canadienne)

Depuis la cérémonie de clôture des Jeux de la XXIe olympiade, le 1er août 1976, cinq ans plus tard, la situation ne souffre même pas l'analyse. Même s'il y a aujourd'hui 230,000 «joggers», comparativement à 10,000 avant les Jeux, les retombées dans le milieu du sport ne sont pas aussi visibles que les promoteurs des JO l'ont souhaité.

Pour M. Jo Malléjac, ex-entraîneur de l'élite québécoise en athlétisme, grand apôtre du sport amateur, journaliste et conférencier recherché, «compte tenu du potentiel que nous avons, nous pourrions faire beaucoup mieux».

Quand il parle de notre élite sportive, de ses progrès sur le plan international il est très loin d'être enthousiaste. «C'est très nébuleux, souligne-t-il, au niveau de l'élite.»

Selon ce spécialiste, dont la compétence dans le domaine est indéniablement reconnue, et qui parcourt le Québec pour promouvoir le sport amateur, «les efforts sont encore très dispersés».

Le sort de l'élite

Notre élite sportive et ceux, surtout, qui ont participé aux Jeux de 1976 n'ont pas réussi à s'installer dans le monde du sport amateur. M. Malléjac estime que «malheureusement on a perdu beaucoup de monde en cours de route».

M. Gérald Simond, ex-technicien du service des sports du Comité organisateur des Jeux olympiques (COJO) et actuellement directeur général de l'Association sportive universitaire du Québec (ASUQ) déclare que «nos athletes n'ont définitivement pas bénéficié de la reconnaissance à laquelle ils avaient droit, compte tenu des efforts qu'ils ont dû déployer».

Comme cela était le cas avant 1976, l'élite sportive québécoise doit s'exiler pour être en mesure de progresser et d'espérer atteindre les niveaux internationaux.

La situation est encore plus dramatique au chapitre de la formation des entraîneurs de qualité.

M. Simond affirme qu'au Québec on n'a pas encore établi un système valable pour la formation des entraîneurs. «Les jeux de 1976, dit-il, n'ont eu aucun effet à ce chapitre.»

M. Malléjac, pour sa part, indique que les administrateurs du sport amateur québécois n'ont pas su intéresser les gens impliqués au moment des jeux à continuer à servir. «Nous avons fait preuve, souligne-t-il, d'un manque flagrant d'esprit de suite et nous n'avons d'aucune façon été en mesure de conserver nos énergies.»

Disparition des spécialistes

Des 88 spécialistes qui oeuvraient au niveau des sports dans le COJO en 1976, trois seulement se sont retrouvés à la Régie des installations olympiques (RIO) après les Jeux.

«Quand on pense qu'en Finlande, indique M. Simond, après les Jeux olympiques de 1952, les structures techniques utilisées à l'occasion des JO ont été maintenues pour poursuivre le travail, on ne peut s'empêcher de penser que nous sommes bien loin d'une solution aux problèmes de la pratique du sport amateur au Québec.»

Ce que les spécialistes et mordus du sport amateur, les apôtres qui semblent prêcher dans le désert, regrettent ou condamnent le plus dans l'attitude des gens du Québec, c'est cette trop grande facilité à discuter et à oublier d'agir.

M. Simond estime qu'au Québec «on passe beaucoup de temps à philosopher et à faire des réformes en oubliant de consolider les acquis».

M. Malléjac abonde dans le même sens: «Au seul chapitre de la gestion du sport amateur on a perdu un nombre invraisemblable d'entraîneurs compétents.»

Il y a une autre mauvaise habitude ancrée dans le monde du sport amateur au Québec. Pour M. Simond «on éprouve encore beaucoup de difficultés à accepter les conseils des autres et on refuse cavalièrement l'appui d'administrateurs et hommes d'affaires qui seraient en mesure d'aider concrètement le milieu par leurs judicieux conseils».

M. Malléjac confie d'autre part «on a la nette impression qu'il ne faut jamais bousculer ce qui est établi».

Impact négatif

Le directeur général de la Société des Jeux du Québec (SJQ), M. Jean-Claude Riendeau, est encore plus catégorique. «Vous me demandez, dit-il, si on a pu évaluer l'influence des Jeux olympiques sur la pratique du sport amateur au Québec, je vous répondrai que s'il y a eu un impact, il a été négatif.»

M. Riendeau déplore aujourd'hui que les promoteurs du sport aient oublié de sensibiliser la population au profit de la rentabilité.

«J'en donne pour preuve, confie-t-il, que puisque le bénévolat n'existait pas durant les Jeux, cela a donné à certaines personnes la notion que le sport amateur pouvait être rentable.»

Pour le directeur de la SJQ, «les Jeux olympiques n'ont été qu'une vaste opération de marketing qui a surtout profité à la Ville de Montréal».

Au seul chapitre des équipements sportifs, conclut-il, le bilan de l'expérience des Jeux n'est pas du tout positif.

«Il aurait été préférable qu'on favorise une plus grande décentralisation pour faire profiter de la manne olympique le plus de régions possible.»

— FIN —

Gazoduc: l'AECQ demande une injonction

Alors même qu'on pouvait envisager une reprise du travail des «pipeliners» sur le chantier du gazoduc, ceux-ci ayant obtenu ce qu'ils revendiquaient, l'Association des entrepreneurs en construction du Québec (AECQ) demandait hier une injonction qui pourrait empêcher la compagnie Trans-Québec et Maritimes (TQM) d'entériner son entente avec le syndicat nord-américain dont sont membres les «pipeliners».

En effet, comme l'avait laissé entendre le président de l'AECQ, Claude Chagnon, l'organisme patronal a présenté une demande d'injonction (qui sera entendue le 28 juillet) enjoignant TQM, le donneur d'ouvrage et propriétaire du gazoduc devant relier Québec aux Maritimes, de s'abstenir de procéder au paiement de la différence entre le décret de l'industrie de la construction du Québec (qui couvre tous les travailleurs de la construction de la province) et le «National Pipeline Agreement of Canada» (qui régit les soudeurs et tuyauteurs dans les autres provinces) tel que prévu dans

LISA BINSSE

l'entente signée plus tôt cette semaine.

Entre-temps, la compagnie distributrice Gaz Métropolitain décidait de ne pas suivre l'exemple de TQM. Le vice-président aux ressources humaines, Gaston Longval, annonçait hier que la compagnie n'avait pas l'intention de signer une entente semblable ni de verser une compensation additionnelle aux employés régis par le décret de la construction.

M. Longval a rappelé que Gaz Métropolitain, qui appartient depuis peu à plus de 50 p. cent à la Caisse de dépôt et de placement, procède à l'exécution de ses travaux de construction par l'entremise d'entrepreneurs. Elle entend laisser à ceux-ci le soin de rémunérer leurs employés.

Quoique manifestement déçu de cette décision, le directeur général du Conseil provincial des métiers de la construction, Maurice Pouliot, déclarait qu'il essayerait de trouver une autre solution pour permettre la reprise du travail, reprise qu'il souhaite, surtout que les trois points en suspens pour les soudeurs affectés à la distribution (les mêmes que sur le gazoduc) sont mineurs.

«Pas de géant»

Quant à M. Pouliot, il considère que l'entente intervenue le 13 juillet entre l'Association unie des compagnons et apprentis de l'industrie de la plomberie et de la tuyauterie des Etats-Unis et du Canada et TQM est «un pas de géant accompli», une victoire pour les «pipeliners». Il espère que les soudeurs, malgré la décision de Gaz Métropolitain, se présenteront sur le chantier cette semaine pour subir leurs examens de soudure et débuteront le travail lundi prochain.

Mais, comme le soulignait Roger Drolet, le représentant syndical de la quarantaine de soudeurs de haute précision spécialisés dans la pose de gazoducs et d'oléoducs, c'est aux soudeurs d'en décider. «Ce sont les mêmes soudeurs qui font la transmission (TQM) et la distribution (Gaz Métropolitain) et les uns ne partiront pas sans les autres».

De son côté, la CSN-construction s'est dit d'accord avec l'entente survenue dans ce dossier. La centrale dénonce en outre la demande d'injonction de l'Association des entrepreneurs en construction.

Ce conflit qui n'est vraisemblablement pas encore réglé dure depuis plus de sept mois maintenant. Depuis le début, les «pipeliners» exigent d'être régis par l'entente nationale, plus généreuse, disent-ils, que le décret de la construction. D'ailleurs, ils soutiennent qu'avant le décret du 30 décembre 1980, ils recevaient les acquis de l'entente nationale.

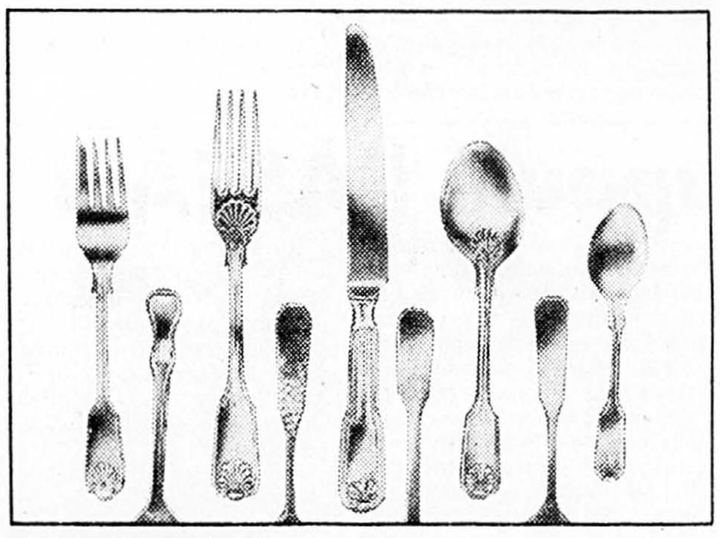
Qualifiés pour travailler partout au pays, la plupart d'entre eux l'ont fait au taux du «pipeline agreement» et ils ne veulent pas gagner ici au Québec un salaire moindre que celui qu'ils pourraient faire ailleurs.

Quant à une intervention du gouvernement, il ne faudrait pas y songer pour le moment, semble-t-il. Au ministère du Travail, le sous-ministre aux relations de travail, Yvan Blain, a souligné hier que son ministère était déjà intervenu en modifiant le décret, modifications que les «pipeliners» n'ont pas acceptées et qui leur accordaient (ainsi qu'à tous les autres corps de métiers travaillant sur le gazoduc) plus que ce que leur offrait le décret mais moins que l'entente nationale.

Entre-temps, de dire un porte-parole de l'AECQ, le chantier est ouvert mais sans aucun soudeur sur place. Sept soudeurs, sans expérience dans ce genre de travaux, mais qui avaient passé avec succès les examens de soudure la semaine dernière, ont été mis à pied par la compagnie Universal Pipelines Ltd., qui est en charge du chantier, sous les directives de TQM, semble-t-il.

Quelle Occasion Magnifique!

De 20% a 55% de rabais



Coutellerie

	Cour.	Spéc.
Reed & Barton, É-U. "Salern" "Bicentennial" "Colonial Shell" "Colonial Forge" "Modern Provincial"		
Ensemble de 5 mcx en acier inoxydable	$39.95	**$29.95**

Une occasion magnifique pour rehausser toute réception.

Couteaux & Accessoires

	Cour.	Spéc.
Henckel:		
Couteau tout usage 8" (manche polypropylène)	$54.	**$36.**
Couteau de chef 10" (manche bois)	50.	**33.**
Couteau/aliments congelés (manche bois)	32.	**21.**
Couteau à éplucher 3" (manche polypropylène)	23.	**15.**
Aiguisoir à couteaux	20.	**13.**

Cette occasion magnifique comprend toute notre collection de couteaux, fourchettes et ensembles Henckel.

Le Coin du Café

	Cour.	Spéc.
Mélanges exotiques Le Costa Rica, le Moka Java Foncé, le Décaféiné, notre mélange Maison et bien d'autres	$4.99/lb	**$3.99/lb**
Cafetières Melitta		
En porcelaine 2-6 tasses	24.95	**19.95**
En verre fumé 12 tasses	19.95	**15.95**
En verre fumé 6 tasses	17.95	**14.50**

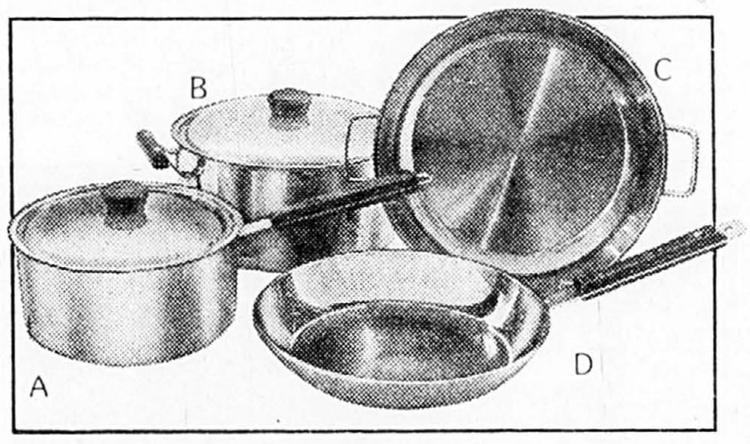
Boutique Cadeaux

	Cour.	Spéc.
Cabarets plastifiés (blanc, jaune, écru)	$30.	**$13.50**
Sous-verre laqués Ens. de 6 (noir, or, gingembre)	26.	**11.70**
Verres grand format 'Old-fashioned' Ens. de 6 (jaune, brun)	26.	**10.80**
Mesures à alcool chromées. Couteaux de bar, tire-bouchons, pinces à glace. Tous plaqués or.	10. ch.	**4.50 ch.**

Des cadeaux qui plairont à coup sûr... Magnifiques à recevoir ou à offrir.

Chaises & Tabourets

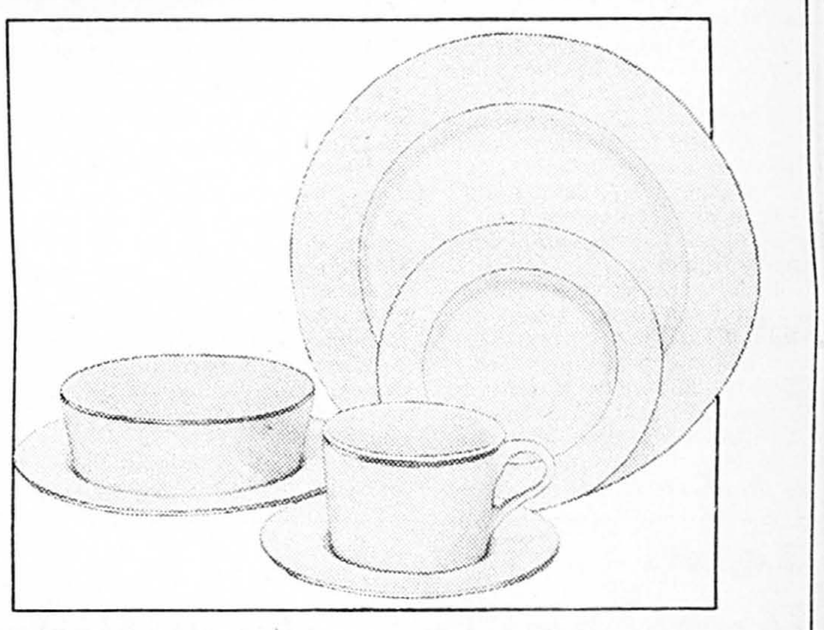
	Cour.	Spéc.
Chaises Directeur **"Möllti"**, pliantes (brun, vert, beige, rouge, blanc)	$59.	**$44.95**
Chaises pliantes **"Academy"** Fini émaillé, vaste choix de couleurs	24.95	**19.95**
Tabourets de bois 18" (noir, rouge, jaune, brun, vert)	24.95	**19.95**



Pour La Cuisine

	Cour.	Spéc.
Cuisinox, de France En acier inoxydable		
A Sauteuse/couvercle 20 cm	$80.	**$53.**
B Faitout/couvercle 24 cm	124.	**82.**
C Poêle à gratin 28 cm	80.	**53.**
D Poêle 26 cm	72.	**48.**

Cette occasion magnifique comprend plus de 30 modèles et grandeurs.



Vaisselle

	Dét. Sugg*.	Spéc.
Block Spal du Portugal en photo: "Diamante", non illustré, "Primavera" Ens. de 40 mcx — (service complet pour 8 personnes)	$300.	**$150.**

N.B. Ces modèles vendus seulement par ensembles pour 4, 8 ou 12 personnes. Et voilà — des réceptions toujours magnifiquement réussies!

Passe-Temps

	Cour.	Spéc.
Cerfs-volants! Faits à la main, en nylon, prêts pour l'envol. Et bien des modèles aux couleurs éblouissantes.		
"Diamant"	$7.99	**$6.**
"Delta arc-en-ciel"	16.95	**13.50**
"Dragon arc-en-ciel"	19.95	**15.95**
Trousses/Fusées! Faciles à assembler.		
"Big Red Max"	29.50	**23.95**
"Andromède"	17.50	**13.95**
Nécessaire de démarrage	13.95	**10.95**
Satellite Intercepteur	9.75	**7.50**
"Alpha I & II" "Antares"	8.25	**5.95**

Tous ces prix spéciaux sont en vigueur jusqu'à la fermeture du magasin, mercredi le 22 juillet 1981 ou jusqu'à écoulement de la marchandise.

*Les prix de détail suggérés par le manufacturier ne sont pas forcément nos prix courants ni les prix courants du marché.

c'est magnifique!

Lupton-Duvall

Service et savoir-faire Emballage élégant Livraison gratuite Suggestions cadeaux Démonstrations en magasin Registre de la mariée

MAIL CAVENDISH 5800 Boul. Cavendish Côte St-Luc (514) 489-5761

LE MONDE

d'après AP, AFP et Reuter

NOUVELLES MODALITÉS D'ÉLECTION

Le POUP ramène le pouvoir à la base

• Kania menacé
• Gierek expulsé

Avant même d'avoir abordé les énormes difficultés politiques et économiques de la Pologne, le congrès extraordinaire du POUP, le Parti ouvrier unifié au pouvoir, a pris hier une mesure extraordinaire et sans précédent en régime communiste en adoptant des nouvelles modalités d'élection ayant pour effet de retirer le pouvoir au sommet pour le redonner à la base.

Du même coup, la réélection du premier secrétaire Stanislaw Kania à la tête du parti ne paraît plus assurée, d'autant plus qu'un document le mettant personnellement en cause en ce qui concerne des événements de décembre 1970 dans les ports de la Baltique circule depuis mardi parmi les 1,955 délégués au congrès.

La rupture avec le style soviétique a été consacrée par les décisions suivantes concernant les modalités d'élection au congrès:

- les votes auront lieu au scrutin secret;
- le comité central du parti sera porté de 143 à 200 membres, qui seront élus au scrutin secret parmi 300 candidats nommés par le congrès;
- le comité central désignera ensuite les 11 membres du politburo, mais le premier secrétaire du parti sera élu par l'ensemble des délégués, toujours au scrutin secret, et après les autres élections.

Autre fait sans précédent dans l'histoire des partis communistes prosoviétiques, la commission électorale de 81 membres a déjà retenu quatre autres candidatures au poste de 1er secrétaire: Tadeusz Fiszbach, chef du parti à Gdansk, un libéral; Andrzej Zabinski, chef du parti à Katowice, un homme de Kania; Henryk Szablak, chef du parti à Ostroleka, peu connu; et Stanislaw Kociolek, chef du parti à Varsovie, un conservateur.

On s'attend à d'autres candidatures d'ici l'élection du leader prévue pour vendredi, et déjà le vice-premier ministre Mieczyslaw Rakowski a pris hier une sérieuse option sur le poste de 1er secrétaire en prononçant un discours résolument réformiste qui lui a valu un véritable triomphe auprès des délégués. Il n'avait pas eu un seul mot dans son discours pour Stanislaw Kania.

Selon l'orthodoxie soviétique, le comité central est élu d'abord et c'est lui qui désigne le politbureau ainsi que le chef du parti, appelé 1er secrétaire, parmi les membres du politburo. Cette procédure fait que la réalité du pouvoir s'exerce de haut en bas, le chef du parti et le politburo décidant de la composition du comité central.

Les congrès du parti a d'autre part lieu à tous les cinq ans en Pologne et le dernier congrès remonte à l'année dernière seulement. Ce congrès extraordinaire a toutefois été convoqué pour régler les problèmes politiques et économiques du pays: la Pologne fait face à une dette extérieure de $26 milliards, une pénurie alimentaire chronique et une baisse de la production industrielle.

L'agence soviétique Tass, dans son compte rendu du congrès, passe sous silence les nouvelles modalités d'élection mais le délégué tchécoslovaque Antonin Kapek a fermement défendu hier, à la tribune du congrès, le droit des pays «frères» du camp communiste d'intervenir dans la crise polonaise.

Par ailleurs, le congrès a voté hier l'expulsion du parti de l'ancien premier secrétaire Edward Gierek, de l'ex-premier ministre Edward Babiouch, de l'ancien vice-premier ministre Tadeusz Pyka, de l'ancien chef syndical Jan Szydlak, de l'ancien chef de la propagande Jerry Lukaszewicz et de l'ancien secrétaire du CC, Zdzislaw Zandarowski.

Dans son discours choc, plusieurs fois interrompu par des applaudissements nourris, le vie-premier ministre Radowski, tout en mettant en garde contre «les forces qui se cachent derrière Solidarité», a pour sa part dénoncé les conservateurs, «qui considèrent toute réforme comme une atteinte au socialisme» et «dont l'attitude paralyse le parti».



Stanislaw Kania
téléphoto PA

APRÈS LES RAIDS DES BOBBIES

Brixton flambe à nouveau

d'après AP, UPI, AFP et Reuter

La brutale perquisition policière du quartier londonien de Brixton, tôt hier matin, alors que la Grande-Bretagne venait de passer sa première nuit calme après 12 jours d'émeutes, a remis le feu aux poudres et de nouvelles émeutes d'une grande violence ont éclaté la nuit dernière dans ce quartier à majorité antillaise.

Quelque 300 jeunes gens ont attaqué les policiers à coup de grenades lacrymogènes, incendié des voitures, lancé des cocktails molotov et érigé des barricades sur Railton Road. On ignore si les policiers ont répliqué avec leur nouvel arsenal de gaz paralysants, fusils tirant des balles en plastique, canons à eau et véhicules blindés.

Tôt hier matin, une centaine de policiers, en civil et en uniforme, avaient bouclé un secteur de Brixton et perquisitionné 11 maisons, arrêtant sept personnes dont cinq pour possession de drogue et confisquant une bouteille vide, une mèche et une petite quantité de liquide inflammable, selon la version officielle.

Mais Ted Knight, président du Conseil municipal, accusait les policiers d'avoir enfoncé les portes, détruit le mobilier et brutalisé les occupants. John Fraser, député de Brixton, s'est dit choqué par «la réaction excessive et les provocations de la police». Dès hier matin, les dirigeants locaux avaient dit craindre une nouvelle ronde d'émeutes à la suite des raids policiers.

Les communes britanniques doivent engager aujourd'hui un débat sur la violence et le gouvernement Thatcher a fait savoir qu'il n'était pas question de réviser la politique économique qui a ramené l'inflation de 22 à 12 p. cent, même si le chômage s'est aggravé pour atteindre 2.7 millions de Britanniques, dont près de 800,000 ont moins de 18 ans.

Ulster: Dublin souhaite les bons offices de Reagan

d'après AFP, Reuter

Le gouvernement irlandais a lancé un appel au président américain Ronald Reagan afin qu'il intervienne directement auprès du premier ministre britannique, Mme Margaret Thatcher, pour régler le plus rapidement possible le problème des détenus républicains, qui font la grève de la faim à la prison de Maze (près de Belfast), a-t-on appris hier de source informée à Dublin.

La démarche a été effectuée par M. Sean Donlon, ambassadeur d'Eire à Washington au cours d'un entretien privé, mardi après-midi, avec M. Reagan qui s'était rendu à l'ambassade d'Irlande à Washington à l'occasion de la remise d'un diplôme de membre honoraire du collège des chirurgiens de Dublin au beau-père de Mme Nancy Reagan.

Selon un porte-parole du gouvernement irlandais, M. Donlon avait reçu pour instruction d'exposer en détail au président Reagan l'affaire des grèves de la faim à Belfast, qui ont déjà fait six morts, et lui faire part des «vives préoccupations» du gouvernement irlandais sur l'évolution de la situation en Ulster. Pour les observateurs, cette démarche témoigne de la dégradation des relations anglo-irlandaises et de la volonté du gouvernement de Dublin d'accentuer indirectement les pressions sur Mme Margaret Thatcher.

Par ailleurs, le Comité International de la Croix-Rouge (CICR) a décidé d'intervenir pour tenter de mettre un terme aux grèves de la faim des détenus de l'IRA de la prison du Maze, a annoncé le gouvernement britannique.

Cambodge: la CEE appuie l'ASEAN

d'après AFP et Reuter

Lord Carrington, secrétaire au Foreign Office, parlant au nom des 10 pays de la CEE dont il préside le Conseil des ministres, a réclamé hier devant la conférence de l'ONU sur le Cambodge, à New York, le retrait total des forces vietnamiennes de ce pays afin que le peuple khmer puisse choisir librement le régime qu'il souhaite.

Il a assuré les cinq pays de l'ASEAN du soutien de la CEE à leur plan de règlement et il a dit espérer que le Vietnam et d'autres pays participeraient ultérieurement au processus de paix que cette conférence a inauguré.

Le représentant français Jacques Leprette a déclaré que le retrait des troupes vietnamiennes du Cambodge constituait la condition primordiale d'un «indispensable» règlement négocié et le représentant ouest-allemand Gunther van Well a affirmé que la communauté internationale ne pouvait pas accepter que le Vietnam viole le droit international et la charte des Nations unies.

En marge du débat général, de difficiles consultations se déroulent afin de trouver un compromis entre les positions de l'ASEAN et celles de la Chine dans la perspective d'une déclaration finale: la Chine et l'ASEAN se prononcent pour des élections libres au Cambodge mais leurs positions divergent en ce qui concerne les étapes du processus de rétablissement de la paix.

Ainsi, l'ASEAN prévoit l'établissement de contacts avec Hanoi pour l'amener à se retirer du Cambodge et le désarmement de toutes les factions khmères ainsi que la mise en place d'un gouvernement intérimaire en attendant les élections, mais la Chine, qui refuse tout contact avec le Vietnam, exige de la conférence qu'elle fixe un délai de six mois au Vietnam pour se retirer et aussi qu'elle réclame le désarmement «de la clique fantoche de Heng Samrin».

Entre-temps, le prince Sihanouk, représenté à la conférence de New York par son ancien premier ministre In Tam, proposait dans une lettre ouverte publiée à Paris l'envoi au Cambodge d'une force de l'ONU composée «de pays non engagés dans le conflit», la neutralisation du pays et sa mise en tutelle par l'ONU «pour cinq à 10 ans» et la création d'un gouvernement national provisoire formé de Khmers rouges, de Sihanoukistes, de représentants du FNLPK de l'ancien premier ministre Son Sann et de ceux du régime provietnamien.

En raison du boycottage de la conférence par l'URSS et ses alliés, dont le Vietnam, le prince Sihanouk dit préférer la voie de la «diplomatie secrète» car, dit-il, «le véritable problème n'est pas cambodgien mais celui de la rivalité entre les grandes puissances».

Pour sa part, Son Sann, président du Front national de libération du peuple khmer (FNLPK non communiste), qui devait prendre la parole la nuit dernière ou ce matin à la conférence, a estimé hier que celle-ci est importante «car elle permet de continuer les pressions sur les Vietnamiens pour qu'ils retirent leurs troupes du Cambodge».

3 morts

Représailles des Palestiniens après les attaques d'Israël

d'après Reuter, AFP

Les Palestiniens ont répliqué aux raids aériens israéliens de ces derniers jours au Sud-Liban en déclenchant hier un des plus violents tirs de roquettes de ces dernières années sur le nord d'Israël faisant trois morts et treize blessés, a annoncé un porte-parole militaire à Tel Aviv.

La plupart des victimes ont été signalées à Nahariya, sur la côte où, comme à Kyriat Schmone, plus à l'est, se sont abattues des dizaines de roquettes «Katioucha». Les Israéliens ont répliqué en bombardant des objectifs palestiniens au Sud-Liban. Ces échanges de tirs ont fait suite à trois raids israéliens contre le Sud-Liban ces derniers jours. Au cours du dernier en date mardi, un «Mig» syrien avait été abattu.

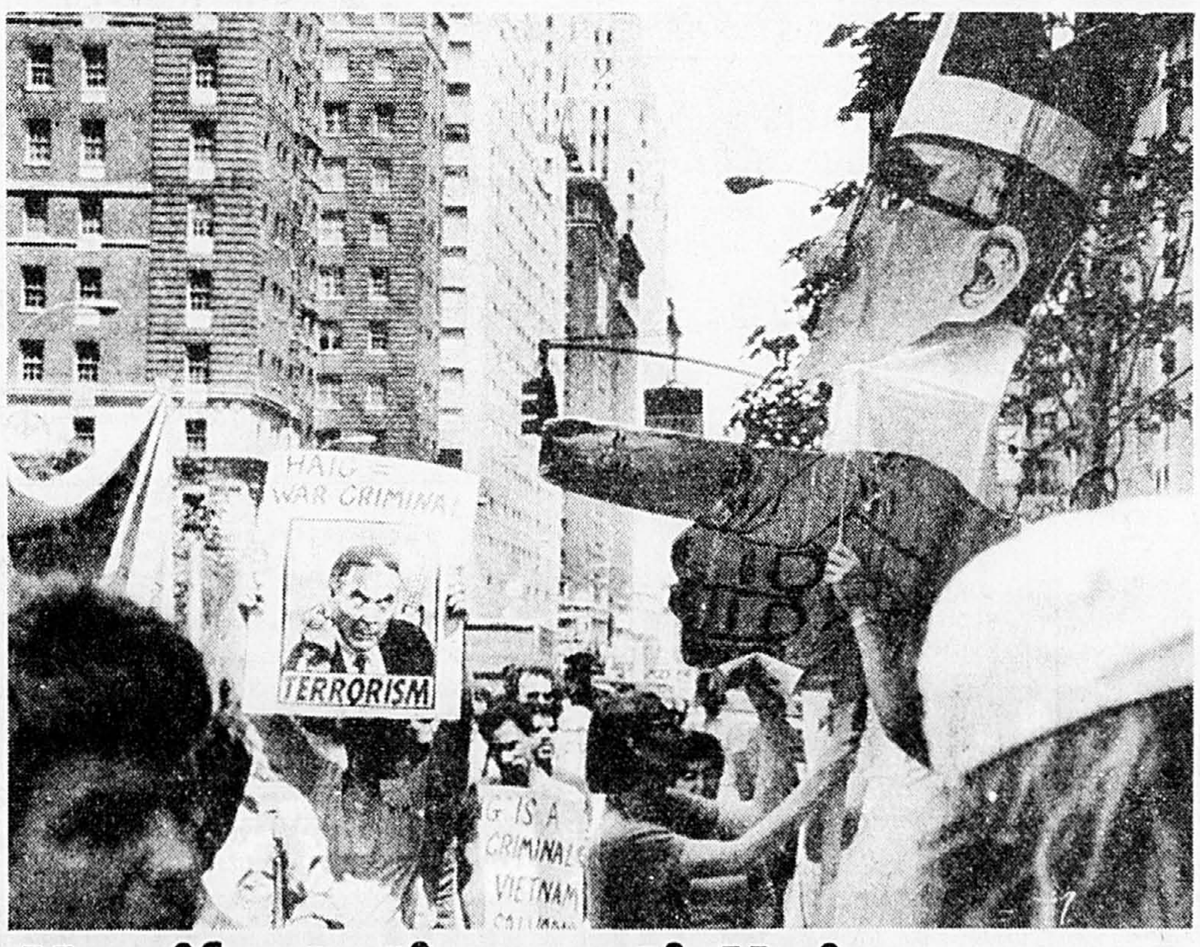
Ce regain de tension dans la région, après un mois de relative accalmie, survient au moment où M. Philip Habib, émissaire du président Reagan, effectue une troisième «navette» diplomatique pour tenter de résoudre la «crise des missiles» entre Israël et la Syrie.

La recrudescence des bombardements israéliens au Liban provoque un embarras manifeste aux États-Unis où le président Ronald Reagan s'apprête à décider de la levée du maintien de l'embargo sur la livraison de quatre avions «F-16» à Israël.

Cet embargo imposé au lendemain du raid israélien du 7 juin sur la centrale nucléaire de Tammouz en Irak, doit en principe être levé pour le 17 juillet, date de la livraison de six autres avions «F-16» à Israël. Le gouvernement américain voudrait en effet éviter de créer une situation absurde qui consisterait à effectuer normalement la livraison du 17 juillet, prévue de longue date par le Pentagone et qui n'est pas touchée par l'embargo, tout en retenant les quatre «F-16» bloqués depuis un mois dans des hangars de l'armée américaine.

La levée de l'embargo, au moment où Israël multiplie ses raids au Liban, risque toutefois de placer les États-Unis dans une situation très délicate vis-à-vis des pays arabes, au moment où Washington s'efforce de jouer les médiateurs au Moyen-Orient.

On s'attend à Washington à ce que la levée de l'embargo sur les «F-16» compromette sérieusement les chances de réussite de la mission que M. Philip Habib, envoyé spécial du président Reagan, poursuit au Moyen-Orient.



Manifestation anti-Haig

Des manifestants protestant contre l'appui des Etats-Unis à la junte salvadorienne bloquaient, mardi soir, l'entrée de l'hôtel newyorkais où le secrétaire d'Etat Alexander Haig s'adressait à l'Association de politique étrangère. Dans son long discours, Haig avait notamment défendu le rapprochement amorcé par l'administration Reagan vis-à-vis du régime raciste d'Afrique du Sud et des régimes autoritaires d'Amérique latine. Il avait également exposé les principes de base de Washington en vue d'une reprise des négociations avec Moscou sur le contrôle des armements stratégiques. Les manifestants brandissaient notamment des pancartes dénonçant Haig comme «criminel de guerre» ainsi qu'une effigie de Mgr Oscar Romero, l'archevêque de San Salvador assassiné par la droite il y a un an.

Libye: Paris honorera les contrats signés

d'après AFP, Reuter

La France va honorer les contrats, notamment d'armement, conclus avec la Libye, mais n'en signera pas de nouveaux tant que les troupes libyennes resteront au Tchad, a indiqué hier le porte-parole du Quai d'Orsay.

Cette décision implique la levée de la suspension qui frappait les contrats d'armement en cours entre la France et la Libye ainsi que l'execution d'un contrat passé entre la firme Elf-Aquitaine et Tripoli sur des permis de recherche pétrolière, précise-t-on dans les milieux compétents.

Le ministre de la Coopération et du Développement, M. Jean-Pierre Cot, en a informé le chef de la mission diplomatique libyenne à Paris, M. Said Afiana, qu'il avait reçu le 9 juillet. M. Cot a indiqué à M. Afiana que, «tant que les forces lybiennes resteront au Tchad, la France suspendra toutes nouvelles négociations sur des contrats d'armement». La position de la France vis-à-vis de Tripoli, telle que l'a exposée M. Cot au représentant libyen à Paris, concerne deux volets.

Sur le plan économique et commercial, la France «souhaite entretenir avec la Libye des relations normales» et c'est ainsi que «conformément à la doctrine du gouvernement, la France exécutera les contrats qui ont été signés et sont en vigueur dans tous les domaines». Par conséquent le gouvernement français a décidé de lever la suspension, en vigueur depuis la fin de l'an passé, de certaines livraisons, dont notamment celles de matériel d'armement. Pour ce qui est des contrats pétroliers, le gouvernement français ne s'oppose plus à ce que la société «Elf-Aquitaine», puisse reprendre ses opérations de prospection pétrolière en Libye.

Sur le plan politique et bilatéral, le porte-parole du Quai d'Orsay a indiqué que «la France est disposée à développer avec la Libye des relations normales entre Etats souverains, mais ces relations ne pourront être développées que lorsque l'ambassade de France à Tripoli aura été remise en état». L'ambassade française dans la capitale libyenne avait été dévastée en février 1980. Les travaux de remise en état ont commencé voici un mois environ.

«D'autre part», a-t-il ajouté, «M. Jean-Pierre Cot a insisté auprès de M. Afiana sur le souhait du président de la République de voir préservée la stabilité actuelle qui prévaut dans les États voisins de la Libye». Le ministre de la Coopération et du Développement a en outre insisté sur la nécessité que les troupes libyennes stationnées au Tchad se retirent de ce pays, conformément aux résolutions de Lagos (août 1979), de Lomé (janvier 1981), et de Nairobi (juin 1981), aussitôt que les autorités tchadiennes l'auront décidé.

GRATUIT
• sandwichs
• breuvages
• ballons
• prix

5% DE RABAIS SUPPLÉMENTAIRE SI VOUS PAYEZ ET EMPORTEZ

HARDING-BURLINGTON

DERNIÈRE SEMAINE

TAPIS

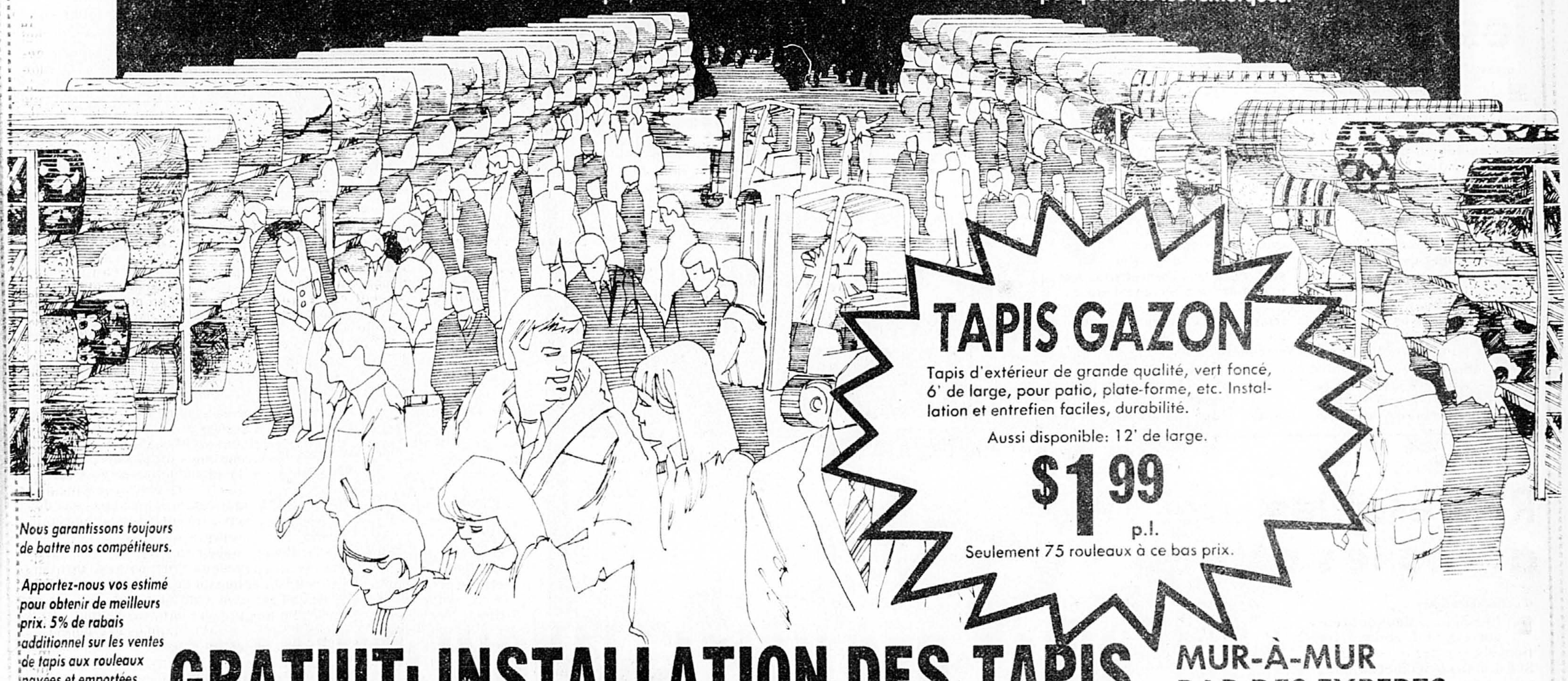
VENTE ARÉNA

ACHETEZ DIRECTEMENT DES REMORQUES DE HARDING & BURLINGTON

LES DEUX GRANDS MANUFACTURIERS DE TAPIS SE JOIGNENT À CONSUMER POUR VOUS OFFRIR

DES AUBAINES FANTASTIQUES jusqu'à RABAIS 65%

Nous ne pouvons malheureusement pas louer une aréna pour cette vente, c'est pourquoi nous nous servirons de notre entrepôt géant situé sur la route Transcanadienne, le plus grand au Canada. Des milliers de rouleaux de tapis nous ont été envoyés directement, spécialement pour cette vente. Avec tous ces rouleaux de tapis, vous choisirez votre tapis aussi bien à l'entrepôt que dans les remorques.



TAPIS GAZON

Tapis d'extérieur de grande qualité, vert foncé, 6' de large, pour patio, plate-forme, etc. Installation et entrefien faciles, durabilité.

Aussi disponible: 12' de large.

$1.99 p.l.

Seulement 75 rouleaux à ce bas prix.

Nous garantissons toujours de battre nos compétiteurs.

Apportez-nous vos estimé pour obtenir de meilleurs prix. 5% de rabais additionnel sur les ventes de tapis aux rouleaux payées et emportées. Excepté le tapis gazon. Cette semaine seulement.

GRATUIT: INSTALLATION DES TAPIS MUR-À-MUR PAR DES EXPERTS

CONSUMER CARPET A DÉCIDÉ DE DONNER L'INSTALLATION GRATUITE SUR DES ROULEAUX DE TAPIS SPÉCIALEMENT ÉTIQUETÉS POUR CETTE VENTE. L'INSTALLATION DOIT ÊTRE COMPLÉTÉE POUR LE 15 OCTOBRE 1981. ALORS VOUS POUVEZ RÉSERVER VOTRE TAPIS AU PRIX DU MOULIN. BÉNÉFICIEZ DE L'INSTALLATION GRATUITE ET FAITES LIVRER VOTRE TAPIS PLUS TARD. MINIMUM 15 VERGES CARRÉES. PAS DE FRAIS SUPPLÉMENTAIRES POUR LES MARCHES.

MOQUETTE STYLE INDIEN

Très épaisse, peluche saxony, fibre 100%. Treviera Star*. Grand choix de teintes. Envers jute 2 épaisseurs, 12' de large.

16.99 v car.

Installation comprise

TAPIS CHAMBRE DE BAIN

100% lavable et endos antidérapant. Choix de couleurs.

$3.77 p.l.

GRANDS COUPONS DE TAPIS de HARDING et BURLINGTON

Pour l'une ou l'autre de vos chambres. Grandeur au-dessus de 12' x 35' disponible. Choisissez parmi 1,000 rouleaux.

33% DE RABAIS sur prix indiqué. Ce rabais représente jusqu'à 75% du prix suggéré.

LINOLEUM

Envers coussiné. 12' de large, certains n'ont pas besoin d'être cirés.

5.49 v. car.

TAPIS GAZON 12'

Vert foncé, à installer partout, à l'extérieur, sur bois ou ciment.

3.33 v. car.

MOQUETTE

Venue de partout à travers le monde. 100% laine, nylon, acrylique, etc. De style traditionnel, moderne, contemporain et tapis indien en stock.

20% DE RABAIS

Choisissez parmi 300

TAPIS TRÈS ÉPAIS

Luxueux tapis ordinairement vendus $16.45 v.c. ont été discontinués par un grand manufacturier. Nous les avons tous achetés. 5 magnifiques couleurs. Dos caoutchouté.

$8.44 v.c.

CHARGEX VISA master charge

TAPIS CONSUMER

2160, ROUTE TRANSCANADIENNE
Sortie 55, Dorval — près du boul. des Sources
683-4242

4670, BOUL. DÉCARIE
Côté ouest, près de Queen Mary
482-4311

SOMMET D'OTTAWA

Trudeau s'emploie à diminuer les espoirs

■ OTTAWA — Le premier ministre Trudeau s'est employé hier à diminuer les espoirs suscités par le Sommet économique d'Ottawa qui doit s'ouvrir dimanche, en soulignant que ces assises ne déboucheront pas sur des mesures concrètes et chiffrables pour régler les problèmes économiques et politiques qui confrontent présentement les démocraties capitalistes.

PAUL LONGPRÉ
de notre bureau d'Ottawa

Au cours d'une conférence de presse préparatoire au sommet qu'il donnait hier dans le cadre solennel du théâtre du Centre national des arts, M. Trudeau a qualifié d'erreur la tentative qu'ont faite les leaders des sept principales puissances capitalistes de chiffrer leurs objectifs aux sommets de Tokyo et de Venise. Ces objectifs n'ont pu être atteints dans la plupart des cas et le club des Sept se réunit à nouveau pour brasser les mêmes questions.

Lors du sommet de Venise, l'an passé, les sept chefs de gouvernement ont dû consacrer la majeure partie de leur temps de discussion à se mettre d'accord sur un texte de communiqué final contenant des objectifs précis, ce qui, selon M. Trudeau a fait dévier le sommet de son but original, soit de permettre aux chefs de gouvernement de confronter leurs vues sur les problèmes de l'heure en vue d'une certaine harmonisation, à moyen et à long terme des politiques de chacun.

Après une série d'entretiens avec chacun des leaders qui se retrouveront autour de la table du Château de Montebello, le premier ministre s'est montré hier moins optimiste qu'il ne le paraissait, il y a quelques semaines, sur l'issue du sommet. Cette réunion revêt cependant une importance d'autant plus grande que quatre des leaders sont des nouveaux venus dans le club des Sept: le président américain Ronald Reagan, le président français François Mitterrand, le premier ministre japonais Zenko Suzuki et le premier ministre italien Giovanni Spadolini.

Les échanges seront d'autant plus difficiles que certains de ces leaders n'ont jamais eu l'occasion de se rencontrer et de confronter leurs vues, a-t-il dit, alors qu'au moins dans deux cas (États-Unis et France) ils professent des théories économiques diamétralement opposées. M. Trudeau se dit cependant assuré que ces leaders veulent vraiment se comprendre et tenteront de démontrer que les démocraties industrielles ne sont pas divisées, à tout le moins sur les objectifs généraux.

Le premier ministre Trudeau, en tant que président et hôte du sommet, a tenté de faire voir que le but du sommet ne consistait pour les chefs d'État ou de gouvernement à indiquer à leurs homologues de quelle façon ils devraient administrer leurs propres affaires. Si la réunion de Montebello et d'Ottawa, dont les préparatifs monopolisent présentement la bureaucratie outaouaise et créent une fièvre diplomatique sans précédent, amène les participants à se convaincre davantage de l'interdépendance de leurs économies et de leurs politiques respectives, le sommet aura atteint son but.

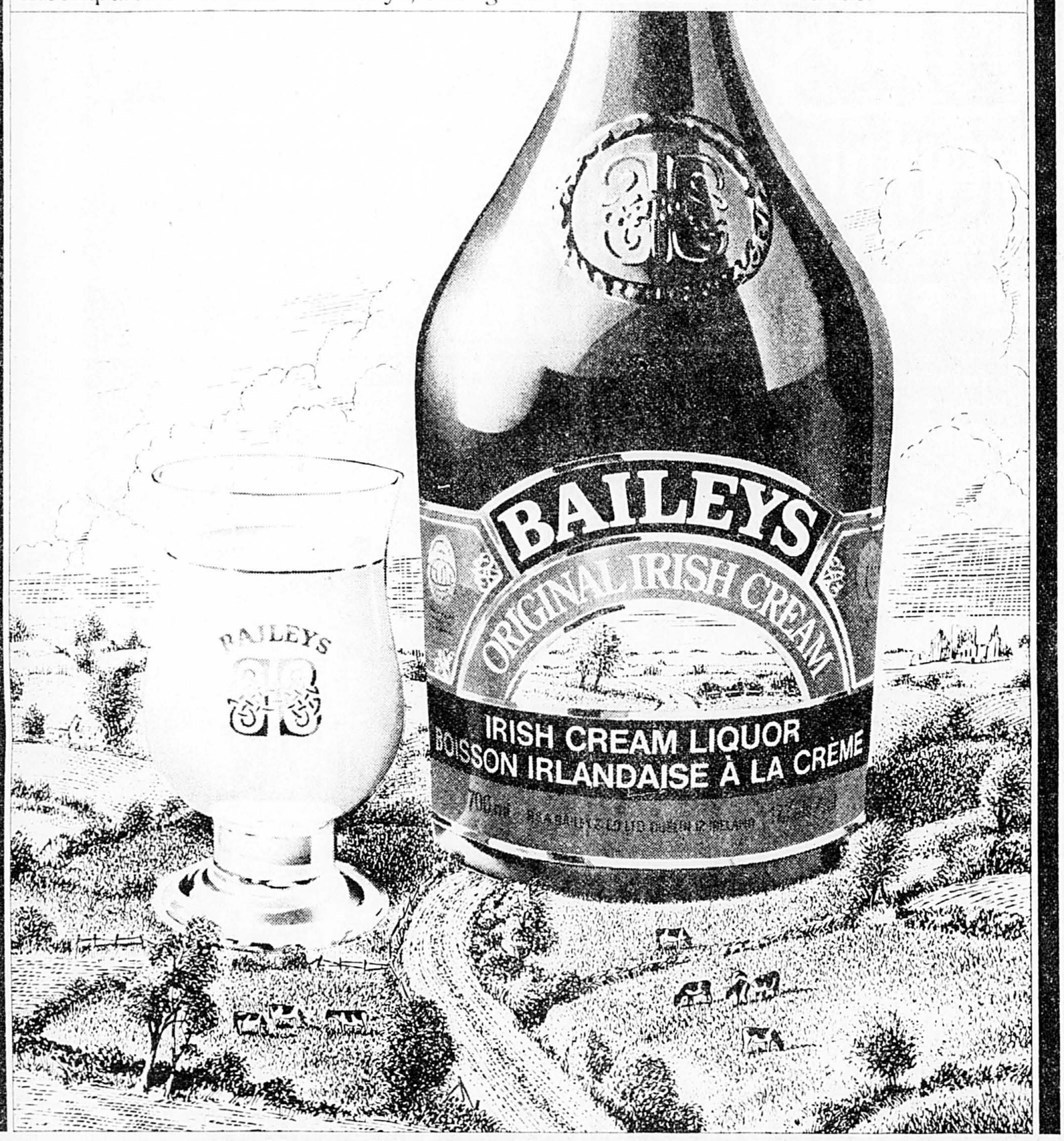
Quant à la question du dialogue Nord-Sud, c'est-à-dire les relations entre pays industrialisés et pays en développement, malgré les déclarations peu engageantes du président Reagan, le premier ministre Trudeau se dit assuré qu'elle n'ira pas sous le tapis. Le danger existe, a-t-il reconnu, que l'ampleur des problèmes économiques et commerciaux, de même que la gravité de la situation politique mondiale repoussent à l'arrière-plan la question Nord-Sud dont il espérait, dès l'an passé, faire le sujet dominant du sommet d'Ottawa.

Le premier ministre s'est dit assuré hier que les chefs d'État participants vont s'attaquer à fond à cette question. En tant que président des délibérations, il s'assurera dès la séance préparatoire de dimanche soir, au Château de Montebello, que le sujet Nord-Sud soit à l'ordre du jour et qu'une part importante des délibérations y soit consacrée.

ENFIN DANS LE PAYSAGE

BAILEYS ORIGINAL IRISH CREAM

Si l'Irlande est reconnue pour la qualité de son air et la richesse de son sol, c'est à Baileys que nous devons d'avoir su réunir, dans une parfaite mesure, le fameux whisky irlandais à l'onctueuse crème irlandaise. Résultat? Une boisson unique, au goût incomparable. Découvrir Baileys, c'est goûter à la fraîcheur de l'Irlande.



Baileys. Un goût incomparable.

Schmidt et Trudeau auront des entretiens bilatétaux

■ OTTAWA (PC) — Le chancelier allemand, M. Helmut Schmidt arrive aujourd'hui dans la capitale fédérale pour une visite officielle p[illegible] sommet de deux jours au cours de laquelle les discussions qu'il aura avec le premier ministre canadien, M. Pierre Trudeau, porteront presque essentiellement sur les relations économiques entre les deux pays.

M. Trudeau s'était rendu en Allemagne il y a quelques semaines à peine pour y rencontrer le chancelier Schmidt dans le cadre d'une tournée-éclair de trois jours en France et en Angleterre en vue du Sommet d'Ottawa qui débutera dimanche pour se terminer mardi.

La visite officielle de M. Schmidt, même si elle ne peut échapper au contexte du Sommet économique des pays industriels, a été planifiée de longue date afin de permettre une analyse des échanges bilatéraux entre l'Allemagne et le Canada.

Dès son arrivée à l'aéroport militaire d'Ottawa, M. Schmidt prendra la direction du lac Harrington, la résidence d'été du premier ministre, où il séjournera pendant les deux jours de sa visite «dans un petit chalet typique de la Gatineau», adjacent à celui de M. Trudeau. Les deux hommes, des amis personnels et vétérans de la scène internationale, ont prévu «une soirée privée» aujourd'hui afin de reprendre contact et de tenir des discussions informelles.

Demain, le chancelier Schmidt se rendra au Parlement où il aura une réunion avec le premier ministre Trudeau et un groupe de ministres responsables de l'économie. Par la suite, M. Trudeau recevra son invité au 24 Sussex pour un déjeuner de travail qui portera sur le Sommet économique.

Après ce déjeuner, M. Schmidt rencontrera un groupe d'hommes d'affaires canadiens en compagnie de M. Trudeau et de quelques ministres. En début de soirée viendra un dîner d'État offert par M. Trudeau après lequel les deux hommes et leurs suites se rendront au Centre national des arts pour assister à la première de la pièce «A Midsummer Night's Dram» de William Shakespear.

Samedi, MM. Schmidt et Trudeau profiteront d'une «journée intime» au lac Harrington afin de se détendre avant le début du sommet.

Au cours de la séance de travail qu'auront demain M. Schmidt, le premier ministre Trudeau et un groupe de ses ministres, les perspectives économiques à moyen et long terme du Canada apparaîtront au centre des pourparlers. «On cherchera alors à familiariser le chancelier avec le développement possible de l'économie canadienne au cours des dix prochaines années», a précisé hier un porte-parole du secrétariat d'État aux Affaires extérieures dans le cadre d'une séance d'information à l'intention des journalistes.

Tout le dossier du Sommet sera relégué à l'arrière-scène durant la visite de M. Schmidt «parce que pas grand chose n'a changé sur le plan du Sommet si ce n'est que M. Trudeau voudra sans doute lui (le chancelier allemand) parler de son récent voyage à Washington».

Suzuki, une des principales cibles du Sommet

■ OTTAWA (PC) — C'est un septuagénaire, premier ministre du Japon, qui constituera probablement la cible préférée des participants au sommet économique de Montebello, la semaine prochaine.

Les Européens d'abord, irrités par l'accroissement du surplus commercial du Japon, vont insister auprès de M. Zenko Suzuki pour que son pays réduise ses exportations.

Quant au président américain Ronald Reagan, il se fera de plus en plus pressant pour que le Japon augmente ses dépenses militaires.

Mais, de la population japonaise elle-même, viendront des interdictions de céder à ces deux demandes.

Car, font remarquer les observateurs, le Japon a déjà limité ses exportations d'automobiles au Canada, aux Etats-Unis et à une grande partie de l'Europe et le gouvernement se prépare à diminuer ses dépenses.

Faire plus serait un suicide politique pour M. Suzuki, au moment où les exportations représentent les quatre cinquièmes de la croissance économique du Japon.

Au cours du mois de mai, au Japon, les exportations ont augmenté de 4.1 p. cent et les importations ont baissé de 15.6 p. cent.

Le taux d'inflation se maintient à environ cinq p. cent et celui du chômage à 2.39 p. cent.

Ce n'est pas pour rien que le Japon va résister aux efforts des autres pays pour qu'il réduise ses exportations.

Pendant la grève postale, vous pouvez régler le compte de votre carte de crédit Esso dans toute banque à charte.

Esso vous donne l'occasion d'avoir un embêtement de moins. Afin de vous aider à ne pas accumuler des factures pendant la grève postale, Esso a conclu une entente avec toutes les banques à charte pour qu'elles acceptent un versement sur le compte de votre carte de crédit Esso. Vous n'avez qu'à remplir le coupon dans le bas de cette annonce en y indiquant la somme que vous estimez devoir depuis votre dernier relevé de compte. Ensuite, apportez ce coupon à une banque afin qu'on crédite votre compte et conservez le reçu estampillé pour vos dossiers. Quand la grève sera terminée, vous aurez une facture de moins à payer.

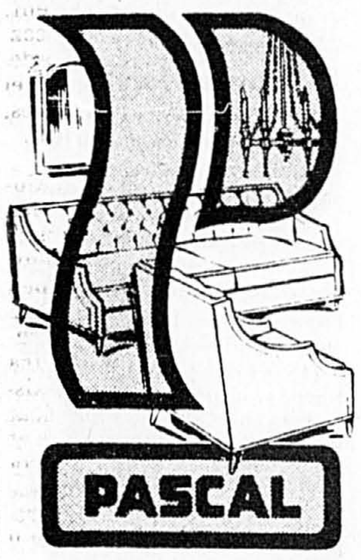
Esso
COMPAGNIE PÉTROLIÈRE IMPÉRIALE LIMITÉE

Aux détenteurs de carte de crédit Esso
Utilisez ce coupon pour effectuer votre paiement dans n'importe quelle banque à charte.
Prénom | Nom | N° de carte de crédit
Adresse
Ville | Code postal | Date
Paiement $ — Copie de la Banque
Paiement $ — Copie du client

«Reminiscence» création Kaufman of Collingwood

L'ère du chêne blond

Finie la nostalgie des meubles anciens, pleins de charme et de chaleur, robustes, fabriqués à la main... Kaufman of Collingwood vient de créer «Reminiscence», un ensemble qui ne vous fera pas regretter le passé. Un style traditionnel qui vous enchantera.



PASCAL



A. Armoire..... **709.88**

B. Table de chevet 2 portes.... **329.88**

C. Lit Paul Bunyon, 60"..... **814.88**

D. Meuble fantaisie..... **329.88**

E. Miroir..... **224.88**

F. Commode..... **749.88**

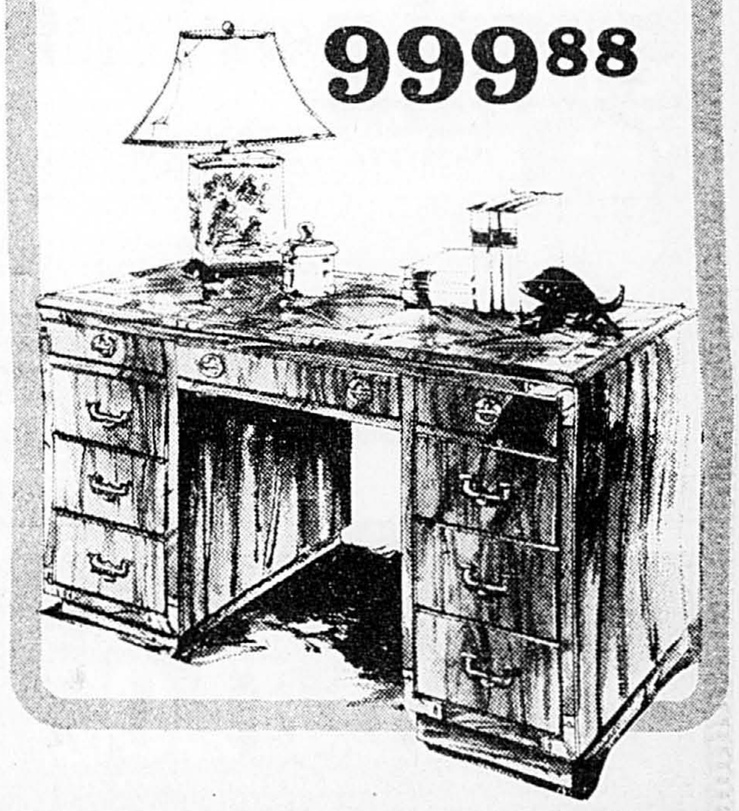
G. Chiffonnier avec miroir..... **609.88**

Bureau «Procession»

Création Thomasville

Un bureau pratique, fonctionnel et élégant en pacanier massif et placages de pacanier au riche fini arbre fruitier. Les magnifiques ferrures au fini laiton ajoutent une note rustique.

999.88





Canapé **349.88**

Causeuse **279.88**

Fauteuil **209.88**

Achat exceptionnel... Ensemble colonial création Jaymar

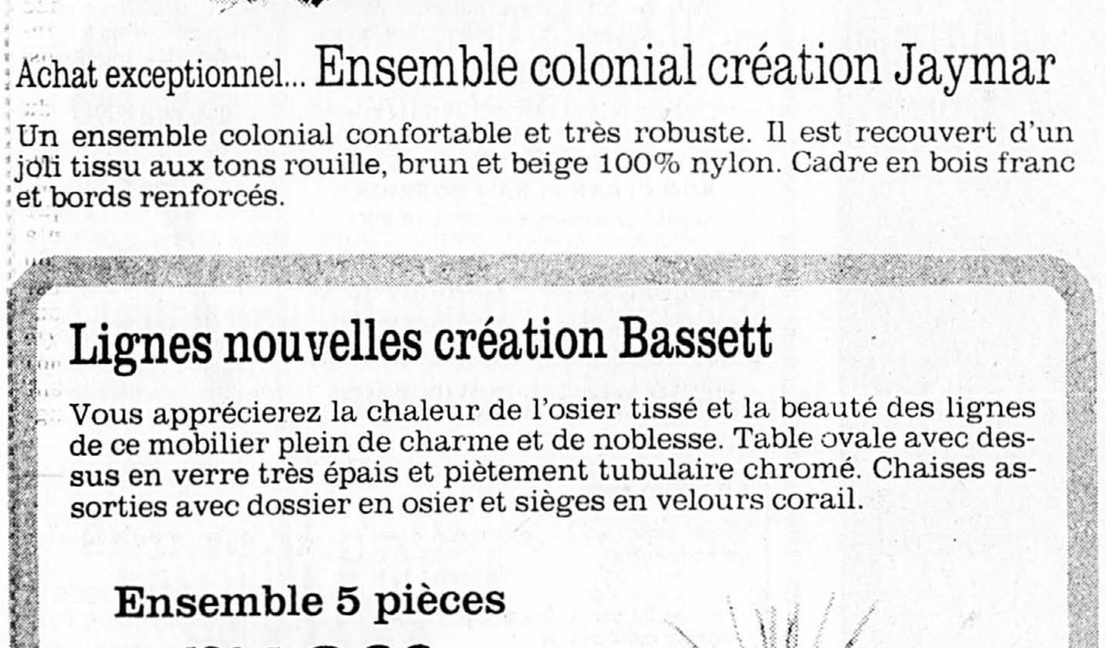
Un ensemble colonial confortable et très robuste. Il est recouvert d'un joli tissu aux tons rouille, brun et beige 100% nylon. Cadre en bois franc et bords renforcés.

Lignes nouvelles création Bassett

Vous apprécierez la chaleur de l'osier tissé et la beauté des lignes de ce mobilier plein de charme et de noblesse. Table ovale avec dessus en verre très épais et piètement tubulaire chromé. Chaises assorties avec dossier en osier et sièges en velours corail.

Ensemble 5 pièces

719.88



Ensemble mural contemporain création Thomasville

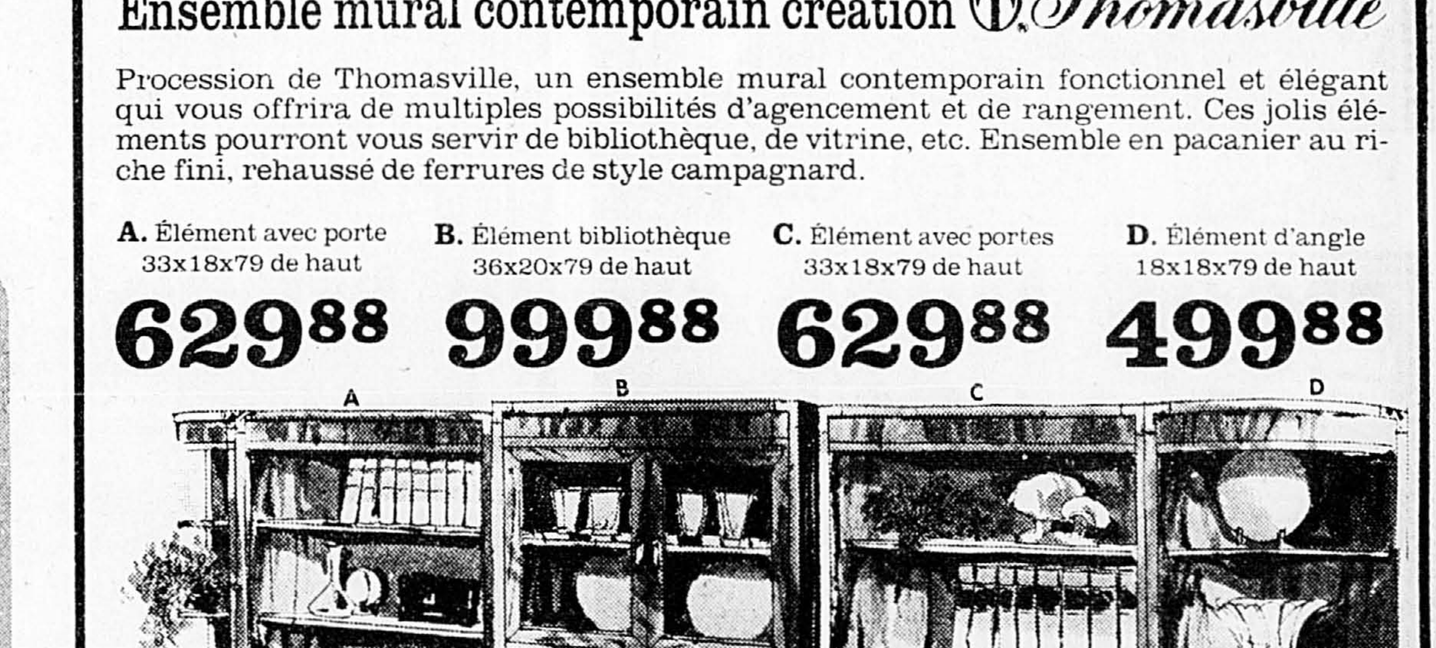
Procession de Thomasville, un ensemble mural contemporain fonctionnel et élégant qui vous offrira de multiples possibilités d'agencement et de rangement. Ces jolis éléments pourront vous servir de bibliothèque, de vitrine, etc. Ensemble en pacanier au riche fini, rehaussé de ferrures de style campagnard.

A. Élément avec porte 33x18x79 de haut **629.88**

B. Élément bibliothèque 36x20x79 de haut **999.88**

C. Élément avec portes 33x18x79 de haut **629.88**

D. Élément d'angle 18x18x79 de haut **499.88**



ENTREPÔTS - SALLE DE MONTRE PASCAL MEUBLES

3600 Côte Vertu, St. Laurent — Centre d'achats Le Bazar • 6800 E. Jean Talon à l'ouest des Galeries d'Anjou

Offenbach en tournée au Québec



Le groupe rock Offenbach a grand hâte de retrouver son public québécois. photo Yves Beauchamp, LA PRESSE

■ Offenbach, consacré groupe québécois de l'année, après son show au Forum, une tournée en France, un disque en anglais et un nouveau microsillon en français, devrait attirer jusqu'à 100,000 fans québécois dans le cadre d'une grande tournée de spectacles à laquelle participeront Zachary Richard, le groupe Garolou et le chanteur britannique Joe Cocker (ce dernier à Québec et Montréal seulement).

DENIS LAVOIE

C'est donc une première grande tournée du Québec que compte entreprendre Offenbach, du 12 août au 8 septembre. Un film et un disque devraient même assurer la pérennité de la tournée «Québec Rock», qui s'arrêtera dans une vingtaine d'arénas et colisées, dont le Forum le 4 septembre.

Toutes les villes importantes du Québec, depuis Sorel, Saint-Georges-de-Beauce, Trois-Rivières, Val d'Or, Royun, jusqu'à Québec le 8 septembre, en passant par North Bay, Ottawa, Campbellton, Moncton et Edmunston, seront ainsi visitées dans le cadre de cette tournée.

«C'est avec l'idée d'amener le Forum en province qu'a été conçue cette tournée qu'on prépare depuis un an et demi», explique André Simard, de Spectra Scène, qui produit le spectacle. «Le show va être aussi gros à Matane qu'à Montréal», précise-t-il.

Mieux préparé que lors de sa première apparition au Forum, le groupe Offenbach, qui «a le goût de jouer au Québec», est fin prêt à prouver qu'il demeure la plus grosse attraction du rock québécois.

Un budget de quelque $500,000 doit être affecté à cette gigantesque opération comportant 200,000 watts de son et de lumière. Cette tournée, par l'ampleur de l'organisation qu'elle doit déplacer, devrait se comparer aux équipes des ligues majeures du rock anglais qui font le circuit rock américain, faisant parfois un détour par Montréal.

C'est un défi d'ampleur que vise par cette tournée Offenbach et les artistes que le groupe a voulu présenter en complément de programme.

La Grande virée

Les plus ardents fans d'Offenbach s'arracheront par ailleurs les 2,000 sièges dont disposera le groupe pour présenter son spectacle dans le cadre de la Grande virée, le jeudi 23 juillet, à minuit. On pourra également voir plusieurs autres bons spectacles (60 en tout) à la Grande virée, dont quelques-uns très spéciaux, tel le retour, pour 1,500 spectateurs seulement, de Sol après quatre ans d'absence au Québec. bec.

On en reparlera samedi. D'ici là, les rockers iront sans doute voir le groupe Motorhead (fort populaire en France) au Club Montréal lundi, ou encore l'Américain Tom Petty qui sera au Forum mardi soir.

•

Priscilla Lapointe inaugure vendredi et samedi une toute nouvelle saison de spectacles dans une nouvelle salle, le café-bar «Nil en ville», situé à Pointe-aux-Trembles.

Des spectacles gratuits continuent d'être présentés dans le port de Montréal, au quai Jacques-Cartier. C'est ainsi qu'on pourra y entendre Manuel Brault ce soir, à 19h30.

THÉÂTRE

A L'EX-TASSE

Une soirée quasi parfaite



MARTIAL DASSYLVA

Comme un photo-roman d'amour, de Claire De. Mise en scène de Sébastien Dhavernas. Décor, costumes et accessoires de Denis Larose. Avec Paule Marier (Céline), René Gagnon (Simon) et Claire De (radio et photographe). Production de la Belle affaire. À l'affiche au café-théâtre l'Ex-tasse jusqu'à la fin d'août.

Prélude à un déjeuner sur l'herbe, de Olwen Wymark. Traduction de Claude Yersin. Mise en scène d'Eve Marie. Eclairages de Mario Martin. Décor et costumes d'Alain Neveux. Avec Claire Ifrane (Elle), Hervé Martin (Lui) et Normand Bélanger (l'Homme). Production du Théâtre de l'épi. À l'affiche au café-théâtre Quartier-Latin jusqu'au 7 septembre.

Ils ne se sont pas revus depuis plus de huit ans. Le hasard leur ménage une rencontre-surprise. C'est l'émerveillement, l'éblouissement, les bienheureuses retrouvailles, le grand voyage au creux du lit et au plus profond de la chair.

Par après, tous les deux paniquent un peu. Ils se redonnent rendez-vous. Lui part sans l'avertir et passe quatre mois dans le grand nord québécois. Elle essaie d'oublier, mais sans succès tout au plus réussit-elle à se calmer un peu.

Quand il revient, coup de téléphone, et la belle aventure à deux recommence. Pour ne plus finir? Qui sait? La pièce l'insinue sans oser l'affirmer: un amour, c'est tellement fragile qu'il faut être bien présomptueux (bien abruti ou bien myope) pour oser le faire rimer avec toujours.

Par pudeur ou peut-être parce qu'il n'y aurait plus beaucoup de monde qui «marcherait» encore au théâtre avec des fictions à la Delly — quoiqu'il semble que les romans de Delly se vendent encore très bien — Claire Dé a voulu raconter cette simple histoire d'amour avec recul et distanciation... comme si c'était un photo-roman que des comédiens jouaient en studio devant un public de voyeurs, en présence du photographe effectuant son travail, tout en marquant l'écoulement et la fuite du temps à la radio.

Pas de grans mots, de courtes phrases généralement très justes, une atmosphère qui rappelle d'une certaine façon celle de certains films du cinéma français récents, un jeu constamment en nuances et en équilibre (avec une particulière effervescence chez Paule Marier) enfin, bref, une petite pièce prodigieusement sensible et prodigieusement sensuelle, montée avec générosité, retenue et précaution, dans un décor intelligent: une soirée à mon sens presque parfaite, mais trop vite finie.

Au Quartier-Latin, la pièce, elle aussi, n'est pas banale: une vieille dame digne et indigne à la fois qui musarde dans le foin avec un petit jeunot, deux personnages un peu dérangés dont le comportement et les échanges verbaux oscillent entre l'hystérie et la folle tendresse et dont les ébats sylvestres et champêtres déboussolent complètement un passant qui joue à l'ornithologue, voilà certes qui promet et qui pourrait, le cas échéant, rapporter assez dans le secteur de l'étrange et du semi-fantastique.

Pour couper au plus court, disons que cela ne se produit pas, le problème venant probablement de ce que les trois interprètes de ce *Prélude à un déjeuner sur l'herbe* n'ont malheureusement pas tout à fait le métier qu'il faudrait pour faire chanter le texte, le faire vraiment vivre et en exploiter toutes les possibilités. Aussi bien celles de surface, évidentes en elles-mêmes, que certaines autres plus lointaines révélées par une recherche plus approfondie et une mise en scène plus élaborée.

Dans sa facture présente, cette production de *Prélude à un déjeuner sur l'herbe* n'est pas mauvaise ou désastreuse. Elle est seulement interprétée un peu trop mollement et maladroitement.

THÉÂTRE D'ÉTÉ

Le Théâtre du Petit Champlain et La Cie Michel Berto Jean Michel Ribes présentent
ESSAYEZ DONC NOS PÉDALOS
Écrit et mis en musique par ALAIN MARCEL
avec MICHEL DUSSARRAT — ALAIN MARCEL — JEAN-PAUL MUEL
SUPPLÉMENTAIRE Jusqu'au 26 juillet
Un brio rare. Quel professionnalisme. Jacques Larue-Langlois — Le Devoir
Un très bon spectacle. Je m'y suis amusée du début à la fin. Pascale Perreault — Journal de Montréal
Un spectacle à voir. Francine Grimaldi — CBF Bonjour
Well-done spectacle. If La Cage aux folles was a primer, then ESSAYEZ DONC NOS PEDALOS is a graduate course. Maureen Peterson — The Gazette
SALLE CLIMATISÉE
La Comédie Nationale
1450, rue Sainte-Catherine est, Montréal
RÉSERVATIONS: 523-1131

A L'AFFICHE! Poivre et Sel
JANINE SUTTO — BENOIT MARLEAU — YVAN DUCHARME — CHARLES CARTIER
MARC LEGAULT — SUZANNE LANGLOIS — JEAN-LOUIS PARIS
UNE COMÉDIE DE GILLES RICHER
mise en scène de Robert Rivard
CARTES DE CRÉDIT ACCEPTÉES
Tél.: 861-2244 - 227-3747 — À Montréal 523-1131
Autoroute des Laurentides, sortie 60
LE THÉÂTRE DE ST-SAUVEUR
En collaboration avec les Caisses Populaires Desjardins
Après spectacle LA BOÎTE À PIERROT ROCHETTE

Théâtre des Prairies
20 ans de rire
MEURTRE À L'AUBERGE DES GOUVERNEURS
comédie de RON CLARK et SAM BOBRICK
les mêmes auteurs que UN SUR SIX
traduction de FRANÇOIS TASSÉ
mise en scène de JEAN DUCEPPE
avec MONIQUE JOLY, ROGER LEBEL, MARIO VERDON
POUR RIRE À COUP SÛR!
LA CRITIQUE
«Roger Lebel rend son personnage d'une manière admirable». Jules Gauvreau — L'ÉTOILE DU NORD
«Pour ses 20 ans, le Théâtre des Prairies a su trouver un autre succès».
«On rit beaucoup On se reconnaît beaucoup.»
«Un rythme soutenu Une caricature très drôle».
Du mardi au vendredi à 21h00 Samedi à 19h00 et 22h30
JUSQU'AU 5 SEPTEMBRE
Renseignements au théâtre 1-756-0559 à Montréal, Archambault musique 849-6201
Le Théâtre des Prairies est situé à Notre-Dame des Prairies, comté de Joliette, Autoroute de la Rive-Nord, sortie 122.

AMATEURS DE TENNIS
FORFAIT COMPLET VACANCES AU VERMONT
1 SEMAINE seulement $328
6 jours/5 nuits par personne, 2 par chambre*
Notre instructeur Ian Fletcher, professionnel hautement coté, rendra votre semaine de vacances vraiment spéciale, car il travaillera avec vous tous les jours. Le forfait comprend les repas, l'hébergement, les leçons et deux heures de court réservées tous les jours.
*Prix en dollars américains. Vous n'avez qu'à présenter cette annonce au moment de votre inscription et nous vous accorderons un rabais de 10%.
COMPOSER (802) 434-2131 pour obtenir des renseignements ou réserver
BOLTON VALLEY
Bolton, Vermont 05477

c'est la culture mise à la portée de tous dans La Presse

NOTEZ BIEN
La rubrique «Quoi faire aujourd'hui» et les programmes des spectacles (films, pièces de théâtre, variétés, concerts) paraissent maintenant dans notre cahier des sports de format tabloïd.

arts et spectacles

le Patriote DE SAINTE-AGATHE JUSQU'AU 2 AOÛT
TEL.: direct 861-2244/(819) 326-3655, Mtl 523-1131
"MOI TARZAN, TOI JANE"
Sem.: 20h30 Sam.: 19h30 et 22h30 Relâche lundi
de JANETTE BERTRAND
avec LOUISE TURCOT RAYMOND LEGAULT
mise en scène JANINE SUTTO
Cartes de crédit acceptées

Musique dans les Montagnes
Les montagnes du Vermont s'empliront de musique du 18 au 24 juillet, pendant la Semaine du festival, à Stowe.
Dennis Russell Davies dirigera l'orchestre du Festival lors de deux concerts, dont l'un de musique viennoise le 18 et l'autre de musique américaine le 24. Les nombreuses autres activités comprendront un concert d'après-midi dans le pré des Trapp, de la musique de chambre, une soirée au cabaret, une présentation gratuite et une exposition des oeuvres de l'artiste Stan Marc, Wright. Composez (802) 253-7321 ou écrivez à Stowe Performing Arts, 74 Main St., Stowe, Vermont 05672.
Les billets peuvent être portés à votre compte Master-Charge ou VISA.

Théâtre d'été "Le Saint Laurent" île Charron
POUR LA PREMIÈRE FOIS AU QUÉBEC APRÈS 18 ANS DE SUCCÈS À PARIS
présente BOEING BOEING
Comédie de Marc Camoletti — Adaptation québécoise Raymond Turcotte
Mise en scène Claude Colbert — Décor éclairage Claude Fortin
RÉJEAN LEFRANÇOIS — ROSE OUELLETTE
Robert Lavoie — Isabelle Lajeunesse — La Poune — Isabelle Martin — Francine Morand
Représentations: Mardi au Vendredi 20h30, Samedi 19h et 22h30, Jusqu'au 29 août
Réservations (514) 651-5250
Prix spéciaux pour groupes
Production: "Les productions Réjean Lefrançois Inc."

Théâtre les Ancêtres SAINT-GERMAIN sortie 170 transcanadienne 20 (près de Drummondville) JUSQU'AU 29 AOÛT
UN TRIOMPHE! Ce soir COMPLET
LES MOINEAU CHEZ LES PINSON
comédie de Georges Dor, mise en scène Yvon Leroux avec
• BÉATRICE PICARD • AUBERT PALLASCIO
• LOUISON DANIS • YVON LEROUX
Réservations à Saint-Germain: (819) 395-2253

PAPA JOHN CREACH
«VIOLONISTE LÉGENDAIRE DE JEFFERSON STARSHIP»
CE SOIR 21h30 Les portes ouvrent à 20h
JEU. 16 JUILLET LE CLUB MONTRÉAL 318 Ste-Catherine o.
Billets/Ticketron (288-3651)

La Poudrière

24e SAISON
THÉÂTRE INTERNATIONAL DE MONTRÉAL
ÎLE STE-HÉLÈNE
via Cité du Havre


FRANÇOISE FAUCHER

UN ROI QU'A DES MALHEURS
de REMO FORLANI


LÉO ILIAL


DOROTHEE BERRYMAN

PRIX SPÉCIAUX
mardi, mercredi et jeudi
Âge d'or, étudiants et groupes
À NE PAS MANQUER
MATINÉE
18 et 25 Juillet
Jusqu'au 25 JUILLET 20h30
ESSO

et Lenie Scaffie, Marcel Girard, Alain Clavier, France Laverdiere
mise en scène: JEAN FAUCHER
décors: GUY BEAUREGARD

Billets en vente Mtl Trust, P.V.M. 1195 Blv. Sherbrooke O.
Lun. au vend. 842-4550
sam. et lun. 526-0821
de 10h30 à 18h



LA MAISON GRECQUE ENR.
Spécialités grecques
NOUVEAU! NOUVEAU! NOUVEAU!
Vous ne pouvez faire cuire votre repas, mais vous pouvez apportez votre vin et venez déguster un de nos succulents mets traditionnels.
Vaste choix de hors-d'oeuvre et d'entrées pour accompagner les repas et satisfaire votre palais.
450 est, rue Duluth (coin Rivard)
Réservations: 842-0969



Festival de films ÉROTIQUES 1981


LE CINÉMA VOUS INTÉRESSE... dans les pages "Cinéma" de la la presse

UN ÉVÉNEMENT TRÈS SPÉCIAL...
NOTRE NOUVEAU FILM D'ANIMATION!


From Walt Disney Productions
TECHNICOLOR®
PLUS
A DISNEY ANIMATION FESTIVAL FEATURING 60 YEARS OF CLASSICS
Once Upon A Mouse
DÈS DEMAIN
AVENUE 1224 AVE GREENE 937-2747
VAN HORNE 6150 CÔTE DES NEIGES 731-8243
FAIRVIEW 2 TRANS-CAN S. 52 697-8095
AVENUE & VAN HORNE: TOUS LES JOURS À: 1:00, 3:00, 7:00, 9:00 • FAIRVIEW: TOUS LES JOURS À: 12:30, 2:35, 4:40, 6:45, 8:50.

CE SOIR PREMIÈRE AU CINÉ-PARC ST-EUSTACHE SUR INVITATION SEULEMENT
LE GRAND PRIX du SIÈCLE
POUR TOUS
Attachez votre ceinture et rendez-vous sur la ligne de départ...
2000 CV EN PUISSANCE

CJMS 1320 RADIO MONTRÉAL
Une voiture unique dans l'histoire des courses automobiles
Dès demain dans 6 ciné-parcs et 3 cinémas

PALACE 6
POUR VOTRE AGRÉMENT...
Vous pouvez entrer ou Palace 6 par la rue Ste-Catherine ou par la rue Cathcart.
Indiana Jones — le nouveau héros des créateurs de Jaws et Star Wars
RAIDERS of the LOST ARK 14 ANS
IMPERIAL 1430 BLEURY 288-7102 PdesA
12.30, 2.40, 4.50, 7.05 et 9.20.

ROGER MOORE as JAMES BOND 007 in POUR TOUS
FOR YOUR EYES ONLY United Artists
CLAREMONT: sem. 7.00, 9.20. DORVAL: sem. 7.20, 9.40. GREENFIELD: sem. 7.00, 9.15. LAVAL: sem. 7.00, 9.20. PALACE 1: 12.20, 2.40, 5.00, 7.20, 9.40. PALACE 2: 1.20, 3.40, 6.00, 8.20. PALACE 5: 1.40, 4.00, 6.20, 8.40. PALACE 6: 12.30, 2.50, 5.10, 7.30, 9.50. VERSAILLES: sem. 6.40, 8.55. CINÉ-PARC DOLLARD: Ouverture à 7.30 radio am requis.
PALACE 698 STE-CATHERINE O. 866-6901 McGILL
LAVAL 5 CENTRE LAVAL 688-7776
CLAREMONT 5038 SHERBROOKE O. 486-7395
DORVAL 2 260 AVE DORVAL 631-8586
GREENFIELD PARK 3 PL. GREENFIELD PARK 671-6129
VERSAILLES 1 PLACE VERSAILLES 353-7880 Robinson
Cinéparc DOLLARD 2 TRANS CANADIENNE S. 55 684-8442
PLUS AU CINEPARC: «ROADIE» couleurs

SUPERMAN II POUR TOUS

Distributed by Warner Bros. A Warner Communications Company
KENT, GREENFIELD & LAVAL: sem. 7.00, 9.15. DORVAL: sem. 7.15, 9.35. LOEWS 2: 12.00, 2.25, 4.50, 7.15, 9.35. LOEWS 3: 1.00, 3.30, 6.00, 8.30. CINÉ-PARC DOLLARD: Ouverture à 7.30, Radio AM requis.
LOEWS 954 STE-CATHERINE O. 861-7437 PEEL
LAVAL 1 CENTRE LAVAL 688-7776
GREENFIELD PARK 1 PL. GREENFIELD PARK 671-6129
KENT 1 6100 SHERBROOKE O. 489-9703
Cinéparc DOLLARD 1 TRANS CANADIENNE S. 55 684-8442
DORVAL 1 260 DORVAL AVE 631-8586
PLUS Au cinéparc: «OH GOD, BOOK II» couleurs

MEL BROOKS' HISTORY OF THE WORLD PART I 14 ANS

©1981 TWENTIETH CENTURY-FOX
PVM-1: 12.10, 2.00, 3.50, 5.40, 7.35, 9.30; PVM-2: 1.20, 3.15, 5.10, 7.05, 9.00. LA CITÉ & FAIRVIEW: 7.30, 9.30. KENT: 7.40, 9.30. VAN HORNE: 7.10, 9.10.
PLACE VILLE-MARIE CINEMA 1 & 2 866-2644
5e SEMAINE
VAN HORNE 6150 CÔTE DES NEIGES 731-8243
LaCité 1 3575, AV. DU PARC 844-2829
FAIRVIEW 1 TRANS CAN S. 52 697-8095
KENT 2 6100 SHERBROOKE O. 489-9703

BLAKE EDWARDS S.O.B. 14 ANS

LOEWS: 12.35, 2.45, 4.55, 7.05, 9.20. THE CINEMA: 12.30, 2.40, 4.50, 7.00, 9.10. FAIRVIEW: 7.00, 9.10. DOLLARD: Ouverture 7.30 p.m. Radio AM requis.
LOEWS 1 954 STE-CATHERINE O. 861-7437 PEEL
LE CINÉMA WESTMOUNT SQUARE 931-2477
Cinéparc DOLLARD 4 TRANS-CANADIENNE S. 55 684-8442
FAIRVIEW 2 TRANS-CAN S. 52 697-8095
PLUS Au Cinéparc: «BLACK SUNDAY» couleurs

LES DRAGONS ÉTAIENT RÉELS!
DRAGONSLAYER POUR TOUS
AVENUE 1224 AVE GREENE 937-2747
PALACE 4 698 STE-CATHERINE O. 866-6991 McGILL
PALACE: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.
AVENUE: 7.00, 9.00.

IL N'EST PAS L'UN DES MEILLEURS, IL EST LE MEILLEUR!

POUR TOUS
JAMES RYAN est de retour
KILL AND KILL AGAIN
PALACE: 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00. DORVAL: 7.00, 9.00. SNOWDON: 7.15, 9.15. DOLLARD: Ouverture 7.30. Radio AM requis.
PALACE 3 698 STE-CATHERINE O. 866-6991 McGILL
DORVAL 3 260 AVE DORVAL 631-8586
Cinéparc DOLLARD 3 TRANS CANADIENNE S. 55 684-8442
SNOWDON 5275 DECARIE 482-1322
PLUS Au Cinéparc: «CARAVANS» couleurs

PAUL McCARTNEY & WINGS ROCKSHOW POUR TOUS
LaCité 2 3575, AV. DU PARC 844-2829
SEMAINE 7.15 & 9.15



Le PARISIEN 3 480 STE-CATHERINE O. 866-3856
12.30, 2.40, 4.50, 7.00 & 9.10.



PARISIEN: 12.20, 2.35, 4.55, 7.15, 9.35. LAVAL: 6.30, 8.40.
Le PARISIEN 4 480 STE-CATHERINE O. 866-3856
LAVAL 4 CENTRE LAVAL 688-7776

EXPÉRIMENTEZ LE FANTASTIQUE!


2e FILM - Aux Cinés LAVAL & VERSAILLES:
PARISIEN: 12.30, 2.40, 4.55, 7.10, 9.25.
LAVAL: dès 6.55. VERSAILLES: sem. dès 7.05.
LAVAL 3 CENTRE LAVAL 688-7776
Le PARISIEN 2 480 STE-CATHERINE O. 866-3856
VERSAILLES 2 PLACE VERSAILLES 353-7880 Robinson


MARCELLO DANON présente
LA CAGE AUX FOLLES II
14 ANS
UGO TOGNAZZI
MICHEL SERRAULT
Le PARISIEN 5 480 STE-CATHERINE O. 866-3856
12:10, 2:00, 3:50, 5:40, 7:30, 9:20


18 ANS Adultes
IL VOUS FAUT VOIR CE FILM REMARQUABLE!» —After Dark
un film de NICOLAS ROEG
ENQUÊTE SUR UNE PASSION
(BAD TIMING/A SENSUAL OBSESSION)
ÉLYSÉE 1 35 MILTON 842-6053
SEMAINE: 7.00 & 9.15.


LA GUERRE DES BOUTONS POUR TOUS
YVES ROBERT
LOUIS PERGAUD
ÉLYSÉE 2 35 MILTON 842-6053
SEMAINE: 6.05, 8.00, 9.55.

18 ANS Adultes
La FAMEUSE série de livres fait maintenant l'objet d'un film EXCITANT!

Gérard de Villiers PRÉSENTE LE FILM
BRIGADE MONDAINE
avec PATRICE VALOTA
Plus: 2e FILM dans Chaque Cinéma
PARISIEN: 1.00, 4.25, 7.50.
LAVAL: sem. 6.40, 8.20.
Le PARISIEN 1 480 STE-CATHERINE O. 866-3856
LAVAL 2 CENTRE LAVAL 688-7776



CHÂTEAU: 1.30, 3.50, 6.15, 8.35. VERSAILLES: 6.20, 7.20, 8.40.
CHATEAU 1 ST-DENIS ET BELANGER 271-1103
VERSAILLES 3 PLACE VERSAILLES 353-7880 Robinson



Plus: 2e GRAND FILM BUD SPENCER
«INSPECTEUR BULLDOZER»
RIVOLI 2 ST-DENIS ET BELANGER 277-3125
«S.O.S.» 12.30, 4.05, 7.45.
«INSPECTEUR» 2.10, 5.40, 9.20.

"IL ÉTAIT UNE FOIS... UN FLIC"
POUR TOUS
Michel CONSYANTIN
Mireille DARC
2e FILM «ROSE ET FREDERIC» couleurs
RIVOLI 1 ST-DENIS ET BELANGER 277-3125
«ROSE» 12.45, 4.10, 7.40.
«IL ÉTAIT...» 2.25, 5.50, 9.20.



Plus: 2e GRAND FILM «SUSPERIA» en couleurs
CHÂTEAU: 1.05, 4.25, 7.45.
GREENFIELD: 6.30, 8.00.
CHATEAU 2 ST-DENIS ET BELANGER 271-1103
GREENFIELD PARK 2 GREENFIELD PARK PL. 671-8129

TÉLÉ-CÂBLE

Les émissions à ne pas manquer

15 31 20h00

SOCCER

Du Centre Claude-Robillard, ouverture de la ligue de soccer junior majeur du Québec (2e de 8). Les Jets d'Ahuntsic rencontrent les Laurentiens.

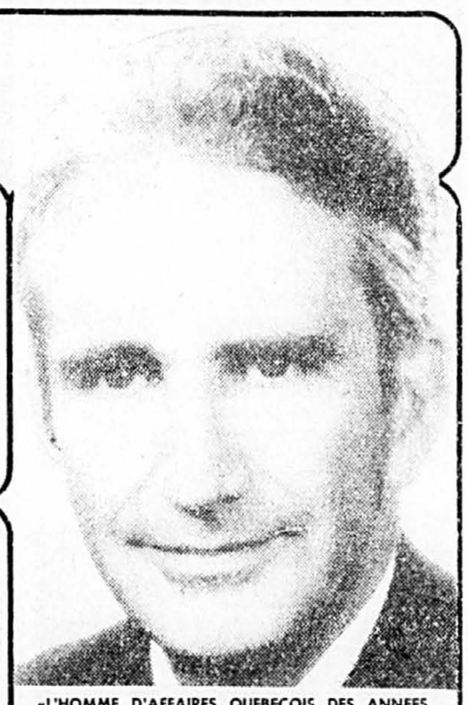
Commentateur: Francis Millien.

Animatrice: Claudine Douville.

20 26 16:00

MODÈLES RÉDUITS

Jean-Yves Bouchard explique aux jeunes, le fonctionnement des télécommandes utilisées pour diriger des modèles réduits à distance.


«L'HOMME D'AFFAIRES QUEBECOIS DES ANNEES '80» est représenté ce soir par Pierre A. Nadeau (notre photo), président du Conseil, président et chef de la direction Pétrofina Canada Inc. Parmi les sujets abordés par M. Nadeau, il sera question, entre autres, du rôle économique de l'entreprise par opposition à son rôle social. A voir au canal 25 à 21h00. En reprise vendredi 09h00, samedi et dimanche 13h00, lundi 09h00 et mardi 17h00.

15 31 SPORTS ET LOISIRS

07:00 **LA BONNE HABITUDE** Le conditionnement physique avec la collaboration de Kino-Québec.
07:15 **Communiqués** Communiqués de la Société des Sports du Québec.
07:30 **LA BONNE HABITUDE**
07:45 **Communiqués**
08:00 **LES COURSES À BLUE BONNETS** **Présentation de la course du lundi.**
08:30 **Communiqués**
09:00 **VOLLEYBALL COUPE INTERVISION** Matchs joués au chrono. Coordonnatrice Rachel Dubuc. Calibre senior féminin. Cégep Édouard Montpetit vs Mtl Inter Sr.
10:30 **INTER-CROSSE** Tournoi Pee-Wee de crosse intérieure. Lasalle vs Anjou.
12:00 **JEUNE CINÉMA** Bilan du 2e festival international du super 8mm. Suivie d'entrevues réalisées lors du festival.
12:30 **11e JEUX PROVINCIAUX POUR HANDICAPÉS** Compétition sportive pour handicapés.
13:00 **HANDBALL** Match d'exhibition entre les meilleures équipes de handball du Québec. Finale collégiale AA féminin. Ahuntsic vs Shawinigan.
14:30 **GYMNASTIQUE** Compétition de la Société des Sports du Québec. Gymnastique féminine du Centre Pierre Charbonneau.
16:00 **A LA RECHERCHE DE NOS ANCÊTRES** Lieux d'origine en France Diaporama.
17:00 **LA BONNE HABITUDE**
17:15 **COMMUNIQUÉS**
17:30 **LES COURSES À BLUE BONNETS** Présentation de la course du mercredi.
18:00 **LE MONDE DES COURSES** Le monde des courses sous hamais.
18:30 **PATIN À ROULETTES** Championnat Provincial de patin à roulettes. Primaire filles et finale juvénile filles. Part.: Nathalie Goddard, Nacy Gagnon, Marie-Josée Letrançois.
19:00 **MODÈLES RÉDUITS** En compagnie de M. Charles Bégin nous parlons de bateaux téléguidés et plus précisément du France.
20:00 **SOCCER** Voir encadré.
21:50 **COMMUNIQUÉS**
22:00 **À LA RECHERCHE DE NOS ANCÊTRES** Voir 16:00
23:00 **11e JEUX PROVINCIAUX POUR HANDICAPÉS** Voir 12:30.
23:30 **LES COURSES À BLUE BONNETS** Présentation de la course du mercredi.

20 26 ENFANTS ET JEUNESSE

07:15 **MILLE ET UNE IMAGES** Bandes dessinées conçues et commentées par des enfants. Le chat qui croyait être une souris.
07:30 **MIREILLE ET ARSENE LAPIN** Émission de bricolage. Têtes de tubes.
08:00 **MADEMOISELLE CLEF DE SOL** Chant et danses avec les enfants.
09:00 **DESSINS ANIMES - PILIS** La nichée du petit oiseau. Le muguet. Le vilain petit oiseau.
09:15 **DESSINS ANIMES ' GUSTAVE**
09:30 **LES ORALIENS**
10:00 **GRENIER SOUS LA MER** Les truites et leur adoptation en eau de mer.
10:30 **CHATEAU DES MAGES** Tour de magie
11:00 **ENFANTS DU THEATRE** Les enfants s'expriment à partir des thèmes suivants: La perception, le masque, la taille, les yeux bandés, écrire sur son front, dessin au miroir.
11:30 **CLIN D'OEIL** Oncle Pierre nous renseigne sur les ours. Les jeunes naturalistes «La philatélie».
12:00 **1.2.3.4** Voir 07h00
12:15 **MILLES ET UNE IMAGES** Voir 07h15
12:30 **MIREILLE ET ARSENE LAPIN** Voir 07h30
13:00 **JOUONS ENSEMBLE** Jeux d'animation pour enfants et l'élémentaire. Fabrication de chapeau.
13:15 **DESSINS ANIMES - GUSTAVE** Voir 09h15
13:30 **1.2.3.4** Voir 07h00
13:45 **FAIS DODO** L'oncle Pierre raconte une histoire, le grand voyage du petit poney.
14:00 **TONTON ROCK** Maternelle: Exposition de jouets (garçons). Exposition de peinture. Exposition d'oeuvres d'arts.
14:30 **LES ORALIENS**
15:00 **MADEMOISELLE CLEF DE SOL** Chants et danses avec les enfants.
16:00 **MODELES REDUITS** Voir encadré.
17:00 **BRICOLINE**
17:15 **LE PETIT DETECTIVE**
17:30 **DESSINS ANIMES - MUSTI** Au zoo. En hiver. Musti travaille.
17:45 **AU PAYS DES MERVEILLES** Kebekio et Blanche-Neige.
18:00 **LA CLE DES CHAMPS** Culture des plantes en terrarium.
18:30 **DESSINS ANIMES - PIERRE**
18:45 **DESSINS ANIMES - LES OURSONS**
19:00 **SOUPIRS ET VARIATIONS** La jongle, pouvoir de la voix humaine, vie de la chanteuse péruvienne Yuma Sumac.
19:30 **FILMS D'ENFANTS** Poupee de sucre. Peter et la balle magique.
20:00 **JOUONS ENSEMBLE** Voir 13h00
20:15 **1.2.3.4** Voir 07h00
20:30 **FAIS DODO** Voir 13h45

15 24 «COURS»

09:00 **SOINS ET SANTÉ** Neurologie: Dr. Duquette, neurologue à l'hôpital Notre-Dame, Dr. St-Hilaire et Dr. Giard, épilepsie et sclérose en plaques.
10:00 **LES FLEURS SÉCHÉES** «Arrangements de fleurs séchées sur table et toile».
11:00 **KARATE** Réchauffement du corps. Techniques de combat, auto-défense et exercice de musculature.

*Entre 09h00 et 12h00 les émissions de Sports sont présentées au 31 seulement.

Pour les régions qui reçoivent 30 canaux ou plus

CANAL 30
12:00

SANTÉ - LE CORPS HUMAIN

Ce documentaire de deux heures nous donne un aperçu des multiples facettes du fonctionnement du corps. Il sera aussi question de l'alimentation, du système circulatoire et de la reproduction.

Pour les régions qui reçoivent 21 canaux

CANAL 9
22:00

CÔTE-À-CÔTE

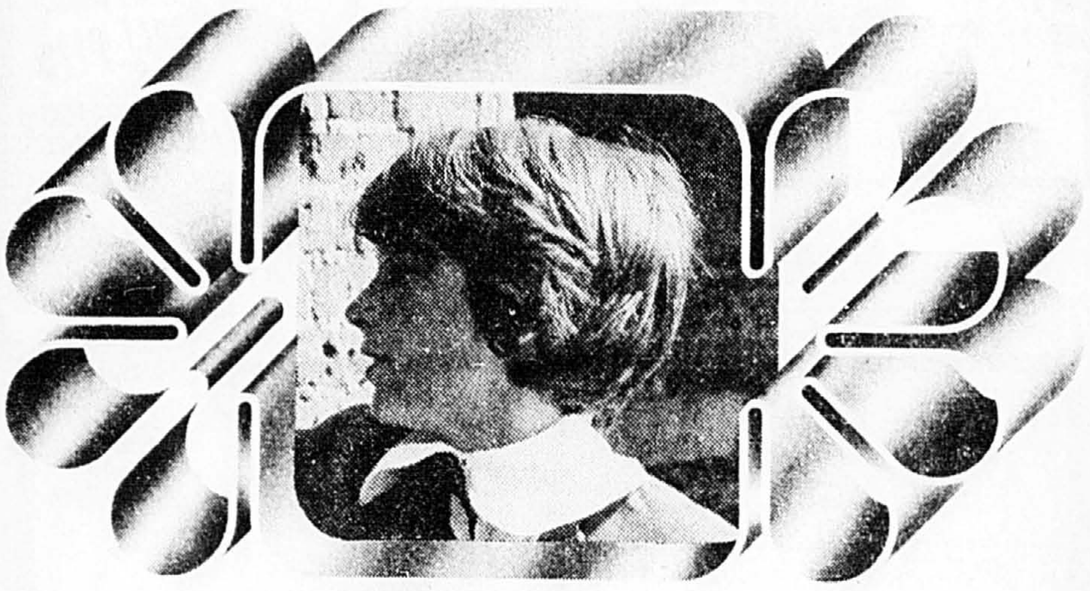
Sylvie Magrin, animatrice de cette émission, reçoit Alain Bouchard, auteur du livre «Le complexe des Dupes». Ce bouquin traite de préjugés concernant l'homosexualité, de l'homosexualité chez les adolescents et des principes d'intervention. Richard Plourde, Christian Bordeleau et Michel Doré, sociologue, participent à cette rencontre.

Ces émissions sont présentées aux abonnés des systèmes de câblodistribution faisant partie du Réseau Inter-Vision

Cablevision nationale	270-6161
Télécâble Vidéotron	656-2111
Télécâble de la Rive Sud	833-1920
Câblovision Haut Richelieu	346-1127
Transvision Rive Sud	655-6300
Télécâble des Mille Iles	471-2710

15 ou 20 s'adresse aux abonnés qui reçoivent 21 canaux; 24 26 ou 31 s'adresse aux abonnés qui reçoivent 30 canaux ou plus. À QUÉBEC: «Sports et Loisirs» est diffusé au canal 29. «Enfants et jeunesse» au canal 26 et «Cours» au canal 25.

Un tableau champêtre



Le Messager

Un jeune garçon séjourne dans la famille riche d'un de ses camarades. Il se prend de sympathie pour la soeur aînée de celui-ci. Elle a une liaison avec un fermier du voisinage et le jeune Leo servira vite de messager à leurs amours «coupables». Témoin des passions du monde adulte, il en restera marqué. Le grand metteur en scène Joseph Losey donne ici l'un de ses meilleurs films. Un remarquable portrait d'une société victorienne qui cache parfois de grandes émotions sous des dehors feutrés. En vedette: Julie Christie, Alan Bates et le jeune Dominic Guard.

Aux Grands Films, ce soir à 20h00

A la télévision de Radio-Canada

2 FILMS ÉROTIQUES DANS CHAQUE SALLE 18 ANS
YOUNG, WILD AND WONDERFUL
LE BEAVER 5117 PARK 844 1932
GUY
SALLES CLIMATISÉES
NOUVEAU PROGRAMME 3 FESTIVAL FILMS
AGE D'OR TOUJOURS $1.00
pussycat 4015 St LAURENT 845-5215
CASSETTES VIDÉO À VENDRE

Kébec Spec — Guy Latraverse présente
THÉÂTRE MOLSON
ST-CHARLES-SUR-RICHELIEU
à 15 minutes du tunnel Hippolyte-Lafontaine
PRIX DE GROUPE
Paul et Paul
Présentement à l'affiche
jusqu'au 19 juillet
Prochains spectacles
Michel Louvain 21 au 26 juillet
Nicole Martin 28 juillet au 1er août
TRAJET: Route 20 — sortie 113 St-Charles/St-Hilaire
ADRESSE: 10 Chemin des Patriotes
POINTS DE VENTE: Billets en vente au Théâtre et à tous les comptoirs Ticketron (TRS).
RÉSERVATIONS: Tél.: (514) 584-2223
RESTAURATION: La Grange — Restaurant, bar et terrasse. Tél.: (514) 467-5545
THÉÂTRE MOLSON

Fosses septiques: mise en application du règlement

JEAN-PIERRE BONHOMME

Le gouvernement du Québec vient d'annoncer la mise en application d'une réglementation générale sur les fosses septiques, sur «l'évacuation et le traitement des eaux usées des demeures isolées», comme disent les fonctionnaires, qui pourra toucher les propriétaires des 460,000 demeures du territoire, c'est-à-dire celles dont les systèmes d'évacuation ne sont pas reliés à des réseaux de collecte des égouts.

Le ministre de l'Environnement, M. Marcel Léger, qui a présenté cette réglementation, dont la préparation est en cours depuis plusieurs années, hier, a expliqué que les termes des dispositions répondent «aux nombreuses attentes exprimées par les organismes préoccupés par l'amélioration de la qualité de la vie autour des lacs». Le ministre a par ailleurs rappelé, comme c'est son habitude, que cette activité de dépollution va favoriser le développement de «l'industrie québécoise de la dépollution». Il a expliqué qu'à cause de la mise en application volontaire antérieure, par quelque 425 municipalités, de réglementations semblables, les fabricants de fosses «réglementaires» font déjà des affaires de $40 millions par année.

Les dispositions sur les fosses vont maintenant s'appliquer à toutes les municipalités, celles qui restent, un millier environ, tout comme aux premières. Un délai leur est toutefois accordé jusqu'en 1983. C'est-à-dire que toutes les municipalités n'ayant pas de règlement sur les fosses septiques auront plus d'une année pour retenir les services d'un inspecteur. Celui-ci devra voir à ce que les nouvelles constructions soient munies d'appareils approuvés, une fosse étanche, et un champ d'épuration. Le règlement interdit la construction de résidences «isolées» dans les marais, les terrains imperméables en bordure des lacs et des cours d'eau. Dans ce dernier cas, les propriétaires de terrains non construits pourront, jusqu'au 1er janvier 1983, installer une fosse septique à vidange périodique.

Le directeur du service d'aménagement des lacs et cours d'eau, M. Tony LaSauteur a expliqué que, pour le moment, le règlement n'aura pas un impact bien visible. En effet, a-t-il dit, dans les cas où les municipalités n'ont pas de réglementation, les bureaux régionaux du ministère ont déjà les pouvoirs d'intervenir pour empêcher les particuliers de polluer les lacs. Il a souligné par contre que la réglementation aura un «impact psychologique» car elle établira une norme générale.

Le ministre Léger a ajouté pour sa part que les municipalités du territoire pourront récupérer les frais occasionnés par l'embauche d'un inspecteur par l'émission de permis de construction. Ceci, a-t-il dit, permettra aux municipalités de mieux contrôler l'implantation des demeures et d'empêcher les promoteurs de s'installer sur des terrains où la capacité de filtration, d'autorégénération est infime.

La réglementation nouvelle, en réalité, rend le permis de construction obligatoire dans toutes les municipalités. Le ministère, enfin, a publié une brochure explicative: «L'épuration des eaux dans les régions touristiques et rurales» qui donne tous les renseignements techniques nécessaires.

Zplendide, Zurprenant, Zensationnel!
POUR TOUS
Les productions Melvin Simon présentent un film de Peter Medak
GEORGE HAMILTON est ZORRO, THE GAY BLADE
avec LAUREN HUTTON, BRANDA VACCARO et RON LIEBMAN
Musique dirigée et adaptée par IAN FRASER
Directeur de la photographie JOHN A. ALONZO, A.S.C.
Producteur exécutif MELVIN SIMON
Mise en scène de HAL DRESNER
Une histoire de HAL DRESNER et GREG, AL & DON MORIARTY et BOB RANDALL
Produit par GEORGE HAMILTON et C.O. ERICKSON
Réalisé par PETER MEDAK
GEORGE HAMILTON Zorro, THE GAY BLADE
Plaza: 1:00 - 3:00 - 5:00 - 7:00 - 9:00
Brossard: 7:25 - 9:20
Laval: 7:30 - 9:30
PLAZA ALEXIS NIHON - 1 NIVEAU DU MÉTRO 935 4246
ODEON 2 - LAVAL CENTRE 2000 BL ST MARTIN 687 5207
BROSSARD 1 MAIL CHAMPLAIN 465 5906
CINÉ-PARC CHATEAUGUAY 3 4 MILLES DU PONT MERCIER VERS CHATEAUGUAY 691-1310-861 0659
2e film au Ciné-Parc: «SCAVENGER HUNT»
DES DEMAIN

LA PLUS BRILLANTE PRODUCTION de WALT DISNEY
UNE ODYSSÉE FANTASTIQUE A TRAVERS LE TEMPS ET L'ESPACE!
POUR TOUS
LE TROU NOIR
V.F. de (THE BLACK HOLE)
MAXIMILIAN SCHELL, ANTHONY PERKINS, ROBERT FORSTER, JOSEPH BOTTOMS et YVETTE MIMIEUX et ERNEST BORGNINE
DOLBY STEREO
BERRI 1 ST DENIS STE CATHERINE 288 2115
CRÉMAZIE ST-DENIS CRÉMAZIE 388 4210
PLUS «UN COSMONAUTE CHEZ LE ROI ARTHUR»
CINÉ-PARC LAVAL - 2 AUTOROUTE DES LAURENTIDES SORTIE 14 - 622 5555
CINÉ-PARC ST-MATHIEU ROUTE 15 SUD-VERS PLATTSBURG (SORTIE 36) 659 3445-861 0659 A 3 MILLES DE LA PRAIRIE

Pour la gloire et le défi ils risquent leurs vies.
POUR TOUS
des scènes authentiques vous feront découvrir le monde de la FORMULE 1
TELEMONDE PRÉSENTE LES GUERRIERS DE LA FORMULE
UN FILM DE ALESSANDRO FRACASSI
METTANT EN VEDETTE LES GRANDES ÉCURIES DU CIRCUIT MONDIAL:
POUR FERRARI: Gilles Villeneuve
POUR ALFA ROMÉO: Mario Andretti
POUR WILLIAMS: Alan Jones
POUR RENAULT: René Arnoux
POUR BRABHAM: Nelson Piquet
AUSSI: 2e FILM A CHAQUE CINE
MERCIER STE CATHERINE PIE IX 255 6224
VILLERAY ST-DENIS JARRY 388 5577
CINÉ-PARC BOUCHERVILLE-1 TRANSCANADIENNE (SORTIE 95) 655 5515
CINÉ-PARC CHATEAUGUAY 1 4 MILLES DU PONT MERCIER VERS CHATEAUGUAY 691 1310-861 0659
CINÉ-PARC ST-JÉRÔME 2 AUTOROUTE DES LAURENTIDES SORTIE 44 - 436 4773

LA FABULEUSE AVENTURE DES ÉTOILES CONTINUE!
Mercenaires et hors-la-loi s'unissent et livrent la plus colossale bataille pour sauver la galaxie...
POUR TOUS
LES MERCENAIRES DE L'ESPACE
ENFIN EN VERSION FRANÇAISE
"LES MERCENAIRES DE L'ESPACE" RICHARD THOMAS - ROBERT VAUGHN - JOHN SAXON - GEORGE PEPPARD - DARLANNE FLUEGEL - SYBIL DANNING - JAMES HORNER - JOHN SAYLES - JOHN SAYLES - ANNE DYER - ROGER CORMAN - ED CARLIN - JIMMY T. MURAKAMI
AUSSI: 2e FILM A CHAQUE CINE
distribué par LES FILMS MUTUELS
CHAMPLAIN 1 STE CATHERINE PAPINEAU 524 1685
JEAN-TALON 2 RUES A L'EST de PIE IX 725 7000
BROSSARD 3 MAIL CHAMPLAIN 465 5906
ODEON 1 - LAVAL CENTRE 2000 BL ST MARTIN 687 5207
ST-JÉRÔME REX
CINÉ-PARC ODEON 2 Transcanadienne sortie (St Bruno) 98 655 0692 - 655 0697
CINÉ-PARC LAVAL - 4 AUTOROUTE DES LAURENTIDES SORTIE 14 - 622 5555
CINÉ-PARC VAUDREUIL 1 TRANSCANADIENNE VERS TORONTO (SORTIE 2) 455 5154-861 0659 A 10 minutes du Centre d'achats Fairview
CINÉ-PARC ST-JÉRÔME 1 AUTOROUTE DES LAURENTIDES SORTIE 44 - 436 4773

Les Cinémas et Ciné-Parcs Odéon



DEUX SUPER COWBOYS — plus 2e film à chaque ciné — POUR TOUS
Berri #1 288-2115
Brossard #3 465-5906
Odéon #1 Laval 687-5207
aussi Rex St-Jérôme
Aussi aux ciné-parcs: Odéon #2 655-0692; Sortie (St-Bruno) 98 Laval #4 622-5555; Vaudreuil #1 455-5154; St-Jérôme #1 436-4773 aussi ciné-parc Joliette



Terrence Hill dans UN DRÔLE DE FLIC — plus 2e film à chaque ciné — POUR TOUS
Champlain #1 524-1685
Crémazie 388-4210
Aussi aux ciné-parcs: Odéon #1 655 — 0692; Sortie (St-Bruno) 98 Châteauguay #2 691-1310; Laval #1 622 — 5555

LA CHAMPIONNE DU COLLÈGE — plus 2e film à chaque ciné — 14 ANS
Mercier 255-6224
Villeray 388-5577
Longueuil #1 679-7451
Aussi aux ciné-parcs: St-Mathieu 659-3445; Vaudreuil #2 455-5154

Kirk Douglas dans NIMITZ RETOUR VERS L'ENFER — 2e film SUICIDEZ-MOI DOCTEUR — POUR TOUS
Aux ciné-parcs: Châteauguay #1 691-1310; Boucherville #1 655-5515; St-Jérôme #2 436-4773

LA CORVETTE ROUGE — 2e film MON NOM EST MAFIOSO — 14 ANS
Berri #4 288-2115
Longueuil #2 679-7451
Aussi au ciné-parc: Boucherville #2 655-5515

Burt Reynolds - Roger Moore - Farrah Fawcett et plusieurs autres dans THE CANNONBALL RUN — POUR TOUS
Côte des Neiges #1 735-5528
Jean-Talon 725-7000
Brossard #2 465-5906
2e film au ciné-parc seulement: FATSO Laval #3 622-5555

Bill Murray dans STRIPES — 14 ANS
Décarie #1 341-3190
Bonaventure #1 861-2725
2e film au ciné-parc seulement: FOOLING AROUND Châteauguay #3 691-1310

ESCAPE FROM NEW YORK — 14 ANS
Plaza Alexis Nihon #2 935-4246
Bonaventure #2 861-2725
2e film au ciné-parc seulement: Laval #2 622-5555

Elliot Gould et Kate Jackson dans ACCROCHE-TOI J'ARRIVE — plus 2e film à chaque ciné — POUR TOUS
Berri #2 288-2115
Odéon #2 Laval 687-5207
Aussi au Capitol, St-Jean

Un film de Walt Disney LES ARISTOCHATS — 2e film UN CANDIDAT AU POIL — POUR TOUS
Dauphin #1 721-6060
Brossard #1 465-5906
Verdun 768-2092

LE BAL DE L'HORREUR — 2e film L'ARCADE DES CINGLÉS — 14 ANS
Berri #3 288-2115

Richard Dreyfuss et Amy Irving dans LE CONCOURS — 2e film UN PETIT MÉLO DANS LA TÊTE — POUR TOUS
Berri #5 288-2115

Gene Wilder et Richard Pryor dans FAUT SE FAIRE LA MALLE — 2e film DE LA NEIGE SUR LES TULIPES — 14 ANS
Champlain #2 524-1685

Un film de François Truffaut LE DERNIER MÉTRO — POUR TOUS
Dauphin #2 721-6060
Tous les jours: 2:00 - 4:30 - 7:00 - 9:30

THE GREAT MUPPER CAPER — POUR TOUS
Place du Canada 861-4595
Côte des Neiges #2 735-5528

ON THE RIGHT TRACK — POUR TOUS
Plaza Alexis Nihon #3 931-3313

THE FOUR SEASONS — POUR TOUS
Décarie #2 341-3170
Sur semaine: 7:00 - 9:05

Les Films Mutuels présentent CALIGULA — 18 ANS
Version originale anglaise
aucun laissez-passer ou carte de l'âge d'or accepté
admission générale $7.00
Cinéma de Paris 875-1882
Sur semaine: 12:00 - 3:00 - 6:00 - 9:00

Dim. à Jeu. • Le film principal débute au crépuscule dans les Ciné-Parcs!

Motel Métropole steak house
Dîner d'affaires de 12h à 15h notre délicieux «Steak Sandwich»
$4.95
cuit sur le gril servi avec salade de chou, cornichons et frites.
Ample stationnement
Tél.: 322-8640
coin Lacordaire et Jarry

LE NOUVEAU RISING SUN CLUB DES CÉLÉBRITÉS
SPECTACULAIRE
La Reine du Blues
BIG MAMA THORTON
avec le
STEPHEN BARRY BAND
Ce soir jusqu'à dimanche
* la semaine prochaine *
ELLEN McILWAINE
21-26 juillet
• EARL «FATHA» HINES
28 juillet - 2 août
1252 ouest, rue Saint-Antoine (coin de la Montagne) Métro Lucien-L'Allier
875-6227/875-6232

Dès demain
brubaker Course contre l'enfer st-denis 2 1590 RUE ST-DENIS 845 3222
La difficile période au cours de laquelle une jeune fille s'éveille aux désirs SUZANNE st-denis 3 1590 RUE ST-DENIS 845 3222
Vices privés Vertus publiques desjardins 1 BASILAIRE 1 288 3141
Fièvre des Planches desjardins 2 BASILAIRE 1 288 3141
Les Écolières MAITRESSE POUR COUPLES desjardins 3 BASILAIRE 1 288 3141
LA CITÉ DES FEMMES 18 ans desjardins 4 BASILAIRE 1 288 3141
Collégiennes à tout faire ON LES PETITES STARLETTES PROUESSES EROTIQUES bijou 5030 RUE PAPINEAU 527 9131

CIMENT CANADA LAFARGE

Nomination d'un conciliateur

■ Le médiateur Yvan Saint-Onge a été nommé hier par le ministère du Travail pour tenter de mettre fin au conflit entre la compagnie Ciment Canada Lafarge à Saint-Cons-

LISA BINSSE

tant et ses 103 employés, en grève depuis presque quatre mois, quelques heures à peine après que le directeur adjoint du Syndicat des métallos (FTQ), Clément Godbout, en eut fait la demande.

Les grévistes de cette compagnie tenaient hier une conférence de presse pour annoncer qu'ils remettraient, le 15 août prochain, au ministre du Travail Pierre Marois, un dossier documenté sur les faiblesses et les trous de la loi antiscab.

C'est à la demande de M. Marois que ces travailleurs, qui subissent les conséquences des lacunes de cette loi, préparent ce dossier qui, espèrent-ils, servira de document de base au gouvernement pour apporter les modifications qui s'imposent.

Bernard Brousseau, le président du syndicat de la cimenterie de Saint-Constant, a profité de l'occasion pour rappeler que depuis le début du conflit les grévistes se sont attardés à noter toutes les lacunes de cette loi. Ils n'en reviennent pas de voir que la compagnie, malgré une grève légale, continue à produire du ciment comme si de rien n'était avec l'aide de travailleurs d'autres établissements: entrepreneurs en électricité et en réparations mécaniques et briqueleurs de four.

«Elle va même jusqu'à remplir des commandes pour ses compétiteurs, affirmait M. Brousseau. C'est-y assez fort!»

«Nous sommes persuadés, ajoutait-il, qu'après avoir pris connaissance de notre dossier (comprenant des faits bien précis sur les méthodes qu'utilise l'employeur pour faire fonctionner son usine pendant une grève légale), M. Marois et son adjoint parlementaire, Robert Dean, prendront la décision d'amender la loi, comme ils nous l'ont promis, pour donner chance égale aux travailleurs en grève légale».

Le conflit à Saint-Constant porte surtout sur la polyvalence des métiers, la répartition du travail en surtemps, les avantages sociaux, les vacances, les assurances, la sécurité d'emploi, les droits acquis et la volonté patronale de se donner des droits d'arbitrage contre les syndiqués.

Rappelons que ce conflit dure depuis le 23 mars dernier et les négociations sont au point mort depuis le 23 juin.

Par ailleurs, les 1,200 métallos québécois de la Société Stelco, travaillant aux usines de Montréal, Contrecoeur et Lachine, ont rejeté à plus de 92 p. cent les offres patronales et ont mandaté leur comité de négociation de déclencher la grève au moment opportun. Le droit de grève sera acquis le 5 août prochain. Les conventions collectives viennent à échéance le 1er août.

SAINT-SAUVEUR

MacDonald se désiste

■ Les citoyens de Saint - Sauveur ont gagné leur bataille contre l'implantation d'une succursale de la célèbre chaine américaine MacDonald. Cette dernière a en effet renoncé à son permis d'exploitation et a fait parvenir un avis à cet effet au conseil municipal de Saint-Sauveur cette semaine.

MADELEINE BERTHAULT

Il va sans dire que cette annonce a provoqué l'euphorie dans cette municipalité touristique des Laurentides qui fête maintenant sa victoire. Le directeur général de la Chambre de commerce de la Vallée de Saint-Sauveur, M. Jacques Desjardins, a souligné l'importance de cette victoire en précisant que c'est la première fois que MacDonald abandonne une région et que c'est aussi la première fois qu'une telle bataille est gagnée par les citoyens.

Toujours selon M. Desjardins, MacDonald n'était que la «pointe de l'iceberg» car il y a eu plusieurs demandes de permis de la part d'autres chaines. Or, aucun permis du genre ne sera désormais accordé tant que le comité d'urbaniste de Saint-Sauveur n'aura pas présenté son rapport au conseil municipal. Sur ce comité siègent entre autres, M. Desjardins et M. Pierre Roland, qui est vice-président du comité Protégeons Saint-Sauveur.

Par ailleurs, forts de cette première victoire importante, les citoyens de Saint-Sauveur ont maintenant décidé de s'attaquer au parc de Roulottes des Monts, près du mont Habitant, où il y a quelque 400 à 500 maisons mobiles. Déjà l'expansion de ce parc a été stoppée à la suite d'une mise en demeure résultant d'une pétition signée par de nombreux citoyens.

Il s'agit maintenant de trouver une quelconque formule d'aménagement qui allierait ce parc de roulottes au décor de Saint-Sauveur, ou alors d'obtenir carrément le démantèlement de toutes les installations.

RESTAURANT HÉLÈNE DE CHAMPLAIN
TABLE D'HÔTE
PRÉ-THÉÂTRE 14,75$
Sur réservation (514) 866-5226
200, TOUR DE L'ISLE, ÎLE STE-HÉLÈNE MONTRÉAL, QUÉ.

EN VENTE AUJOURD'HUI

Le plus grand et le plus spectaculaire Bluesman au monde.
B.B. KING
accompagné de son orchestre
Dimanche 16 août
Billets: $8, $10, $12.50 et $15
ACHETEZ MAINTENANT POUR VOUS ASSURER LES MEILLEURES PLACES.
SALLE WILFRID-PELLETIER PLACE DES ARTS Montréal (Québec) H2X 1Z9
Guichets: du lundi au samedi inclusivement de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques. Renseignements: 842-2112

MAXIMUM Productions présente
uzeb
Michel Cusson
Stéphane Montanaro
Paul Brochu
Alain Caron
TRANSIT de l'HÔTEL NELSON
du 14 au 23 juillet Tél.: 861-5731 21h30 - 23h30

moustachu présente
Guido Pucci
(le Frank Sinatra canadien français)
et son orchestre
Ouvert du lundi au samedi (fermé le dimanche)
Tous les lundis soirs soirée des dames.
Invitez-vous
Une fleur sera remise à toutes les dames et un dîner pour 2 personnes sera offert à une dame.
RAMADA INN A
5500 est, Sherbrooke, Montréal
Pour réservation composez: 256-9011
PARC OLYMPIQUE

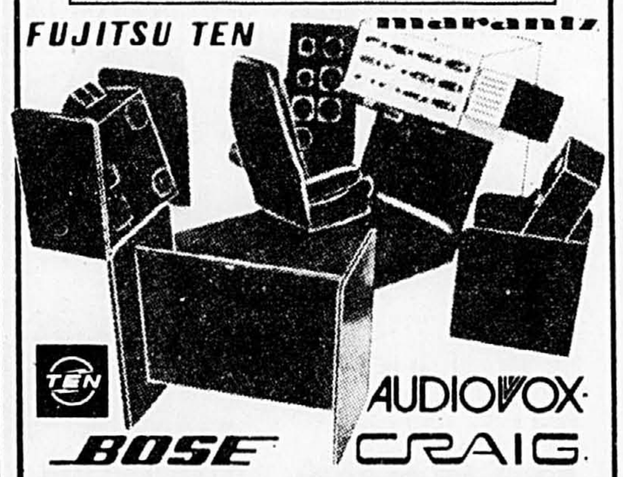
le Studio Erotique
vidéo-cassettes films livres et revues achat, vente et échange
maillot de bain et lingerie d'importation exclusive pour l'homme et la femme
ouvert dès 10h.
51 Lemoyne O. Longueuil
679-6969

LES CONCERTS PREMIERS ET CFCF présentent

Tom Jones
En première partie
GEORGE WALLACE
mar., mer., jeudi et dimanche 28, 29, 30 juillet, 2 août 20h30
vend. et sam., 31 juillet - 1er août 18h30 et 22h.
BILLETS: $10.00, $12.50, $15.00, $17.50.
En vente à la PDA et Mtl Trust.
SALLE WILFRID-PELLETIER PLACE DES ARTS Montréal (Québec) H2X 1Z9
Guichets: du lundi au samedi inclusivement de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques. Renseignements: 842-2112

DANS LE CADRE DE
LA GRANDE VIRÉE
la presse
et CFGL FM 105,7
INVITENT
200 PERSONNES
AU SPECTACLE DE
JEAN LAPOINTE
le jeudi 23 juillet 1981

Écoutez, du lundi au vendredi, l'émission de Daniel Lesourd, diffusée sur les ondes de CFGL-FM, entre 15h00 et 18h00, et gagnez 2 billets pour le spectacle de Jean Lapointe. Pour ce faire, téléphonez aux numéros indiqués par l'animateur de CFGL-FM et répondez correctement à la question suivante: «A quelle page apparait le concours «Jean Lapointe à la Grande Virée» dans LA PRESSE d'aujourd'hui?».
RÈGLEMENTS:
1. Les 100 premières personnes qui téléphonent se mériteront 2 billets pour le spectacle de Jean Lapointe et seront transportées en autobus à la Grande Virée, à Lachute. Cependant, 8 personnes parmi les gagnants(es) s'y rendront en limousine avec chauffeur et auront un laissez-passer général pour la journée.
2. Le concours débute le 4 juillet 1981 pour se terminer le 16 juillet 1981.
3. Les employés de LA PRESSE, de CFGL-FM et de La Grande Virée ainsi que leurs familles ne sont pas éligibles.
4. Les droits en vertu de la loi ont été payés.
5. Tout litige quant à la conduite de ce concours publicitaire et à l'attribution d'un prix devra être soumis à la Régie des Loteries et Courses du Québec.
DU 23 AU 26 JUILLET 1981
LE QUÉBEC EST EN VACANCES À LACHUTE!
LA GRANDE VIRÉE
2e Festival international du spectacle au Québec 90 spectacles, 600 artistes sur 9 scènes pendant 4 jours et 4 nuits.

ATLANTIQUE
GARANTIT ★ La main-d'oeuvre de service de ses TV couleur et composants haute fidélité pour 48 et 60 mois respectivement.
REMBOURSE ★ La différence si vous trouvez votre téléviseur couleur ou chaine haute fidélité Atlantique moins cher chez tout autre détaillant, aux mêmes conditions durant les 30 jours suivant l'achat.
ÉCHANGE ★ Tout élément de votre chaine haute fidélité Atlantique pour un modèle plus avancé durant les 30 jours suivant l'achat.
ATLANTIQUE
L'expert en audio pour l'auto pour trois raisons:
LES MARQUES LES PLUS POPULAIRES
LES MEILLEURS PRIX
L'INSTALLATION PROFESSIONNELLE sur demande par des techniciens ATLANTIQUE spécialement entraînés
FUJITSU TEN marantz

AUDIOVOX BOSE CRAIG Panasonic SANYO
AUDIOVOX • radio AUDIOVOX AVX - 600 • Haut-parleurs TRYVOX 20 Prix suggéré $287.90 ATLANTIQUE $169.95
CRAIG CRAIG T-610 Haut-parleurs CERWIN - VEGA CS-7 Prix suggéré $309.95 ATLANTIQUE $249.95
marantz • Radio cassette AF/FM stations stereo — présélectionnes — DOLBY • Haut-parleurs CERWIN - VEGA 6" x 9" Prix suggéré $509.95 ATLANTIQUE $349.95
marantz TOTAL 30 WATTS RMS CAR-302 • Égalisateur SA-250 • 4 haut-parleurs • 2 Tryvox 25 • 2 CS-18 PRIX SUGGÉRÉ $961.95 ATLANTIQUE $699.95
PLUSIEURS AUTRES SPÉCIAUX DISPONIBLES
L'été en musique en compagnie des RADIOS FM ET CASSETTES ULTRA PORTATIVES...
SONY et AIWA
POUR SEULEMENT $139.85 et plus
RCA Compacte 5", TV-radio AM-FM, horloge digitale, bandes MÉTÉO $239.95
SUPER SPÉCIAL DU MOIS POUR LES CONNAISSEURS
GARANTIE 5 ANS YAMAHA
ENSEMBLE COMPRENANT:
• Le récepteur Yamaha 80 watts RMS au total.
• Le tourne-disque Yamaha complètement automatique P-450.
• Les haut-parleurs Janis à 3 voies.
PRIX RÉGULIER $1291.35
SPÉCIAL DU MOIS $999.95
NOUVEAU! POURQUOI NE PAS PROFITER DE NOTRE GARANTIE
PIÈCES ET MAIN-D'OEUVRE SUR COMPOSANTS AUDIO
5* ANS 10* ANS
*POUR NOS POLITIQUES CONSULTEZ NOS REPRESENTANTS — LES MODÈLES EN VENTE PEUVENT DIFFERER DES ILLUSTRATIONS
6060 EST, BOUL. MÉTROPOLITAIN
253-8880 Sortie Lacordaire (Entre Lacordaire et Langelier)
PLUS DE 70 MAGASINS — PARTOUT PRÈS DE CHEZ VOUS
ALMA Carrefour Alma
ALMA Galeries Lac St-Jean
BELOEIL Mail Montenach
BROCKVILLE Islands Mall
BROSSARD Mail Champlain
CHARLESBOURG Centre commercial Atrium
CHATEAUGUAY Centre régional de Châteauguay
CHICOUTIMI Place du Royaume
CORNWALL Cornwall Square
DORVAL Dorval Garden's Shopping Centre
DRUMMONDVILLE Place Drummond
GATINEAU Promenades de l'Outaouais
GRANBY Galeries Granby
HULL Place du Centre
JOLIETTE Galeries Joliette
JONQUIÈRE Galeries Jonquière
JONQUIÈRE Place Centre-Ville
KINGSTON Frontenac Mall
KINGSTON 103, Princess Street
LACHINE Galeries Lachine
LACHUTE Centre commercial Lachute
LASALLE Place Newman
LAVAL Carrefour Laval
LAVAL Centre commercial St-Martin
LAVAL Centre d'achats Duvernay
LA TUQUE Centre commercial La Tuque
LEVIS Galeries Chagnon
LONGUEUIL Centre d'achats Jacques-Cartier
LONGUEUIL Place Longueuil
MONTRÉAL Centre d'achats Forest
MONTRÉAL Galeries d'Anjou
MONTRÉAL Galeries Dupuis
MONTRÉAL Place Alexis-Nihon (niveau métro)
MONTRÉAL Place Alexis-Nihon (3e étage)
MONTRÉAL Place Bourassa
MONTRÉAL Plaza Côte-des-Neiges
MONTRÉAL 6060 boul. Métropolitain est
MONTRÉAL Place Ontario
MONTRÉAL Place Versailles
MONTRÉAL Plaza St-Hubert
OTTAWA Merivale Shopping Fair
OTTAWA Sparks Street Mall
OTTAWA St-Laurent Shopping Centre
POINTE-AUX-TREMBLES Carrefour de la Pointe
POINTE-CLAIRE Centre Commercial Fairview
QUÉBEC Place Cartier (Mail St-Roch)
QUÉBEC Galeries de la Canardière
QUÉBEC Place Fleur de Lys
REPENTIGNY Place Repentigny
RIMOUSKI Carrefour Rimouski
ROSEMÈRE Galeries des Mille-Îles
ST-BRUNO Promenades St-Bruno
STE-FOY Place Laurier
STE-FOY Place Ste-Foy
ST-HYACINTHE Galeries St-Hyacinthe
ST-JEAN Galeries Richelieu
ST-JEAN Carrefour Richelieu
STE-MARTHE Promenade Deux-Montagnes
SEPT-ÎLES Mail de Place-Ville
SHAWINIGAN Plaza Mauricie
SHERBROOKE 180, rue Wellington nord
SHERBROOKE Galeries Les Quatre Saisons
TERREBONNE Galeries Terrebonne
THETFORD MINES Carrefour Frontenac
TROIS-RIVIÈRES Centre les Rivières
TROIS-RIVIÈRES O. 4542, boul. Royal
VICTORIAVILLE Carrefour des Bois-Francs
VAL-D'OR Carrefour du Nord ouest
VILLE ST-LAURENT Galeries Normandie
VILLE ST-LAURENT Place Vertu Audio
DISCWASHER • MELOTONE • CRAIG • AUDIOVOX • DECCA • HENDRIX • SENNHEISER • KOSS • SHURE • STANTON • EMPIRE • BASF • MAXELL • TDK • TELEC • RCA • HITACHI • PANASONIC • SANYO • TOSHIBA • SONY • QUASAR • YAMAHA • TECHNICS • SANYO PLUS • FISHER • TEAC • AKAI • ADC • SOUNDESIGN • AIWA •
MARANTZ • LUXMAN • CERWIN VEGA • JANIS • JBL • BOSE • KEF • FISHER • TEAC • AKAI • ADC • SOUNDESIGN • AIWA • HARMAN/KARDON

Les piscines devront être clôturées et entretenues

■ Les Montréalais seront dorénavant tenus d'installer une clôture d'au moins 1,20 mètre de hauteur (environ quatre pieds) autour de leur piscine bloquant l'accès à tout bassin extérieur destiné à la baignade et dont la paroi hors terre est d'une hauteur inférieure à 1,20 mètre.

YVON LABERGE

Cette mesure qui sera adoptée aujourd'hui en première étude par le conseil municipal fait suite à plusieurs semaines de consultations entre les services municipaux concernés et vient quelque quatre mois après que deux jeunes enfants d'origine indochinoise se soient noyés dans une piscine de la Place Meilleur, dans le nord de la métropole.

Si cette mesure édicte la hauteur minimale de la clôture, elle en prévoit également l'entretien. Ainsi, toute clôture devra être maintenue en bon état, c'est-à-dire réparée et repeinte au besoin et être assemblée de façon à empêcher le passage d'un objet sphérique de plus de 12 cm. De plus, tout propriétaire de piscine tenu d'en clôturer le pourtour, devra munir chaque accès d'une barrière fermant à clé.

Toute personne contrevenant à ce règlement sera passible, pour une première infraction, d'une amende de $100, avec ou sans frais; pour une deuxième infraction, dans une période de 12 mois, d'une amende d'au moins $100 et d'au plus $500, avec ou sans frais; pour toute infraction subséquente dans la même période, d'une amende d'au moins $500 et d'au plus $1,000, avec ou sans frais, et d'un emprisonnement d'au plus 60 jours, à défaut de l'amende ou de l'amende et de ses frais dans un délai d'au plus 90 jours. Cette peine d'emprisonnement devra cesser dès le paiement de l'amende et de ses frais, selon le cas.

Les plans d'eau et les lacs artificiels de la ville de Montréal qui ne servent pas à la baignade sont exclus de ce règlement qui touchera aussi la hauteur des clôtures aux croisements des voies publiques, l'obligation de clôturer les terrains vagues et les endroits dangereux.

Si un propriétaire visé par l'obligation de clôturer ne satisfait pas aux exigences du règlement, la ville de Montréal, par ses services interposés, pourra réparer ou poser la clôture requise. Les frais seront alors à la charge du propriétaire ou payables sous le couvert d'une taxe municipale.

Par ailleurs, les conseillers ont à se prononcer sur une recommandation du Comité exécutif visant l'achat de la carrière Francon, située à l'ouest du boulevard Pie-IX et au nord de la rue Jarry.

En faisant l'acquisition de ce vaste terrain, la ville de Montréal récupérerait un des terrains du domaine Saint-Sulpice d'une superficie de quatre millions de pieds carrés qui servait jusqu'à maintenant de dépôt à neige que la ville de Montréal pourrait éventuellement relocaliser sur le terrain de la carrière Francon.

La ville de Montréal songe aussi y relocaliser le garage municipal du boulevard Crémazie et des ateliers municipaux sis au sud du boulevard Rosemont entre les rues Saint-Hubert et Saint-Denis. Le terrain laissé vacant par le transfert des ateliers municipaux du boulevard Rosemont serait vendu pour des fins industrielles.

Il en coûtera $15 millions à la ville de Montréal pour acquérir la carrière Francon.

Enfin, le conseil municipal devrait adopter un règlement interdisant la vente de journaux à certaines intersections très achalandées de la ville, généralement aux heures de pointe.

Appel de la Croix-Rouge: les réserves de sang à un niveau critique

■ En raison de la baisse de ses réserves de sang — qui atteignent maintenant un niveau critique —, la Croix-Rouge a lancé hier un appel à la population en vue de parer à cette situation d'urgence.

«Habituellement, a expliqué le directeur du recrutement des donneurs de l'organisme, M. Michel Hébert, nous recevons chaque jour du sang d'environ 715 donneurs, ce qui est notre objectif, alors que nous en sommes à peine à 400 dans le moment. A cause des vacances, parce que des entreprises ont fermé leurs portes pour deux semaines, et aussi parce que les clubs sociaux sont inactifs l'été.»

Diverses collectes ont donc eu lieu hier, notamment au pavillon du Québec, à Terre des Hommes, et, exceptionnellement, le Centre de la Croix-Rouge, au 3131 est, rue Sherbrooke, sera ouvert aujourd'hui et demain, de 9h à 20h30, afin de recevoir les donneurs.

Il est à noter, cependant, signale-t-on, que le service de la Croix-Rouge situé boulevard Dorchester est actuellement fermé et le sera jusqu'au 28 août inclusivement.

Au total, 70 hôpitaux — de Montréal et de tout l'ouest du Québec, dont des hôpitaux de Sherbrooke — s'approvisionnent en sang auprès des services montréalais de la Croix-Rouge.

POUR DES VACANCES INOUBLIABLES

Nikon



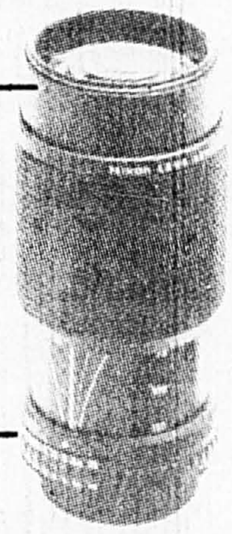
PRIX LOZEAU $149.99

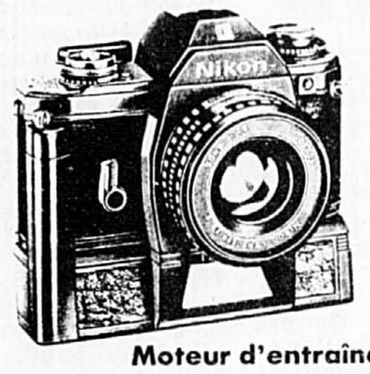
Objectif grand angulaire 28 mm F2.8
Donne des photos plus riches car il embrasse un champ plus vaste que les objectifs normaux. Particulièrement approprié pour la photographie intérieure.



Lampe éclair électrique
modèle SB-E conçue spécialement pour le NIKON EM et entièrement automatique.
PRIX LOZEAU $69.99

Objectif Zoom 75-150 mm F3.5
Vous permet, d'un simple mouvement de la bague de commande de focale, de rapprocher ou d'éloigner le sujet que vous photographiez.
PRIX LOZEAU $289.99





Moteur d'entraînement
Grâce au moteur MD-E de NIKON, vous capterez toute l'action sur film et serez certains de ne jamais être déçus. Modèle MD-E pour NIKON EM complet avec batteries.
PRIX LOZEAU $109.99

NIKON EM avec 50 mm F1.8 E
PRIX LOZEAU $249.99

À votre service depuis plus de 54 ans.
Lozeau LTÉE sur la Plaza

6229, rue Saint-Hubert, Montréal
274-6577
Le magasin d'équipement photographique, le plus complet à Montréal.

HOFFMAN - BIJOUX ET ANTIQUITÉS

Prêtons argent et/ou achetons
- bijoux
- pierres précieuses
- argenterie



- objets d'art
- bijoux exclusifs
- créations
- remodelage
- réparation, etc.

(transactions confidentielles) 1472, rue Peel
(face au Sheraton Mt-Royal) 844-7579 844-2579

MAX NARAN

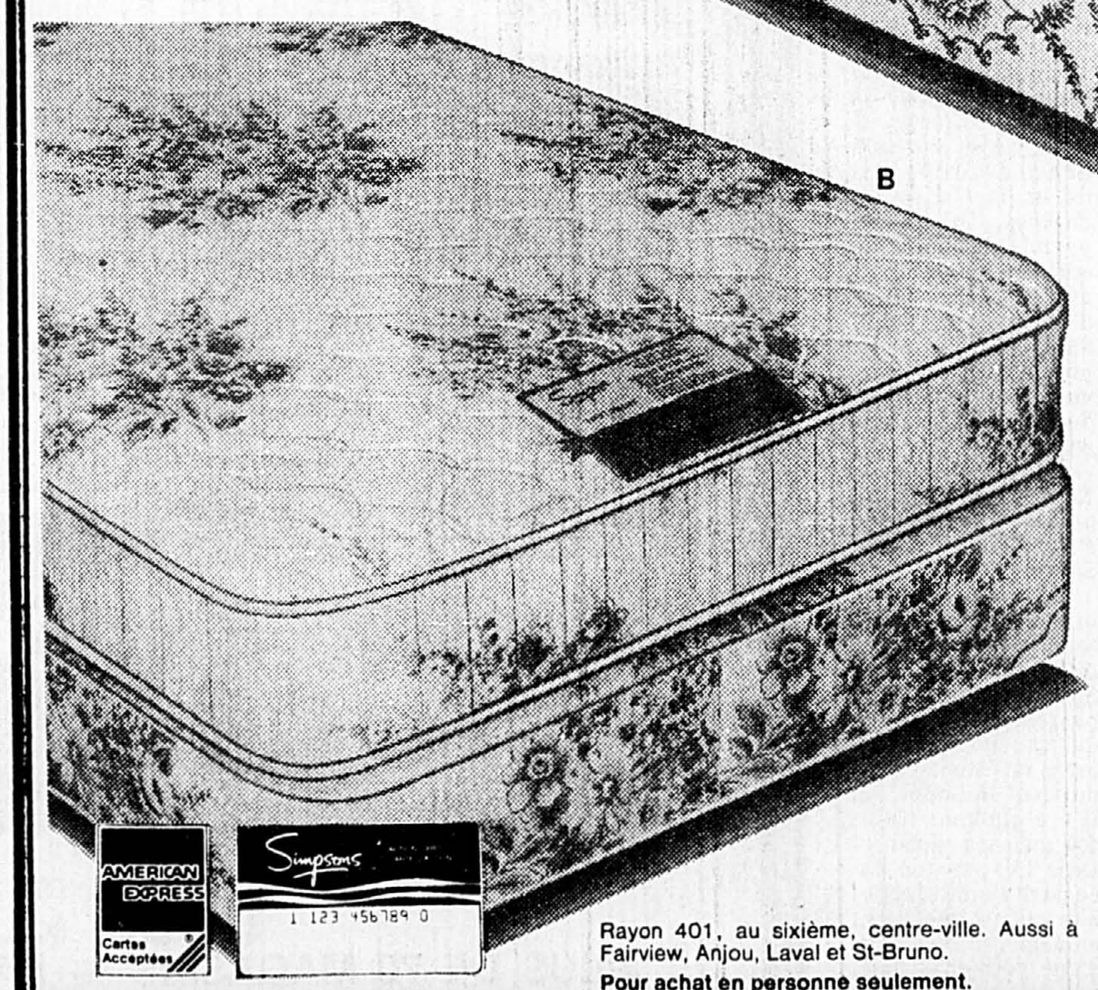


GRANDE VENTE DE LIQUIDATION
sur articles spéciaux
Une sélection d'habits à un prix incroyable.
À partir de $25.00 chacun
Court — régulier — grand de 36 à 44
pantalons à liquider
TAILLES 28-30-32-34 $2.00 chacun
Nous n'avons pas toutes les grandeurs dans toutes les tailles sur ces 2 spéciaux
MAX NARAN demeure toujours, depuis 75 ans, le plus important liquidateur de vêtements de qualité pour hommes.
A nos nouveaux clients: une visite à notre salle de montre vous estomaquera par la quantité existant dans chaque taille.
3600 VAN HORNE
Angle Côte-des-Neiges
737-9207 731-4445
Principales cartes de crédit acceptées.
Heures d'affaires: lun., mar., mer., 9 a.m. - 6 p.m.
Jeudi et vendredi: 9 a.m. - 8 p.m.
Samedi: 9 a.m. - 4 p.m.
STATIONNEMENT GRATUIT LIMITÉ À L'ARRIÈRE DU CINÉMA VAN HORNE

Solde

Matelas et sommiers «Simmons» chez Simpsons

Rabais $100
«Supremacy»
La construction orthopédique de haute qualité, vous offre un support très ferme. Matelas à 512 ressorts lovés «Adjusto-Rest» (basé sur format double). Dessus surpiqué, coussinage mousse; bordures pré-fabriquées empêchant, affaissement. Sommier-tapissier avec stabilisateurs pour support maximal. Recouvrement au motif floral gris/beige.
A. Matelas et sommier-tapissier 97 cm (39'') Prix ord. Simpsons 348.96 248.96
En vente jusqu'à épuisement du stock
Toutes dimensions approximatives.



Rabais $100 à $110
«Dream Sleep»
Exclusivité Simpsons! Modèles de fins-de-série! Robuste matelas style orthopédique avec 512 ressorts lovés «Adjusto-Rest» (basé sur format double) isolant «Simplex» 3/4'' dessus et dessous; bordure pré-fabriquée avec 6 protecteurs. Recouvrement matelassé rehaussé d'un beau motif floral bleu.
B. Matelas et sommier-tapissier 97 cm (39''). Prix ord. Simpsons 379.96 279.96
B1. Matelas et sommier-tapissier 152 cm (60''), format queen. Prix ord. Simpsons 509.98 399.98
Aussi offert (non représenté). Châlit en métal, monté sur roulettes. Pour lits 97 à 152 cm (39'' à 60''). Prix ord. Simpsons 32.98 24.73
Articles en vente jusqu'à épuisement du stock.

Rayon 401, au sixième, centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.
Pour achat en personne seulement.

Pendant l'arrêt du service postal, les paiements sur les comptes peuvent être effectués à:
— n'importe quel bureau de crédit de Simpsons - centre-ville, Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.
— par l'entremise de nos chauffeurs-livreurs.
— aux banques: Toronto-Dominion, La Banque Royale
Nous nous efforçons de livrer les états de comptes mensuels à domicile.

Simpsons MD